

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 24 FÉVRIER 2023 - 2,20 €

N°7004-7005

BLANQUEFORT

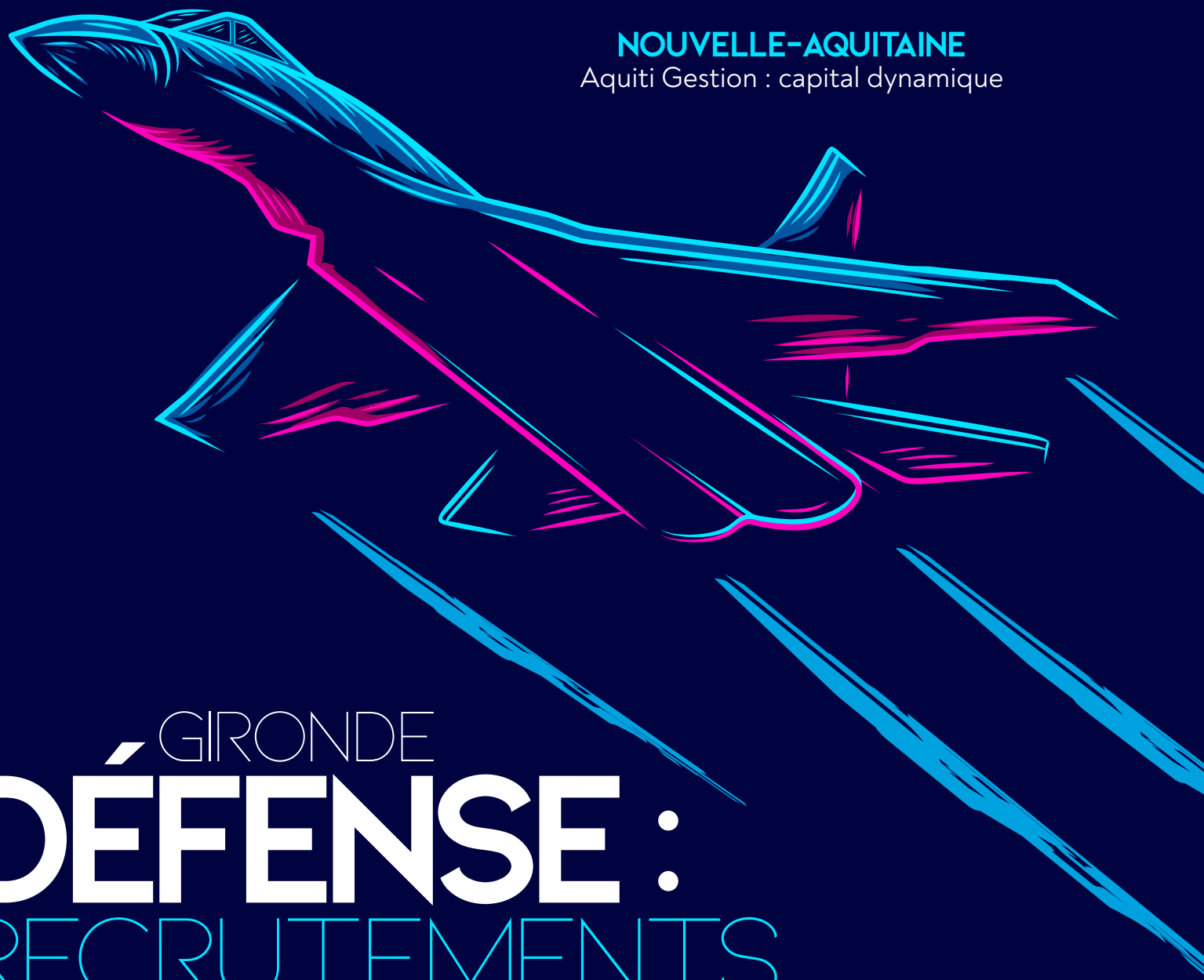
Sunna Design accélère sa croissance

BORDEAUX

Néodio change de ton

NOUVELLE-AQUITAINE

Aquiti Gestion : capital dynamique



■ GIRONDE
DEFENSE :
RECRUTEMENTS
SOUS TENSION



GIRONDE ACTU

4 FOCUS
Défense : recrutements
sous tension

**12 ACTU /
NOUVELLE-AQUITAINE**
Aquti Gestion : capital dynamique

14 ACTU / GIRONDE
Néodio change de ton

**16 L'ACTU PRÈS
DE CHEZ VOUS**

SOMMAIRE



22 LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Cave de Tain
Vin Orange 2021

24 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Chemins ruraux,
un dédale juridique

28 TRIBUNE

La tare de la balance



RÉGION ACTU

32 ECHOS EN RÉGION

34 PAYS BASQUE

Miremont for ever

TENDANCES BUSINESS

38 ÉCONOMIE

Profondes mutations dans
l'immobilier de commerce

40 TERRITOIRES

Les modalités d'accès
au « fonds vert » précisées

CULTURE & SPECTACLES

42 CINÉMA

The Fabelmans

46 SORTIR EN GIRONDE

Songe dalinien aux
Bassins des Lumières

50 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55





GIRONDE DÉFENSE : RECRUTEMENTS SOUS TENSION

La Défense recrute ! Et les industriels avec... Les besoins en main d'œuvre augmentent à mesure que les carnets de commandes des mastodontes du secteur se remplissent. En Gironde, où la filière emploie 12 000 personnes et génère 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an, les entreprises tentent d'attirer les talents qui leur permettront de tenir la cadence.

Par Nathalie VALLEZ et Astrid GOUZIK

Une fois n'est pas coutume, le fleuron industriel tricolore Thales va ouvrir les portes de son gargantuesque campus méridional au public. Ce samedi 25 février, le groupe d'électronique spécialisé dans l'aérospatiale et la défense organise une journée dédiée au recrutement afin de trouver les 250 perles rares qui viendront grossir ses rangs en 2023. Thales emploie déjà 2 400 personnes sur place. Le même jour, à quelques encablures de là, l'école d'ingénieurs Elisa Aerospace, tout juste installée à Saint Jean d'Ilac, ouvrira aussi son campus aux lycéens et aux étudiants pour recruter la prochaine promotion qu'elle formera aux métiers de l'aéronautique, du spatial et de la défense (ASD). Le 9 mars, la 2^e édition de l'AéroDay, organisée par le groupe Randstad, proposera 350 postes à pourvoir en Nouvelle-Aquitaine.

Les signaux faibles sont devenus une tendance de fond : les industriels de la filière ASD peinent à recruter. « On sait qu'il manque énormément d'ingénieurs, on le voit car les entreprises sont à la porte pour recruter nos jeunes [...]. C'est une filière qui a besoin de recruter, qui a besoin de former, et nous contribuons à faire émerger de nouveaux métiers », atteste Chantal de Turckheim, fondatrice et directrice d'Elisa Aerospace.

SPÉCIALISTE DE LA MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE

Et cette pénurie de talents est critique pour l'économie locale. La filière ASD se classe au premier rang des activités productives de la métropole bordelaise. Les 300 entreprises qui y sont implantées emploient près de 12 700 personnes et génèrent 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. La Nouvelle-Aquitaine, qui concentre



Campus Elisa Aerospace



près de 16 % de l'activité nationale de la filière ASD, a fait des activités de défense sa spécialité avec des compétences renforcées dans la maintenance aéronautique. Elle est la 2^e région d'implantation des forces armées et la 3^e région d'implantation des industriels de la défense.

Comme l'atteste le renouvellement du budget militaire, progressant de 100 milliards par rapport au vote de 2019, pour atteindre 413 milliards d'euros pour la période 2024-2030, les carnets de commandes vont continuer à se remplir. Et les programmes industriels se multiplier, à l'instar du vaste projet européen Scaf (système pour le combat aérien du futur). Il embarquera à son bord l'avionneur français Dassault largement implanté en Gironde où il emploie environ 2 500 personnes. La filière girondine de la défense va devoir attirer les effectifs qui lui manquent pour garder la cadence.

DES INGÉNIEURS COURTISÉS

« Le recrutement dans le secteur défense est à la fois dynamique et sous tension », observe Carla Vignau, consultante pour AEY Défense. Basé à Bordeaux, ce cabinet de recrutement spécialisé dans les secteurs de la défense, de l'aéronautique, du spatial et du naval vient de produire une étude natio-

**La filière
aéronautique,
spatial, défense
se classe au
premier rang
des activités
productives de
la métropole
bordelaise.**

DES MÉTIERS MÉCONNUS

TARMAQ, future cité des savoirs aéronautiques et spatiaux à Mérignac, a publié un baromètre sur l'attractivité de ces métiers. Il en ressort que la filière a une très bonne image : 83 % des personnes interrogées en Nouvelle-Aquitaine le reconnaissent. Mais qu'elle est très mal connue tant au niveau de ses entreprises, de ses métiers, que de ses parcours.

Si les entreprises leaders de la Région sont globalement bien identifiées : Dassault (76,8 %), Ariane Group (68,64 %),

Thales (62,42 %), France Aero (57,71), les autres sous-traitants sont peu connus. On constate également une grande difficulté à identifier les métiers, à l'exception de ceux de pilote ou d'ingénieur, ce qui renvoie une image élitiste de la filière. La population néo-aquitaine a également des difficultés à associer un métier à un diplôme nécessaire pour l'exercer et la plupart du temps a tendance à surévaluer le niveau de formation attendue.



nale sur la rémunération du secteur de la défense en 2022 (lire plus loin). « Les poids lourds de l'industrie sont très bien positionnés pour trouver des talents et des compétences. Mais alors que le recrutement avait été très bousculé pendant la période Covid, aujourd'hui les demandes explosent ! (...) Des profils d'ingénieurs qui demandent une certaine technicité, de l'expertise, sont très difficiles à chercher et à recruter », ajoute-t-elle. Et les tensions de recrutement se

font ressentir sur tout le territoire national. « Nous recevons des demandes de toute la France », détaille Carla Vignau. « Nous venons d'être mandatés sur 2 missions, une à Toulouse, l'autre à Issy-les-Moulineaux ». Si le secteur de la défense peut rester tabou et ses métiers parfois méconnus, la consultante pointe toutefois une évolution nette ces derniers mois : « la guerre en Ukraine, en particulier, a réveillé les consciences ».

○○○

CARLA VIGNAU, LA DÉFENSE EN HÉRITAGE

Le secteur de la défense, Carla Vignau y est tombée quand elle était petite ; son père restaurait des véhicules anciens de l'armée française. Après des études de Sciences Politiques, elle suit un master de relations internationales à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), puis par la suite, de gestion de conflit. Là elle étudie les canaux de diplomatie, les conflits religieux, les études stratégiques en matière de défense, la cybersécurité, les enjeux géopolitiques. Après un stage de fin d'année en tant que consultante défense et sécurité, elle est finalement prise par le cabinet de recrutement bordelais AEY défense pour mener ce pôle, ainsi que le questionnaire. « Dans un contexte tendu, on voulait dessiner les tendances de marché », explique-t-elle, « voir les niveaux de rémunérations et les motivations. Produire une étude qualitative et représentative du marché de la défense. »

CARLA
VIGNAU
consultante pour
AEY Défense

DÉFENSE : L'AVOCATION AVANT LE SALAIRE

Le cabinet de recrutement bordelais AEY Défense (Approach Executive Yard) a publié une enquête de rémunération dans le secteur de la défense. Elle a été réalisée d'avril à juin dernier sur un panel de 900 personnes en France.

Par Nathalie VALLEZ

« **N**otre enquête a été réalisée dans un contexte particulier » précise d'emblée Carla Vignau, consultante pour AEY Défense. « Sur fond de crise sanitaire, de conflit en Ukraine, on assiste à un retour des aspects de défense dans un contexte de réarmement général. » Pour cette enquête de rémunération, le cabinet bordelais a interrogé 900 salariés du secteur de la défense recouvrant les sous-secteurs de la défense, la sécurité, l'aéronautique, le spatial, le maritime et la cybersécurité. L'enquête a été réalisée d'avril à juin dernier. Cette étude de marché a été menée principalement auprès des cadres liés à la direction générale, à la direction administrative, ressources humaines, direction commerciale, export, ou avec des aspects plus techniques : métiers de l'ingénierie, chefs de programme, de projet, logistique supply chain. Ils ont été identifiés grâce aux canaux habituels, comme LinkedIn, l'Apec ou Cadre Emploi...

EN COURS DE FÉMINISATION

L'étude met en valeur un secteur très masculin (83% d'hommes), mais avec une dynamique de fond de féminisation, encouragée par les regroupements industriels : Gicat (défense et sécurité terrestre), le Gifas (aéronautique et spatiale) et le Gican (construction et activités navales). Le Gifas, par exemple, collabore avec l'éducation nationale pour améliorer l'attractivité des sciences, des techniques et de la recherche auprès des jeunes filles. Une tâche pourtant ardue quand on sait que la part de filles sortant des écoles d'ingénieurs (1/5^e environ) stagne. On trouve principalement des femmes sur les activités marketing et commerciale. La pyramide des âges est assez équilibrée, même si on constate que 55 % ont plus de 45 ans. « Mais

on a également une grande part de jeunesse », tempore Carla Vignau, remarquant que près de 23 % ont entre 25 et 35 ans, « en corrélation avec la sensibilisation progressive sur les enjeux de défense. »

RÉMUNÉRATION SATISFAISANTE

75 % des cadres interrogés se disent satisfaits de leur rémunération annuelle globale. En effet, 72 % ont une rémunération supérieure à 50 K€, contre 52 % tous secteurs confondus. Ils sont seulement 28% à avoir une rémunération inférieure à 50 K€, contre 46 % dans les autres entreprises. 36 % ont une rémunération supérieure à 80 K€ contre 13,3 % seulement tous secteurs confondus. On voit que la moitié des directeurs généraux ont une rémunération supérieure à 110 K€, de même que 40 %

« **75 % des cadres** interrogés se disent **satisfaits de leur rémunération annuelle globale** »

ooo

des cadres de la cybersécurité. À ces rémunérations fixes, s'ajoutent souvent des rémunérations individuelles variables, et des primes à l'intéressement et/ou à la participation, ainsi que des avantages en nature (véhicules, frais, CE...)

RECHERCHE CHEFS DE PROJETS

La recherche porte essentiellement sur les chefs de projets, avec une certaine technicité, englobant également le management. « On a une double dimension : on est mandatés pour des recherches de profils, mais également pour accompagner des candidats » insiste Carla Vignau. C'est un secteur assez diversifié. Les cadres y restent fidèles car ils peuvent passer de l'aéronautique à la cybersécurité. On remarque en effet que plus de 18 % sont dans le secteur depuis 16 à 25 ans et près de 15 % depuis 25 à 35 ans. En revanche, 34 % sont dans leur société depuis moins de 2 ans et 29 % depuis 2 à 5 ans, ce qui confirme un grand dynamisme.

LOCALISATION ET TÉLÉTRAVAIL

À la question des motivations, arrive en 1er choix l'intérêt de la mission confiée, pour un peu plus de 60% des répondants. En 2^e choix seulement, la rémunération est évoquée par 33 % des répondants, suivie par la localisation géographique (24,4 %) puis l'environnement du travail, et les perspectives d'évolution. « La localisation géographique est un aspect très important des motivations, ça entre en corrélation avec la crise Covid, et un certain nombre estiment par exemple que le télétravail est un aspect important de prise de poste. Certaines personnes préfèrent vivre en province. Les jeunes en particulier veulent faire du télétravail » analyse Carla Vignau. « C'est une donnée de plus en plus importante, qui bouleverse les conditions traditionnelles de travail ».

DES SAL

83 %
d'hommes

17 %
de femmes

22 %
35-45 ans

22,78 %
25-35 ans

36,49 %
45-55 ans

18,73 %
+ de 55 ans

13,90 %
dans
le spatial

37,59 %
dans l'aéronautique

34,62 %
dans la défense
et la sécurité

4,78 %
dans la
cybersécurité

6,38 %
dans le
maritime-naval

2,73 %
autre

AIRES ATTRACTIFS

RÉMUNÉRATIONS

28 % gagnent moins de 50 K€

36 % gagnent entre 50 et 80 K€

24 % gagnent entre 80 et 110 K€

12 % gagnent plus de 110 K€

51,52 % travaillent dans des entreprises de plus de 1000 employés

19 % dans des entreprises de moins de 100 employés

43 % travaillent pour des entreprises de plus de 500 millions de chiffre d'affaires

72 % des collaborateurs perçoivent une rémunération variable

65 % des collaborateurs perçoivent une prime d'intéressement et/ou à la participation

PARCOURS

9,29 % sont dans le secteur depuis moins de 2 ans

18,22 % sont dans le secteur depuis 16 à 25 ans

14,87 % sont dans le secteur depuis 25 à 35 ans

34,07 % sont dans leur société depuis moins de 2 ans

28,89 % sont dans leur société depuis 2 à 5 ans

12,59 % sont dans leur société depuis 5 à 8 ans

49 %

des DG gagnent plus de

110 K€

58 %

des chefs de projet/ingénieur gagnent moins de

50 K€

40 %

des directeurs en cybersécurité gagnent plus de

110 K€

100 %

des DRH gagnent entre

50 et 100 K€

Source : AEY Défense

AQUITI GEST CAPITAL DYNA

Le leader néo-aquitain du capital-investissement a été très actif en 2022, avec la création du fonds « Relance Nouvelle-Aquitaine » (RNA) et près de 230 millions d'euros sous gestion. Aquiti Gestion anticipe un maintien de son activité en 2023 et prévoit le lancement du fonds Aquiti Venture, pour lequel la société vise un second closing à 60 millions d'euros mi-2024. Les détails avec son président, François Cavalié.

Par Jennifer WUNSCH



FRANÇOIS
CAVALIÉ

président d'Aquiti Gestion

Avec 26 millions d'euros investis dans 34 entreprises du territoire en 2022 et 230 millions d'euros sous gestion, Aquiti Gestion confirme sa place de leader du capital-investissement sur le territoire. « Nous figurons encore une fois dans le classement national des 10 fonds les plus actifs en nombre annuel d'opérations d'investissement, alors même que notre démarche ne se trouve qu'en Nouvelle-Aquitaine », se félicite François Cavalié, président d'Aquiti Gestion. Les 10 fonds gérés par Aquiti, qui représentent actuellement environ 200 participations, lui permettent d'investir à chaque étape de la vie des entreprises des tickets allant de 10 000 à 10 millions d'euros. « Notre particularité est de savoir accompagner les entreprises tout au long du continuum de leurs besoins en financement : en amorçage, en création, en développement, en croissance, mais aussi en transmission », précise-t-il. Aquiti a par exemple investi dans la biotech bordelaise TreeFrog Therapeutics pour l'aider à se lancer en 2018, mais également lors de sa dernière levée de fonds de 64 millions d'euros en 2021 ; ou encore dans Aelis Farma, dont le fonds est actionnaire depuis 2013 et a renforcé sa participation lors de son introduction en bourse en 2022. « C'est notre marque de fabrique : être là au démarrage puis accompagner les entrepreneurs grâce à notre proximité territoriale », estime François Cavalié.

ION MIQUE

IMPACT ET DEEPTech

En phase avec son territoire, Aquiti Gestion, qui compte une vingtaine de collaborateurs entre Bordeaux, Poitiers et Limoges, « s'inspire beaucoup de la feuille de route Néo-Terra de la Région, que l'on transcrit dans notre démarche stratégique », assure son président. Aquiti a notamment lancé en 2022 RNA (pour « Relance Nouvelle-Aquitaine »), un fonds dit article 8, c'est-à-dire prenant en compte les critères extra-financiers (ESG et/ou RSE), qui investit en capital-développement dans les structures ayant subi la crise. En 2023, RNA, qui accompagnera bientôt 4 entreprises, devrait être porté à 30 millions d'euros. Aquiti devrait également lancer cette année un nouveau fonds, « Aquiti Venture », pour financer les entreprises à impact positif et du secteur des deeptech, des technologies de rupture favorisant notamment la transition énergétique, la transition digitale et le développement à l'international, également en politique de progrès ESG/RSE. Visant un premier closing à 30 millions d'euros, Aquiti espère en atteindre un second à 60 millions d'euros d'ici mi-2024. « Nous avons déjà le soutien de la Région, d'Arkéa et de Bpifrance », assure le président d'Aquiti.

OUTIL DE LA RÉGION

La société de gestion, dont le principal actionnaire est en effet la Région Nouvelle-Aquitaine, constitue l'un de ses outils pour attirer les entreprises sur le territoire. « Il existe ici un accueil très favorable en termes de dispositifs économiques, une culture d'apport en fonds propres dont nous sommes un maillon important », rappelle François Cavalié. Aquiti gère également pour la Région l'association Nouvelle-Aquitaine Amorçage, qui accorde chaque année une quarantaine de prêts d'honneur à des chefs d'entreprises avec des projets innovants. Portée par une conjoncture dans laquelle « tout concourt à l'augmentation des besoins en fonds propres des entreprises, malgré la baisse des valorisations ». Aquiti Gestion espère recruter deux nouveaux directeurs de participations pour soutenir son activité d'investissement et de désinvestissement en 2023.

AQUITI GESTION EN CHIFFRES

Création : 1998

Constitution en société de gestion : 2019

Collaborateurs : 20

Nombre de fonds : 10

Participations : 200

Montant sous gestion :
environ 230 millions d'euros

Bilan 2022 :

26 millions d'euros investis dans
34 entreprises / désinvestissement
de 34 entreprises



NÉODIO

CHANGE DE TON

Stéphane Even, fondateur de l'entreprise bordelaise Néodio, fabricant de matériel hifi haut de gamme, change de braquet. En 2023, la marque opère un repositionnement pour proposer du matériel à des prix plus abordables et mise sur la réparabilité.

Par Marie-Amélie HUSSON

« **J**e quitte le marché du très haut de gamme ». Une décision stratégique lourde de sens pour Stéphane Even, fondateur de l'entreprise bordelaise Néodio, fabricant de matériel hifi, spécialisée dans le haut de gamme depuis 2001. Pour cette année 2023, le dirigeant a décidé de revoir son positionnement afin de rendre sa marque plus accessible. « Il y a une tendance dans la hifi : c'est toujours plus cher, et on s'éloigne des classes moyennes », argumente-t-il. La solution : simplifier sa technologie. Plus de gadget, plus d'afficheur digital, plus de télécommande. « Ce sera à l'ancienne, avec les boutons, on se lève et on tourne. Mais cela me permet de baisser le prix », développe-t-il. Ainsi, le prix de son prochain amplificateur devrait osciller entre 4 000 et 4 500 euros, contre 19 000 euros pour sa dernière hifi en date, Origine B2. Il avait également vendu près de 3 000 exemplaires de son amplificateur précédent, Origine B1. « La hifi a été inventée par les classes moyennes, dans les années 60 tout le monde pouvait prétendre en avoir une correcte », détaille Stéphane Even qui observe depuis quelques années des produits de luxe arriver sur le marché, avec des enceintes allant de 100 000 à 200 000 euros. « On dilate complètement

le marché et on blase les gens normaux de la hifi en leur disant que s'ils n'ont pas ces sommes-là, ils n'auront rien, ce qui est faux », analyse-t-il. C'est pourquoi il a choisi de revenir à des produits plus accessibles. « Je considère que ce qui compte réellement, c'est qualité du son et l'émotion que ça donne », insiste l'entrepreneur.

60 % DES SOUS-TRAITANTS EN GIRONDE

En simplifiant ses produits, le fondateur les rend plus abordables mais surtout plus durables. Avec ce retour à « l'ancienne », l'entreprise s'engage à garantir ses futurs produits, y compris l'électronique, durant dix ans. « En simplifiant le schéma, je ne serai plus dépendant de composants électroniques ou de puces qui peuvent disparaître demain. Donc je suis sûr que mon produit sera réparable », argumente Stéphane Even.

Cet engagement pour rendre ses produits durables et réparables s'inscrit dans un programme plus large, baptisé le Blue Program. Il inclut aussi une promesse d'écoconception (notamment en supprimant toutes les fonctions gadget). Néodio a également misé sur une fabrication française. 60 % de ses sous-traitants sont basés en Gironde. La fabrication des cartes

STÉPHANE
EVEN

fondateur de Néodio

électronique et l'assemblage final sont réalisés par la société FEDD, basée en Dordogne. Enfin Néodio a supprimé le plastique de tous ses emballages. « On a développé, avec Smurfit Kappa, un emballage entièrement en kraft et en carton », ajoute le Bordelais. « Ça demande des efforts, de l'argent et de l'investissement, mais je suis persuadé que les gens sont sensibles à ça ».

QUADRUPLER LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Avec ce nouveau positionnement, Stéphane Even espère se distinguer et faire de Néodio la première marque de hifi française écoresponsable. Le nouvel amplificateur de Néodio devrait sortir aux alentours du mois de mai, et d'autres produits verront le jour ensuite. « Avec ces nouveaux produits, je compte bien quadrupler mon chiffre d'affaires dans les quatre ou cinq années qui viennent », se réjouit Stéphane Even.

« En simplifiant mes produits, je ne serai plus dépendant de composants électroniques ou de puces qui peuvent disparaître demain. **Donc je suis sûr qu'ils sont réparables** »



L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

GIRONDE LES VIGNERONS DE SAINT-ESTÈPHE S'ARMENT CONTRE LA GRÊLE

L'épisode de grêle du 20 juin 2022 aura laissé des stigmates sur le vignoble girardin. Pour limiter les dégâts induits par les changements climatiques, le syndicat viticole de Saint-Estèphe a voté, lors de sa dernière assemblée générale, l'adoption d'un système de lutte collectif contre la grêle déployé par la société Selerys. Grâce à une plateforme intégrant un outil d'évaluation des risques de grêle, les nuages dangereux seront identifiés. Ainsi alertés, les viticulteurs d'astreinte pourront activer à distance le lancement de ballons gonflés à l'hélium. Sept postes de tirs semi-automatiques seront répartis sur l'ensemble de l'AOC, soit 1180 hectares et 61 châteaux. Ce système, déployé à partir d'avril 2023, est financé par une cotisation à l'hectare.

La Philharmonie
de l'Elbe à Hambourg



BORDEAUX 3 NOUVELLES DESTINATIONS EN ALLEMAGNE AVEC VOLOTEA

Pour la première fois, la compagnie aérienne low-cost Volotea va relier la capitale girondine à 3 nouvelles destinations en Allemagne : Düsseldorf, Stuttgart et Hambourg. Volotea a conclu un partenariat commercial avec Eurowings, filiale de la compagnie allemande Lufthansa, pour ces nouvelles dessertes. La compagnie espagnole desservira donc Düsseldorf les lundis et vendredis ; Stuttgart les lundis et vendredis, et les mardis et vendredis en juillet et août ; et Hambourg tous les mardis et vendredis. En 2022, Volotea a assuré depuis Bordeaux près de 3 200 vols, avec un taux de remplissage de 94%, pour desservir 24 destinations dont 8 exclusives.



CARNET

L'Association des ports de plaisance de l'Atlantique (APPA), lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à La Rochelle le 27 janvier dernier, a élu pour nouveau président Germain STOLDICK, directeur général du port d'Arcachon. Il succède à Bertrand MOQUAY, du port de La Rochelle, qui a exercé la présidence de l'APPA durant 12 ans et qui en assurera la vice-présidence. Directeur général du port d'Arcachon depuis octobre 2021, Germain Stoldick a occupé auparavant différentes fonctions au sein de la mairie d'Arcachon ou en tant que collaborateur parlementaire.



© Sunna Design

BLANQUEFORT SUNNA DESIGN ACCÉLÈRE SA CROISSANCE

Sunna Design, leader de l'éclairage public solaire et connecté, annonce un doublement de son chiffre d'affaires à plus de 18 M€ en 2022. L'entreprise, basée à Blanquefort, signe ainsi son premier exercice rentable avec un résultat opérationnel positif. En 2022, année du dixième anniversaire de création de l'entreprise, Sunna Design s'est affirmée comme acteur incontournable de l'éclairage solaire public en France. Sans oublier son contrat d'installation de 50 000 candélabres autonomes solaires en milieu rural au Togo, accompagné de services de maintenance sur 12 ans, pour 40 millions d'euros. Un projet en cours de déploiement. Un second grand projet a par ailleurs été signé en novembre dernier pour la fourniture de lampadaires solaires autonomes avec l'association Communes et villes unies du Cameroun (CVUC). 100 750 luminaires seront livrés et installés dans 260 communes togolaises en zone rurale. La première phase prévoit l'installation, en 2023, de 17 750 lampadaires solaires produits sur le site de Blanquefort en Gironde.

MÉDOC LE CHÂTEAU CHASSE-SPLEEN RACHÈTE SON VOISIN BRILLETTE

Le Château Chasse-Spleen s'est offert la croupe de graves qui lui manquait en faisant l'acquisition de l'un de ses voisins le Château Brillette. Les quatre croupes de graves qui font l'identité de Moulis-en-Médoc sont désormais réunies dans le giron de Chasse-Spleen, dirigé depuis 2000 par Céline Villars-Foubet et son mari Jean-Pierre Foubet. Les 35 hectares de Brillette viennent ainsi conforter la position de premier vignoble de l'appellation Moulis-en-Médoc tant en surface qu'en volume pour le Château Chasse-Spleen. « Nous sommes très fiers d'avoir été choisis par nos amis Flageul pour continuer à faire vivre ce grand terroir. Celui de Brillette connu depuis toujours pour sa qualité de graves ne pouvait nous échapper. Avec cette acquisition, notre palette de sols est optimisée pour donner encore plus de profondeur à nos vins », a commenté Céline Villars.



© Wikimedia Commons



L'équipe d'ESG

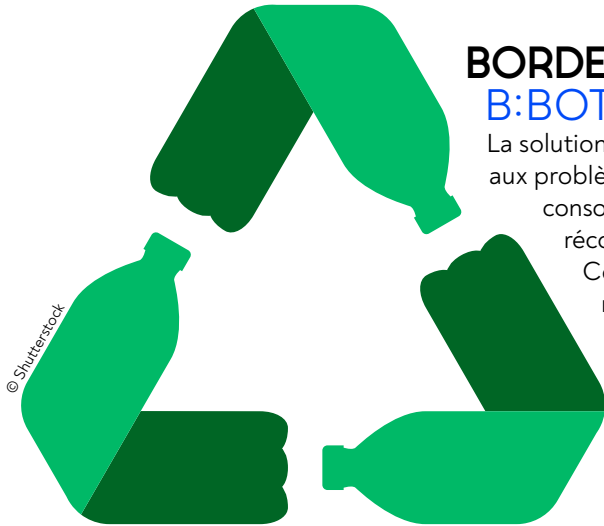
NOUVELLE-AQUITAINE DEUX ÉQUIPES BORDELAISES PRIMÉES AU TOURNOI DE GESTION

Pendant deux jours, lors de la grande finale régionale du tournoi de gestion, se sont affrontées neuf équipes de quatre étudiants venues d'établissements scolaires et universitaires de toute la région.

À la tête d'une entreprise virtuelle, les participants devaient se glisser dans la peau d'un chef d'entreprise, s'affronter sur un marché grâce à un simulateur de gestion et prendre les bonnes décisions stratégiques et opérationnelles pour développer leur affaire. Pour éclairer leurs prises de décisions, ils pouvaient prendre conseil auprès de vrais interlocuteurs et partenaires habituels de l'entreprise, présents pour l'occasion : experts-comptables, banquiers, assureurs... L'équipe du lycée Gustave-Eiffel (DCG) a décroché le challenge « Marketing ». Elle était composée de Salima El Amraoui, Intissare El Haj, Mael Grangier, Mélina Vareilhas. L'équipe de l'école de commerce ESG de Bordeaux (DSCG) a été lauréate du challenge « Finance ». Elle était composée de Marie Barbier, Clément Fazilleau, Billel Khenifsa, Bérénice Mayeur.



L'équipe du lycée Gustave-Eiffel



BORDEAUX B:BOT DÉBARQUE !

La solution b:bot s'installe à Bordeaux : une initiative, pour faire face aux problèmes environnementaux, accessibles facilement aux consommateurs. Ces machines, Made in France, permettent de récolter les bouteilles en plastique des consommateurs. Ces derniers voient ainsi leurs actes de bienveillance récompensés par des bons d'achat. Aujourd'hui, 400 machines ont été installées, 80 millions de bouteilles collectées, et 800 000 euros distribués sous forme de bons d'achat. Conçue en France, cette machine est une solution efficace au problème du tri.



BORDEAUX VITAMONT INVESTIT SUR UNAJU

Un look japonais épuré, de fines bulles, des infusions de plantes et de fruits, une bouteille transparente de Bordeaux : Il s'agit d'un apéritif sans alcool, de la marque Unaju, créée par Marion et François Delmas Saint Hilaire, jeunes entrepreneurs. Ces boissons sont ainsi toutes certifiées bio et sans additifs. C'est ce positionnement original et premium, ainsi que la personnalité des deux dirigeants qui ont séduit Charles Kloboukoff, président fondateur de Compagnie Léa Nature et le Comité de Direction de Vitamont. L'investissement est ainsi à hauteur de 60 % du capital, dans un premier temps. Le cédant, Franck Latrille, continuera d'accompagner la prometteuse start-up, qui dépassera largement le million d'euros cette année avec une croissance à deux chiffres.



BORDEAUX TEQOYA LANCE L'E-FILTRATION

Pour répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins en constante évolution de ses utilisateurs, TEQOYA annonce le lancement de son purificateur d'air Alana : une innovation doublement brevetée, unique en France, qui neutralise jusqu'à 99,9 % des particules ultrafines des lieux clos. Fondée en 2015 par un trio d'ingénieurs, l'entreprise développe des technologies innovantes dédiées à la purification de l'air. Entièrement écoconçue en France, la gamme de produits répond aux enjeux de la santé publique. Aujourd'hui, la société s'appuie sur une équipe de 16 experts qui accompagnent quotidiennement les particuliers, collectivités, et institutions publiques dans leur quête d'un air plus sain. Avec déjà plus de 33 000 lieux purifiés dans 60 pays, TEQOYA ambitionne de multiplier par deux son chiffre d'affaires d'ici deux ans, ainsi qu'ouvrir dix postes pour accompagner cette croissance.

BORDEAUX DES ÉTUDIANTS REMPORTENT LE PROJECT WEEK 2023

« Améliorer la vie en ville durablement » : c'est autour de cette problématique que les huit équipes finalistes, des campus Ionic Group, ont présenté leur projet, mardi 31 janvier dernier, face au jury de la Project Week 2023. Ce dernier était composé de la direction générale de JCDecaux. Après deux heures de pitch, les trois meilleurs projets ont été sélectionnés : Bordeaux (vainqueur), Strasbourg et Toulouse. L'édition 2023 a été marquée par la réalisation de projets innovants et créatifs répondant à des enjeux sociétaux : l'écologie, l'ouverture sur le monde, la culture, la santé, la sécurité, ou encore les nouvelles technologies.





VIN OR

On peut dire que c'est une nouvelle mode ! Connaissez-vous cette façon particulièrement originale d'aborder la vinification d'un vin blanc pour en faire ce que l'on appelle un vin orange ? Orange, qui n'a rien à voir avec les arômes du vin, mais simplement différent par sa couleur plus foncée qu'un vin blanc classique. En fait, le vin orange est élaboré à la manière d'un vin rouge, vinifié avec la pulpe et la peau du raisin. La couleur orange provient donc de cette macération de la peau et comme

pour les raisins rouges, celle-ci confère aux vins orange de beaux tanins ! C'est le cas de cette toute nouvelle cuvée signée par la très fameuse Cave de Tain, installée au pied de la célèbre colline de l'Hermitage dans le vignoble septentrional de la vallée du Rhône. À l'issue de sa vinification, cette cuvée de viognier (60 %) et marsanne (40 %) est élevée en fûts de 400 litres pendant 7 à 8 mois sur lies fines, ce qui permet de conserver le fruit et de préserver la couleur orangée sans trop dénaturer l'origine gustative du vin par un boisé trop marqué. L'objectif est d'obtenir un vin



CAVE DE TAIN ANGE 2021

à la fois puissant par sa structure et particulièrement riche par un bouquet complexe et très original. Il vous transportera dans un monde d'épices, aux saveurs de raisins secs et d'oranges amères. Au nez, se dégagent des notes complexes, végétales, herbacées et florales sublimées par des effluves fumés. C'est un véritable voyage dans des saveurs nouvelles... Il est conseillé de le déguster entre 12 et 14°C à l'apéritif, en accompagnement de volailles rôties, d'une paëlla ou d'un dos de cabillaud au curry.

Cavedetain.com

© Atelier Gallien - E.J.G



Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX

ISABELLE
ROUSSEL
notaire à Libourne

CHEMINS RURAUX, UN DÉDALE JURIDIQUE

À qui appartiennent les chemins ruraux, qui peut s'en servir, qui doit les entretenir et peut-on en interdire l'accès ? Autant de questions régulièrement posées aux tribunaux concernant ces voies de circulation pour lesquelles les contentieux sont nombreux. La loi du 21 février 2022 autorise désormais le conseil municipal, par délibération, à procéder à leur recensement afin d'apaiser la circulation en milieu rural.

Par Me Isabelle ROUSSEL,
notaire à Libourne

SOURCE DE CONTENTIEUX

Dans le langage courant, les chemins ruraux sont des voies de circulation situées à la campagne, par opposition aux rues qui se trouvent dans les villes, les villages ou les agglomérations. Du point de vue de la langue française, l'adjectif rural n'est d'ailleurs pas utile puisque le terme « chemin » signifie déjà, en lui-même, une voie tracée dans la campagne. Dans le code rural et de la pêche maritime, les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, et qui n'ont pas été classés comme voies communales. En droit, le sens est donc beaucoup plus étroit, et toute la difficulté en la matière consiste à qualifier juridiquement le chemin pour connaître les règles qui lui

sont applicables. Concrètement, il s'agit de savoir à qui il appartient, qui peut s'en servir, qui doit l'entretenir, et si on peut en interdire l'accès. Ces questions sont régulièrement posées aux tribunaux. Car si bon nombre de chemins ruraux ont été supprimés lors des remembrements effectués par le passé, le contentieux les concernant est abondant, révélant à la fois leur utilité, et leur nouvelle fonction environnementale.

PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE

Les chemins ruraux au sens du code rural et de la pêche maritime appartiennent aux communes et sont affectés à l'usage du public, mais ils ne font pas partie de la voirie communale. La voirie communale comprend en effet les voies urbaines, les che-

mins vicinaux entretenus et les chemins ruraux reconnus dont l'incorporation a été décidée par le conseil municipal. Ainsi, seule une décision de classement d'un chemin rural comme voie communale est de nature à intégrer cette voie dans le domaine public de la commune. Les chemins ruraux au sens strict ne doivent donc pas être confondus avec les « chemins ruraux reconnus » qui, eux, font partie de la voirie communale.

Les chemins ruraux au sens strict font partie du domaine privé de la commune. Cela implique notamment qu'un particulier peut acquérir un chemin rural par la prescription trentenaire (en se comportant comme un propriétaire, et notamment en interdisant l'usage à quiconque). En outre, la commune n'est pas obligée d'entretenir le chemin, sauf si elle a accepté de le faire, et notamment si elle a déjà réalisé des travaux destinés à en assurer ou à en améliorer la viabilité. Enfin, contrairement aux chemins dépendant du domaine public, les chemins ruraux peuvent être vendus, mais seulement s'ils ont cessé d'être affectés à l'usage du public. La vente peut alors en être décidée après enquête publique par le conseil municipal, à moins que les intéressés groupés en association syndicale n'aient demandé à se charger de l'entretien. Les propriétaires riverains sont prioritaires pour l'achat de l'ancien chemin rural. Depuis la loi du 21 février 2022 dite 3DS,

○○○

les chemins ruraux peuvent également faire l'objet d'un échange, sous certaines conditions.

Les chemins ruraux ne sont pas des chemins de servitude. Les servitudes sont des droits réels qui grèvent un immeuble appartenant à un particulier (fonds servant) au profit d'un immeuble appartenant à un autre particulier (fonds dominant). La plupart des servitudes résultent d'un contrat aux termes duquel la servitude est volontairement constituée entre les deux fonds. Elle peut aussi être imposée au fonds servant par une décision de justice, notamment lorsque le fonds dominant est enclavé, c'est-à-dire qu'il ne dispose d'aucun accès à la voie publique. Seuls les propriétaires des fonds dominant et servant peuvent utiliser le chemin sur lequel porte la servitude. Les chemins ruraux ne doivent pas non plus être confondus avec les chemins et sentiers d'exploitation, lesquels sont également des chemins privés. Les chemins d'explo-

Contrairement aux chemins dépendant du domaine public, **les chemins ruraux peuvent être vendus**, mais seulement s'ils ont cessé d'être affectés à l'usage du public.

tation servent exclusivement à la communication entre divers fonds immobiliers ou à leur exploitation (laquelle n'est pas nécessairement agricole), peu importe la situation d'enclavement éventuelle des propriétés concernées.

Leur usage est commun à tous les propriétaires riverains, mais il leur est réservé s'ils le souhaitent. Seul l'usage du chemin est partagé, non la propriété. Les chemins ruraux se distinguent également des chemins de desserte, de culture ou d'aisance qui ne desservent qu'un seul fonds et appartiennent au propriétaire de ce fonds.

À L'USAGE DU PUBLIC

La question se pose lorsque le chemin n'a pas de numéro cadastral distinct, et que la personne qui se prétend propriétaire n'est pas en mesure de justifier d'une origine trentenaire établie par des actes (notariés si possible). Pour les chemins ruraux au sens strict, la loi prévoit que tout chemin affecté à l'usage du public est présumé, jusqu'à preuve du contraire, appartenir à la commune sur le territoire de laquelle il est situé. L'affectation à l'usage du public est elle-même présumée, notamment par l'utilisation du chemin rural comme voie de passage ou par des actes réitérés de surveillance ou de voirie de l'autorité municipale.

Ne peuvent donc pas être qualifiés de chemins ruraux les chemins qui appartiennent à une personne privée en vertu d'un acte notarié ou d'un jugement.

Concernant les servitudes, comme elles résultent également d'un acte ou d'un jugement, le chemin appartient nécessairement au propriétaire du fonds dominant. En ce qui concerne les chemins d'exploitation, ils peuvent appartenir à un ou plusieurs propriétaires riverains, en vertu d'un titre de propriété. C'est le cas lorsque les titres successifs visent expressément le chemin. La qualification de chemin rural ne peut donc pas non plus être retenue dans cette hypothèse. Mais, en l'absence de titre de propriété, les chemins d'exploitation sont présumés appartenir aux propriétaires riverains, chacun pour la partie qui borde sa propriété. Ils ne sont donc pas en indivision ou en copropriété. Dans ce dernier cas, comme en matière de chemins ruraux, c'est donc la qualification du chemin qui commande sa propriété, ce qui est source d'incertitudes.

NON INTÉGRÉ À LA VOIE COMMUNALE

Le chemin rural au sens strict doit remplir trois conditions : appartenir à la commune, être affecté à l'usage du public, et ne pas avoir été intégré à la voirie communale. Ainsi, ne constitue pas un chemin rural un chemin appartenant à la commune mais qui n'est pas affecté à l'usage du public (par exemple, un chemin d'accès réservé aux employés communaux).





Ne constitue pas non plus un chemin rural un chemin affecté à l'usage du public, mais qui n'appartient pas à la commune. En effet, si l'usage des chemins et sentiers d'exploitation peut être interdit au public, il ne s'agit pas d'une obligation. Dès lors, l'ouverture d'un chemin au public ne suffit pas à exclure la qualification de chemin d'exploitation et donc à qualifier le chemin de chemin rural.

Enfin, le chemin rural ne doit pas non plus être intégré à la voirie communale. Il est à ce titre d'autant plus difficile d'identifier le chemin rural que les paysages ruraux évoluent. Or, un chemin situé dans une zone urbanisée et présentant l'aspect d'une rue ne constitue pas un chemin rural car il fait partie de la voirie communale. La qualifica-

Depuis la loi du 21 février 2022, le conseil municipal peut désormais, par délibération, décider **le recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la commune.**

tion du chemin est donc susceptible d'évoluer dans le temps. C'est pourquoi, depuis la loi du 21 février 2022, et son décret d'application en date du 26 décembre 2022, le conseil municipal peut désormais, par délibération, décider le recensement des chemins ruraux situés sur le territoire de la

commune. Cette délibération suspend pendant deux ans maximum le délai de prescription pour l'acquisition des parcelles comportant ces chemins. On ne peut qu'espérer que le recensement des chemins ruraux aidera à apaiser la circulation en milieu rural.



LA TARE DE LA BALANCE

La balance commerciale française est, pour le moins, déséquilibrée : elle n'a pas été excédentaire depuis 2003 et le déficit se creuse inexorablement. Si notre facture énergétique a lourdement pesé dans la balance en 2022, le faible taux d'industrialisation de la France n'aide pas à redresser la situation.

Par le professeur Jean-Marc FIGUET
Bordeaux School of Economics
Responsable du Master « Banque et Finance »

La balance commerciale retrace l'ensemble de nos transactions sur biens et services avec le reste du monde. Année après année, inlassablement et irrémédiablement, le déficit commercial bat des records : 164 milliards d'euros en 2022, soit un quasi-doublement par rapport à 2021. Nos échanges commerciaux sont déficitaires vis-à-vis de toutes les régions du monde. Rappelons que notre dernier excédent commercial remonte à 2003. Une éternité. Les statistiques des Douanes nous indiquent que la part en valeur des exportations françaises dans les exportations mondiales passe de 2,7% en 2021 à 2,5% en 2022. En 2003, cette part était de 5,2%. En 20 ans, notre présence sur les marchés mondiaux a donc été divisée par 2.

FINANCEMENTS ÉTRANGERS

Pire, la balance des transactions courantes, qui inclut les transactions commerciales et les transactions financières avec le reste du monde, est également déficitaire d'environ 53 milliards. En 2022, nous avons plus dépensé que nous n'avons gagné. Notre capacité de financement est devenue négative et nous avons dû emprunter ces 53 milliards à l'extérieur. Nous sommes donc devenus dépendants des financements étrangers, ce qui constitue un facteur supplémentaire d'affaiblissement de notre économie sur la scène mondiale. Dans un contexte géopolitique tendu, notre situation n'est certes pas singulière. En effet, la balance com-



« Nos échanges commerciaux sont déficitaires vis-à-vis de toutes les régions du monde. »

ooo

merciale de la zone euro, excédentaire en 2021 (+116 milliards), est devenu déficitaire en 2022 (-314 milliards) avec un déficit record à l'égard de la Chine (-400 milliards). Et même, l'Allemagne, pourtant championne du monde du commerce international, a souffert de l'environnement mondial. Son excédent commercial a été divisé par 2 entre 2021 et 2022 pour s'établir à « seulement » 76 milliards d'euros. Si elle n'est pas singulière, notre situation commerciale interroge tout de même sur notre positionnement dans l'économie mondiale.

LOURDE FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Les causes du déficit commercial français sont bien connues, les matières premières et l'industrie. Ces causes ont été aggravées par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar (-11% en 2022) qui a renchéri le coût de nos importations. L'économie française est structurellement dépendante de ses importations de matières premières, notamment de pétrole et de gaz. La guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie ont fait flamber les prix de l'énergie. Et l'entretien de nos centrales nucléaires ne nous a pas permis d'exporter de l'électricité. Total, la facture énergétique s'est alourdie de 70 milliards d'euros en 2022. La construction de nouveaux réacteurs nucléaires EPR, ainsi que le développement de sources d'énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire, prendront du temps avant que notre mix énergétique évolue significativement.

« Les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 499 salariés), celles qui font la force du tissu industriel allemand, ne sont pas légion en France. »

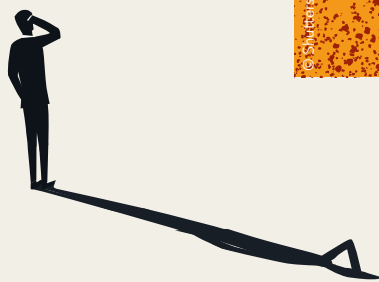
MANQUE D'ETI

Le déficit industriel (-78,5 milliards) est plus alarmant car il traduit, un peu plus chaque année, l'effondrement de notre industrie et notre perte de compétitivité. Seuls 5 secteurs, toujours les mêmes, sont excédentaires : l'aéronautique (+23,5 milliards), les boissons (+16), les parfums et cosmétiques (+15,4), la construction navale (+3,1) et la pharmacie (+2,9). Les autres secteurs sont tous déficitaires. La palme revient, d'une part, au secteur automobile (nous préférons les allemandes et les japonaises aux françaises) et, d'autre part aux produits de l'optique, de la téléphonie et de l'informatique (nous n'en produisons quasiment pas). Le nombre d'entreprises exportatrices est insuffisant si on le compare à nos voisins européens. On le sait, depuis longtemps, la taille des entreprises françaises est souvent trop petite pour les inciter à aller vendre leurs produits à l'étranger. Les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 499 salariés), celles qui font la force du tissu industriel allemand, ne sont pas légion en France. De même, notre industrie exporte principalement vers l'Union européenne et pas assez vers d'autres zones de l'économie mondiale.

LE TAUX D'INDUSTRIALISATION LE PLUS FAIBLE D'EUROPE

Malgré les discours des uns et des autres et quelques exemples choisis de relocalisation réussie, la France se désindustrialise inexorablement. En 2000, notre industrie représentait 14% du PIB. En 2021, elle n'en représente plus que 9%. Bien évidemment, cette tendance n'est pas propre à la France et concerne l'ensemble de l'Union européenne (18% en 2000, 15% en 2021), mais elle y est beaucoup plus spectaculaire. Nous partageons aujourd'hui avec la Grèce, le taux d'industrialisation le plus faible en Europe, à la différence près que le taux d'industrialisation des Grecs est resté stable entre 2000 et 2021. On pourrait incriminer le droit du travail pour expliquer ce résultat. On pourrait tout aussi bien incriminer le droit européen de la concurrence qui empêche la création de géants dans l'industrie et les services comme aux États-Unis ou en Chine. Mais c'est surtout l'absence de stratégie industrielle depuis le début des années 1980, et l'avènement de la mondialisation, qui doivent être incriminés. Pas de politique industrielle, pas d'industrie, pas d'exportation. Et, on peut regarder avec effroi la politique industrielle américaine visant à attirer les fleurons européens, à coup de gigantesques subventions, pour les accompagner dans leur transition climatique. Et, on peut, pour l'instant au moins, regarder avec effroi la faiblesse de la réponse française et européenne. Le retour à la souverai-

« **Le retour à la souveraineté économique**, en réaction à la crise sanitaire et à la géopolitique, **est une gageure.** »



neté économique, en réaction à la crise sanitaire et à la géopolitique, est une gageure. On ne peut qu'espérer que le plan de relance « France 2030 » infléchira la tendance séculaire de désindustrialisation et de mauvais positionnement de nos industries sur les marchés mondiaux.

LE TRANSPORT MARITIME PERFORME

Les services sont LA force structurelle de l'économie française : le tourisme et les services aux entreprises. Ils ont permis de dégager 50 milliards d'euros d'excédents en 2022 (36 milliards en 2021). La dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et la levée des restrictions sanitaires a fait revenir les touristes américains sur le territoire. Dans le Sud-Ouest, la côte atlantique et les campagnes ont vu affluer les touristes. À Bordeaux,

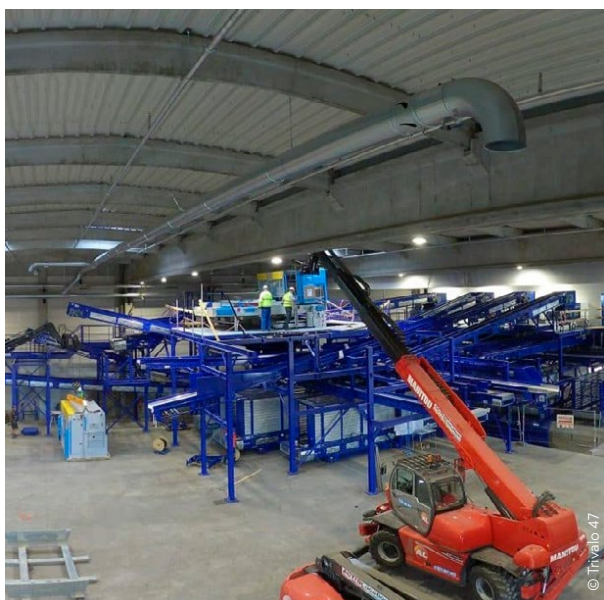
où on est presque revenu à la fréquentation de 2019, le Bassin des Lumières a fait le plein. De bonne augure pour 2023 qui devrait marquer le retour en force des Chinois. Les services produits, les banques et les assurances ont, comme d'habitude, contribué à l'excédent de la balance des services. Avec le Brexit, la place de Paris devient incontournable en Europe et le savoir-faire de notre industrie financière n'est plus à démontrer. Il est à noter que le transport maritime est apparu en 2022 comme un nouveau point fort de l'économie française. Les résultats exceptionnels de CMA-CGM (30 milliards de profits en 2022) sont venus gonfler notre excédent commercial. Reste à savoir si ces résultats ne sont que transitoires, une conséquence des perturbations post-Covid, ou durables.

L'analyse de la balance commerciale révèle la spécialisation et le positionnement d'une économie dans l'ordre mondial. L'économie peut, de ce point de vue, être considérée comme forte parmi les faibles, mais faible parmi les fortes.

LES ECHOS EN RÉGION

MARMANDE LA RÉGION AU SOUTIEN DE CÉSAME

82 400 euros ont été alloués à la commune de Marmande pour le projet de requalification de la friche Césame et plus précisément la rénovation et la réhabilitation de son hangar principal. Le projet Césame vise à hybrider les activités économiques avec des actions de formation professionnelle et d'innovation. Objectif : accélérer les transitions et de développer de nouvelles activités, dont des activités émergentes de l'économie sociale et solidaire, créatrices de richesse pour le Marmandais. En 2019, des premiers travaux d'aménagement du site ont permis l'installation de la Rock School Marmande, puis des Compagnons Bâisseurs, de l'ADES2 et de deux spécialités du projet de Campus des Formations Industrielles. La nouvelle phase de travaux porte sur la rénovation du hangar principal de la friche : il s'agit de réhabiliter 12 500 m² pour y développer un centre de ressources pour le territoire (bureaux, salles de réunion, cellules ateliers, restaurant/bar...). Les travaux ont démarré en fin d'année 2022, et la livraison est prévue pour l'été 2023.



DAMAZAN DÉMARRAGE DU NOUVEAU CENTRE DE TRI

Installé sur le site de l'Ecoparc de Damazan, Trivalo 47, nouveau centre de tri du département exploité par Paprec, vient de débiter son activité. Configuré pour le traitement de 15 000 tonnes de déchets par an, le centre de tri est désormais opérationnel : son activité a débuté le 31 janvier 2023. Au total, le leader français du recyclage traite chaque année plus de 18 millions de tonnes de déchets qui sont collectés et valorisés selon différentes filières : papier-carton, plastiques, bois, déchets de chantier, déchets industriels banals, déchets industriels dangereux, ferrailles, piles et déchets d'équipements électriques et électroniques, et métaux. Paprec compte 300 sites et 13 000 collaborateurs dans le monde entier pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros.



© Total Energies

MOBILITÉS

RECHARGE ÉLECTRIQUE RAPIDE À AIRE-SUR-L'ADOUR

La station-service Total Énergies Relais l'Adour, située sur l'A65 à Aire-sur-l'Adour, est désormais équipée de bornes de recharge haute puissance : deux bornes rapides de 50 kW et deux autres ultrarapides de 175 kW.

Grâce à ces équipements, les propriétaires de véhicules électriques peuvent retrouver une autonomie de 100 kilomètres en six minutes. Ou recharger environ 80 % de leur batterie en une vingtaine de minutes, soit le temps moyen d'arrêt sur autoroute. Les automates disposent de tous les connecteurs du marché, d'un support technique multilingues et acceptent divers modes de paiement. La station d'Aire-sur-l'Adour est l'une des 100 stations-service Total Énergies à proposer des emplacements entièrement dédiés aux véhicules électriques.

D'ici la fin de l'année, le groupe a pour objectif d'équiper 300 stations-service françaises en recharge haute puissance, 200 sur les axes routiers et autoroutiers, et 100 proches des points stratégiques des grandes villes.



© Ferme médicale

CBD

UN TOUT NOUVEAU LABORATOIRE D'EXTRACTION DANS LES LANDES

Pour créer ses huiles, infusions et bientôt ses produits cosmétiques, la Ferme médicale, créée en 2019 en Gironde pour cultiver du chanvre bio, vient d'installer son premier laboratoire d'extraction de CBD, molécule non psychotrope, dans les locaux du géant landais des huiles essentielles, Biolandes, à Le Sen. Grâce à la nouvelle législation française en la matière, plus besoin pour la jeune entreprise de faire cette extraction en CO₂ supercritique en Allemagne comme avant. Pour poursuivre son développement, la société qui entend proposer ses services d'extraction à des confrères chanvriers, vient de lancer une campagne de crowdfunding sur KissKissBankBank jusqu'à 100 000 euros pour renforcer son équipe de recherche et développement et réaliser une étude clinique sur ses huiles afin de « faire avancer la recherche française sur les cannabinoïdes ».

MIREMONT FOR EVER

La mythique pâtisserie salon de thé Miremont de Biarritz célèbre ses 150 ans d'existence avec la publication de *Miremont - Les riches heures de l'institution gourmande*. Rédigé par Jean-Marcel Toledo, actuel propriétaire exploitant du lieu, ce livre est aussi un hommage au savoir-faire pâtissier.

Par Vincent BIARD





C'est un bel ouvrage de 134 pages disponible chez Miremont bien sûr mais également dans quelques librairies et boutiques de Biarritz depuis début janvier. Rédigé par Jean-Marcel Toledo, propriétaire exploitant de cette adresse emblématique de Biarritz, ce livre est publié par les éditions Hegarty d'Anglet. Imprimé à 2 000 exemplaires. *Miremont - Les riches heures de l'institution gourmande* est commercialisé 20 euros mais Jean-Marcel Toledo l'offre également à des clients, amis ou partenaires de la maison Miremont. Avec des superbes photos, d'instructives reproductions de documents historiques, d'étonnants clichés anciens, ce livre offre un voyage dans le temps, celui de Biarritz de 1872 à 2022. Aux nombreuses illustrations s'ajoutent des textes assez courts, des légendes expliquant les photos et des citations produisant ainsi des pages aussi plaisantes à lire que celles d'un beau magazine de voyage.

LE SALON DE THÉ DE LA PLAGE DES ROIS

« C'est la plus ancienne maison de Biarritz, avant même l'Hôtel du Palais » s'enthousiasme Jean-Marcel Toledo. La pâtisserie est fondée le 17 février 1872 par Étienne Singher, un jeune pâtissier suisse de Saint-Moritz. En 1874, Joseph Miremont, dont la famille est originaire de la ville, reprend l'affaire et appose son nom comme enseigne. Simple petit village de pêcheurs déjà connu pour ses bains de mer, Biarritz devient une station balnéaire de réputation mondiale grâce à Napoléon III qui y fait construire une demeure (aujourd'hui Hôtel du Palais) en 1855. Dès lors, cette résidence impériale accueillera, chaque été, l'aristocra-

tie du Second Empire conférant à Biarritz un statut de « plage des rois ». Malgré l'abdication de Napoléon III en 1870, la ville demeure l'un des rendez-vous estivaux des têtes couronnées venues de l'Europe entière mais aussi des hauts représentants de la République qui adoptent ce lieu de villégiature.

« **C'est la plus ancienne maison de Biarritz, avant même l'Hôtel du Palais** »

DES REINES D'EUROPE AUX ARTISTES D'AUJOURD'HUI

Situé en plein centre de Biarritz, le salon de thé & pâtisserie Miremont devient rapidement une adresse réputée. Alphonse XIII, roi d'Espagne de 1886 à 1931, appréciait particulièrement un gâteau aux fruits confits créé pour lui. La maison Miremont deviendra fournisseur de la Maison royale d'Espagne et en 1892 Joseph Miremont fut fait Chevalier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, l'une des plus hautes distinctions de la maison royale d'Espagne. La reine Victoria fit également de Miremont le fournisseur de la maison royale du Royaume-Uni. Durant la belle époque, la reine Nathalie de Serbie (1859-1941) et la reine Amélie du Portugal (1865-1951) figurent aussi parmi les clientes les plus illustres de ce salon de thé. Ensuite ce furent des Russes en exil comme Igor Stravinsky, Jean Patou et Gabrielle Chanel dont les boutiques étaient voisines, des artistes comme Jean Cocteau, des vedettes comme Daniel Balavoine ou Karl Lagerfeld que le livre énumère comme célébrités clientes ou habituées de la maison Miremont.

PATRIMOINE PÂTISSERIE

Pas moins de trois marques ont été déposées à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour préserver l'exclusivité des pâtisseries maison : l'Alphonse XIII, le Paris-Biarritz et le Macaron Paris-Biarritz. Dans le livre *Miremont - Les riches heures de l'institution gourmande*, la maison Miremont s'enorgueillit aussi de la création du Béret Basque et affiche son savoir-faire du Russe praliné et du Russe pistache même si elle n'en dispose pas des marques. Jean-Marcel Toledo prépare un nouveau livre consacré à la pâtisserie, véritable passion française à la notoriété internationale. Il y racontera ce savoir-faire et décrira 54 gâteaux avec chacun sa recette, son histoire et son originalité.





La **reine Victoria** fit également de Miremont le **fournisseur** de la maison royale du Royaume-Uni.

UN STYLE BELLE ÉPOQUE RÉHABILITÉ ET SAUVEGARDÉ

Si l'on vient chez Miremont pour ses pâtisseries, chocolats chauds, thés anglais ou confiseries, on y vient aussi pour cet exceptionnel décor. En reprenant cette institution en juillet 2005, Jean-Marcel Toledo (alors associé à Lionel Hausséguy) a sauvé l'enseigne menacée de disparaître au profit d'une marque de vêtements. Les deux associés expérimentés en hôtellerie et restauration ont lancé la rénovation du lieu dont les murs appartiennent à la famille Etcheverry depuis 1940. Si le style Belle Époque avait été conservé par les précédents exploitants, il était indispensable de lui redonner une seconde jeunesse. Le salon Alphonse XIII et celui de la reine Victoria au 1^{er} étage ont été alors entièrement réhabilités des bas-reliefs sculptés au superbe plafond de style mauresque dit arabo-andalou. La façade en chêne de Hongrie a été décapée pour retrouver son ton laqué brun-chocolat d'origine. En janvier 2006, l'intérieur et l'extérieur de la

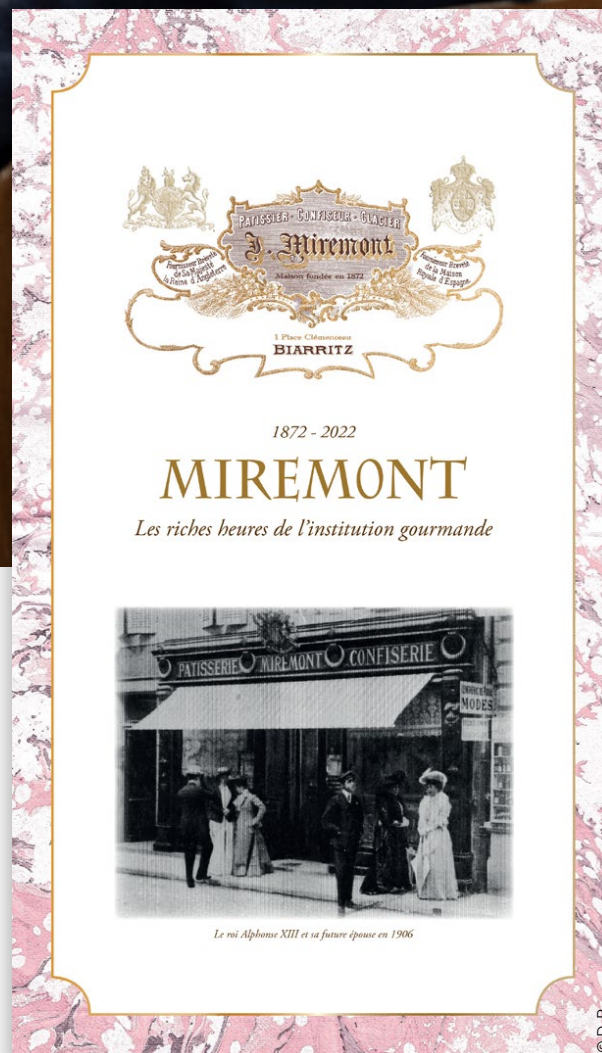


maison Miremont ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en raison de leur « intérêt remarquable à l'échelle régionale ».

LA PÂTISSERIE MAIS AUSSI LA RESTAURATION

En rachetant les locaux de l'ancienne Brasserie royale situés dans l'immeuble voisin et disposant d'une belle terrasse sur la place Bellevue, Jean-Marcel Toledo a créé le restaurant Miremont en 2012. Il a confié ensuite la direction générale de la société à Fabienne Vallée. Aujourd'hui les deux établissements occupent 680 m² avec trois niveaux pour le local historique et deux pour le restaurant de la place Bellevue.

JEAN-MARCEL
TOLEDO
Propriétaire de Miremont



UN SALON DE THÉ MIREMONT À BORDEAUX

La société emploie une cinquantaine d'employés et une quinzaine supplémentaire en saison estivale pour un chiffre d'affaires global d'environ 2,5 millions d'euros. L'activité de Miremont se partage entre la restauration et la pâtisserie dirigée depuis 2008 par le chef Bruno Pailley. À Bordeaux, un petit salon de thé Miremont a ouvert en 2015 dans lequel Jean-Marcel Toledo est actionnaire minoritaire. À 75 ans, il n'a pas l'intention de lancer une franchise ni de vendre l'établissement de Biarritz. Il y officie chaque jour avec son franc-parler légendaire et sa passion pour la maison Miremont qu'il a quasiment ressuscitée.

PROFONDES MUTATIONS DANS L'IMMOBILIER DE COMMERCE

Le marché de l'immobilier de commerce, impacté par la hausse des prix de l'énergie, une possible crise de la consommation et des tendances sociétales nouvelles, subit de profondes mutations, d'après Knight Frank, spécialiste du secteur.

Par Anne DAUBRÉE

L'année 2023 promet de rebattre les cartes... Le 17 janvier, à Paris, lors d'une conférence de presse consacrée à un bilan très complet du marché de l'immobilier d'entreprise en 2022 et à ses perspectives pour 2023, Knight Frank, spécialiste du secteur, a notamment livré son analyse du marché de l'immobilier des commerces. Ce dernier connaît une phase de « profonde mutation, entre rationalisation et expansion », explique Antoine Salmon, directeur du département locatif commerces chez Knight Frank. Plusieurs dynamiques de nature différente s'imposent à ce marché, avec des conséquences diverses selon les segments et les types de projets. En tête des facteurs qui promettent de perturber le marché en 2023, figurent la détérioration du contexte économique global, le taux d'inflation qui reste élevé et les risques sociaux que pourrait générer le projet de réforme des retraites. « L'ensemble de ces phénomènes ont une incidence évidente sur la confiance des ménages et aussi un impact sur leur consommation », précise Antoine Salmon. Un arbitrage budgétaire en faveur des biens de première nécessité, alimentation et énergie, semble plausible.

Sur le marché de l'immobilier de commerce, cette tendance devrait renforcer une dynamique déjà initiée depuis plusieurs années : l'expansion des enseignes à bas prix, à l'image d'Action, Centrakor ou Gifi. Et de fait, d'après Knight Frank, la catégorie du discount représente 8 % des enseignes qui ont communiqué sur leurs projets d'extension en France. Les enseignes de la mode, de la maison, de la beauté et du sport, représentent chacune un pourcentage comparable à celui du discount. En tête des secteurs les plus ambitieux figurent l'alimentation (13 % des projets annoncés) et surtout, la restauration (30 %). Dans ce secteur, les projets concernent essentiellement la restauration rapide et les franchises.

FERMETURES DE MAGASINS EN VUE, COUP D'ARRÊT AUX GRANDS ENSEMBLES

A contrario, l'activité des *dark stores* (basée sur la consommation de produits courants commandés via une application) s'essouffle : seulement 40 des 219 locaux existants fin 2022 ont ouvert durant l'année. En toile de fond, en effet, ce marché, qui avait littéra-

Les boutiques vont conserver une
« **place centrale** » dans les stratégies des enseignes



lement explosé durant la pandémie, connaît une très forte concentration. Il compte trois acteurs fin 2022, contre une dizaine un an auparavant. Quant au secteur de l'habillement, particulièrement exposé aux arbitrages budgétaires des ménages, il conserve néanmoins une place centrale dans le marché immobilier de commerce, d'après Knight Frank. L'enseigne Camaïeu n'a pas survécu, mais d'autres affichent des ambitions, telles Primark et Mango.

Toutefois, quel que soit le secteur, « en 2023, l'impact de charges diverses pesant sur les enseignes sera important sur le marché de l'immobilier de commerce », pointe Antoine Salmon. En particulier, l'explosion des tarifs de l'énergie devrait conduire des sociétés à mener des opérations immobilières. « Les prochains mois verront une accélération des opérations de rationalisation, ce qui se traduira sans doute par un accroissement du

nombre de fermetures liées à la volonté des enseignes de réduire la voilure, en se délestant des magasins les moins performants », prévoit l'expert.

Pour autant, Knight Frank juge que les boutiques vont conserver une « place centrale » dans les stratégies des enseignes. Ces dernières pourraient concentrer leurs investissements sur un nombre plus réduit de magasins, des « flagships », ces boutiques sophistiquées qui jouent le rôle de vitrine de la marque. Par ailleurs, une autre tendance potentiellement majeure est constatée par Knight Frank : 2023 pourrait marquer la fin des grands projets d'ensembles commerciaux. Au total, en 2022, moins de 350 000 m² ont été livrés en France, soit 42 % de moins que la moyenne des cinq années qui précèdent la crise sanitaire. Pour Antoine Salmon, un « nouveau jalon » pourrait bien être posé dans l'histoire du commerce de périphérie.

LES MODALITÉS AU « FONDS PRÉCISÉES

Une circulaire du 14 décembre dernier précise les modalités d'accès des collectivités au fonds annoncé par l'État pour aider les collectivités locales à opérer leur « transition verte ».

Par Nicolas TAQUET, avocat

La Première ministre a annoncé, l'été dernier, la création d'un « fonds de transition écologique », doté de 1,5 milliard d'euros de l'État, devenu 2 milliards en 2023, afin d'aider les collectivités locales à opérer leur « transition verte ». Une circulaire du 14 décembre 2022 du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, publiée le 18 janvier, précise les modalités d'accès à ce fonds. Un véritable guide pour les collectivités et une opportunité pour les entreprises des secteurs concernés.

LES TROIS AXES DU « FONDS VERT »

Inscrit dans la loi de Finances 2023 et coordonné par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), le fonds « d'accélération de la transition écologique » doit permettre le déploiement d'actions territoriales précisément définies. Les projets retenus doivent viser un de ces trois axes : renforcer la performance environnementale, adapter les territoires au changement climatique et améliorer le cadre de vie. Si (avouons-le) ces axes sont rédigés dans des termes quelque peu vagues et génériques, ils sont toutefois opportunément précisés par des actions bien plus concrètes que les préfets sont invités à soutenir et financer.

UNE GESTION PRÉFECTORALE

La gestion des crédits du fonds vert est déconcentrée car confiée aux préfets à qui il appartient, depuis

début janvier, de sélectionner les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés. En clair, une enveloppe globale est confiée à chaque préfet de département, en fonction du critère démographique et des besoins propres de chaque territoire, qui en dispose librement. La circulaire ministérielle insiste toutefois sur l'importance d'associer les collectivités territoriales à la politique de gestion de l'enveloppe.

Cette volonté de déconcentration s'accompagne d'un souhait de simplicité d'accès à ces financements. La plateforme « Aides-Territoires » présente, par thématiques, les soutiens financiers proposés aux collectivités, et l'outil numérique « Démarches simplifiées », permet de saisir sa demande d'aide et de suivre l'instruction de son dossier (formulaires disponibles sur le site <https://aides-territoires.fr/fonds-vert>)

LES ACTIONS SOUTENUES

Pour répondre à ces objectifs, la circulaire précise les actions qui seront particulièrement retenues et sur lesquelles les entreprises des secteurs concernés auront tout intérêt à focaliser leur attention.

Le premier axe sera atteint par :

- la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux (y compris les équipements sportifs, dont on sait que leur vieillissement est souvent source de grande déperdition énergétique) ;
- le tri à la source et la valorisation des biodéchets (par exemple : la production de biogaz) ;

D'ACCÈS VERT >>

La circulaire précise **les actions particulièrement retenues**

- la modernisation de l'éclairage public (installation de LED ou de régulateurs automatiques...).

Le deuxième axe, d'adaptation au changement climatique, vise à prévenir les risques naturels, notamment, en protégeant ou renforçant les ouvrages construits pour limiter les risques d'inondations, en organisant des actions de « renaturation » des villes et villages (végétalisation des façades, création de nouveaux parcs, réimplantation de haies disparues...) ainsi que de prévention des incendies de forêt.

Le dernier axe, d'amélioration du cadre de vie, implique :

- la sobriété en matière de mobilités (mise en place des ZFE-mobilité, développement des pistes cyclables, création de parkings-relais, développement du covoiturage...);

- la préservation des ressources foncières. La circulaire souligne particulièrement l'obligation de « recyclage » des friches.

Le fonds vert portera également le financement d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité dans les territoires, (à hauteur de 150 millions d'euros, selon un communiqué du ministère de la Transition écologique).

Les fonds alloués pour chaque projet seront cumulables avec d'autres dotations de l'État, le tout devant toutefois respecter la limite de 80 % d'aides de l'État.



THE FABELMANS



**En salle
le 22 février**

Un film de
Steven Spielberg
Avec Gabriel LaBelle,
Michelle Williams, Paul Dano
Biopic, Drame

CINÉ DAYS

Arizona, début des années 1950. Sammy Fabelman, six ans, va pour la première fois au cinéma où il découvre *Sous le plus grand chapiteau du monde* de Cecil B. DeMille. Une scène de déraillement l'impressionne tellement qu'il tente de la recréer encore et encore avec son train électrique. Un cadeau plus tardif scellera sa vocation : une caméra ! Cet objet fabuleux sera le témoin involontaire de la séparation de ses parents... Ce récit autobiographique permet à Steven Spielberg de s'inscrire dans un double courant : celui des réalisateurs rendant hommage au 7^e Art (*Babylon* ou *Empire of Light* qui sort la semaine prochaine), ainsi que celui d'auteurs revenant sur leurs années formatrices, comme James Gray (*Armageddon Time*) ou Kenneth Branagh (*Belfast*). Il dévoile avec retenue des pans très intimes de jeunesse.

« La plupart de mes films font écho à des événements qui me sont arrivés au cours de ces années. Dès qu'un cinéaste s'attaque à un projet, même s'il n'en a pas écrit le scénario, il parle de lui d'une manière ou d'une autre, qu'il le veuille ou pas. Mais ici, ce n'était pas seulement métaphorique car l'histoire s'inspire directement de mes souvenirs. Je n'aurais pas été capable d'écrire ce film sans quelqu'un que j'aime et respecte autant que Tony Kushner. Je devais pouvoir me livrer à quelqu'un, tout déballer, sans jamais ressentir de gêne ou de honte. Tandis que la situation sanitaire empirait, je me demandais ce que je souhaiterais laisser derrière moi. Tony a été, en quelque sorte, mon thérapeute et j'étais son patient. Je lui parlais très longuement, il me relançait avec ses questions et m'aidait à aller jusqu'au bout. »

Il rend un très bel hommage à ceux qui l'ont influencé, notamment le pionnier John Ford, réincarné à la perfection par David Lynch. La brève leçon de mise en scène qu'il lui donne marquera à jamais le futur papa d'*E.T.*, cette rencontre ayant vraiment eu lieu lorsqu'il fit ses premiers pas dans un grand studio. On sent que l'enthousiasme des débutants Mateo Zoryan Francis-DeFord et Gabriel LaBelle qui lui prêtent leurs traits est fidèle à celui qu'il avait à leur âge, même si magnifié avec le recul.

« Gabriel m'a posé beaucoup de questions sur moi, sur ma mère, sur mon père et sur les gens avec qui j'ai grandi. Il menait ses recherches en obtenant le maximum d'informations de moi en direct. Il avait la main sur tous nos échanges, et j'ai trouvé cela très intéressant parce que j'aime, moi aussi, tout contrôler ! Quand j'ai compris qu'il était comme moi à cet égard,

je me suis dit qu'il allait très bien s'en sortir et peut-être même apprendre à me connaître mieux que je ne me connais moi-même. Je me suis promis que j'allais rester professionnel et conserver une distance avec le sujet mais c'était difficile. Le récit ne cessait de me ramener à de véritables souvenirs. C'était délirant et étrange de reconstituer des événements qui m'étaient vraiment arrivés et de les voir se dérouler sous mes yeux. Quand j'ai débarqué sur le plateau, il a vraiment fallu que je prenne sur moi. Michelle Williams portait la copie conforme des vêtements de ma mère et Paul Dano ressemblait à mon père à s'y méprendre. À un moment donné, j'ai eu l'impression que la scène se déroulait au ralenti, comme un accident de voiture. En les regardant tous les deux, je voyais mes vrais parents et j'ai un peu perdu pied. Michelle et Paul ont été adorables : ils sont venus me voir, m'ont pris dans leurs bras et on s'est serrés très fort. C'était le début d'une très belle amitié ! »

C'est donc surtout ses parents qu'il honore avec affection, en les montrant faillibles mais toujours guidés par de nobles valeurs et de bonnes intentions. Michelle Williams et Paul Dano font vivre avec tendresse leurs états d'âme, captés en pointillé. Spielberg apparaît autant comme l'héritier de son père, scientifique pragmatique et bienveillant, que de sa mère, femme au foyer qui rêvait d'être artiste. Elle est la première à l'encourager à vivre ses rêves mais leurs rapports se tendent lorsqu'il découvre qu'elle a un secret, qu'il a filmé par accident à l'occasion d'un camping, alors qu'il pensait enregistrer pour l'éternité le bonheur familial. « Très jeune, un événement s'est produit (évoqué dans le film) et j'ai cessé de voir ma mère comme un parent et j'ai commencé à la considérer comme une personne. Je crois que tous les gamins, à un moment de leur vie, prennent conscience que leurs parents sont des gens comme les autres. J'ai eu, quant à moi, cette révélation à l'âge de 16 ans. »

Il ne se limite pas à un angle nostalgique et montre par l'exemple comment les images que l'on crée peuvent servir autant à révéler la réalité qu'à la manipuler. L'apothéose de cette leçon se fera aux détriments d'un sportif antisémite de son lycée, qui devient sous son regard un héros qu'il n'est pas. Une belle déclaration d'amour au pouvoir du cinéma et à ses parents récemment disparus, mise en musique par John Williams, son fidèle compositeur depuis cinquante ans déjà ! ■

ARRÊTE AVEC TES MENSONGES

D'après Philippe Besson

Stéphane Belcourt revient pour la première fois depuis 35 ans dans la ville de son enfance. Écrivain à succès, il a accepté de faire un discours pour le bicentenaire d'une célèbre marque de cognac. Il est accueilli par Lucas qui s'avère être le fils de celui qui fut son premier amour lorsqu'ils avaient 17 ans. Les souvenirs remontent, le désir irrésistible qui les a brièvement unis comme le silence d'une passion honteuse... Philippe Besson a écrit ce récit semi autobiographique dans son roman éponyme librement revu et corrigé. De nombreux flash-backs permettent de creuser l'intensité de la relation entre les adolescents, avec des scènes de sexe non édulcorées mais pudiques. L'un, fils de viticulteurs, ne peut assumer son homosexualité, contrairement à l'autre plus timide mais clair sur qui il est. Guillaume De Tonquédec incarne avec délicatesse ce romancier qui revisite son lourd passé et Victor Belmondo (le petit-fils de Jean-Paul) est discrètement touchant en jeune homme cherchant à comprendre son père si secret. Jérémy Gillet et Julien De Saint-Jean sont les jeunes héros d'une histoire d'amour tragique dans sa conclusion mais inoubliable pour ceux qui l'ont vécue.

LES GARDIENNES DE LA PLANÈTE

Baleines en danger

Une baleine à bosse s'est échouée sur une plage. Des badauds luttent pour la maintenir en vie en l'aspergeant d'eau. En parallèle, elle se remémore son histoire et celle de ses congénères. Ces créatures marines, présentes sur les vastes océans à travers la planète depuis des millénaires et essentielles pour notre écosystème, sont en voie d'extinction... Jean Dujardin est le conteur de ce documentaire animalier qui rappelle les productions de Jacques Perrin (*Microcosmos* ou *Le Peuple migrateur*). Jean-Albert Lièvre, auteur de nombreux reportages pour l'émission *Ushuaïa*, a conçu ce film autour d'un poème de Heathcote Williams. Il a pris le parti d'un tournage avec équipe très réduite sur plusieurs années. Cela ne l'a pas empêché de capter, en faisant preuve de patience, de somptueuses images qui saisissent la majesté de ces mammifères aquatiques. Des archives glaçantes rappellent en outre l'horreur des chasses à la baleine interdites depuis, même si les activités humaines nuisent encore à leur survie. L'aspect fictionnel du sauvetage qui sert de fil rouge au récit et la voix-off anthropomorphiste atténuent la force de ce témoignage écologique grand public.



EN BREF

NADIA TERESZKIEWICZ

(*Les Amandiers*) sera la première femme à barbe de l'histoire dans *La Rosalie* de Stéphanie Di Giusto (*La Danseuse*, déjà tiré d'une histoire vraie), située à la fin du XIX^e siècle. Elle croisera Benoît Magimel, Benjamin Biolay, Gustave Kervern, Guillaume Gouix et la chanteuse Juliette Armanet, déjà apparue dans *Micmacs à tire-larigot* de Jean-Pierre Jeunet, *Marie et les Naufragés* de Sébastien Betbeder et le biopic *Noureev* réalisé par Ralph Fiennes sur le célèbre danseur étoile, resté inédit chez nous.

Le rappeur **FIANSO** fera partie d'une famille endeuillée par la mort d'un des siens lors d'une interpellation de police dans *Avant que les flammes ne s'éteignent* de Mehdi Fikri. Sofian Khammes (*Un triomphe*), Samir Guesmi et Makita Samba (*Les Olympiades*) seront confrontés avec lui à une procédure judiciaire qui met en péril l'équilibre de la famille.

NICOLAS CAGE sera le héros du film post apocalyptique *Sand and stones* de Ben Brewer. Il tentera de survivre avec ses deux fils jumeaux adolescents aux assauts, dès que le soleil se couche, de créatures féroces qui tuent tout être vivant sur leur chemin.

SALVADOR DALI, C'EST FOU

Quentin Dupieux revient déjà avec un nouveau projet iconoclaste, alors qu'il a sorti deux films l'an dernier : *Incroyable mais vrai* et *Fumer fait tousser*. Dans *Daaaaaali !*, une journaliste française rencontre Salvador Dali à plusieurs reprises pour un projet de documentaire qui peine à voir le jour. À chaque rendez-vous, il change de visage. Anaïs Demoustier croisera ainsi Alain Chabat, Gilles Lellouche, Pierre Niney, Edouard Baer, Pio Marmai, Jonathan Cohen, Marc Fraize, Didier Flamand et peut-être d'autres encore, les noms de Jean Dujardin et de Louis Garrel ayant été évoqués mais non confirmés pour le moment. À vérifier dans quelques mois ! Le tournage se déroulera entre Paris, le sud de la France et l'Espagne. Ben Kingsley vient lui-même d'incarner le peintre dans le biopic plus classique *Daliland*, aux côtés d'Ezra Miller.

SÉANCE RATTRAPAGE : ANT-MAN ET LA GUÊPE QUANTUMANIA

Scott Lang alias Ant-Man (l'éternellement jovial Paul Rudd) et sa compagne La Guêpe sont aspirés dans le Multiverse, avec les super-parents de cette dernière et Cassie, la fille du premier, suite à une trouvaille technologique de l'adolescente... Après deux opus humoristiques, ces troisièmes aventures de l'Avenger-fourmi se prennent plus au sérieux, trop pour son propre bien. Le quintet plonge dans un univers en guerre à cause de Kang le Conquérant, aussi destructeur que Thanos mais ses motivations floues n'aident pas Jonathan Majors à l'incarner avec une réelle profondeur. Il se présente comme un maître du temps mais la question est vite évacuée au profit de bagarres et d'explosions vaines. Un troisième volet ennuyeux, égaré entre divers chapitres Marvel.

ATTENTION AU RÊVE AMÉRICAIN

Vito Schnabel, fils du peintre et réalisateur peintre Julian Schnabel (*Le Scaphandre et le Papillon*) tiendra le premier rôle de la comédie noire *The Trainer* dont il est également le scénariste. Il sera un coach en fitness malchanceux vivant avec sa mère à Los Angeles et rêvant de devenir riche et célèbre. Le film est dirigé par Tony Kaye, remarqué en 1998 pour *American History X*, avec Edward Norton en néo-nazi et en 2011 avec *Detachment*, son dernier long-métrage jusque là, avec Adrien Brody en enseignant en crise. Le réalisateur Gus Van Sant (*Elephant*) et les rockers Lenny Kravitz et Steven Van Zandt (musicien de Bruce Springsteen et membre des *Sopranos*) et le tennisman John McEnroe seront aussi présents devant la caméra.

DE PASSAGÈRE À PRISONNIÈRE

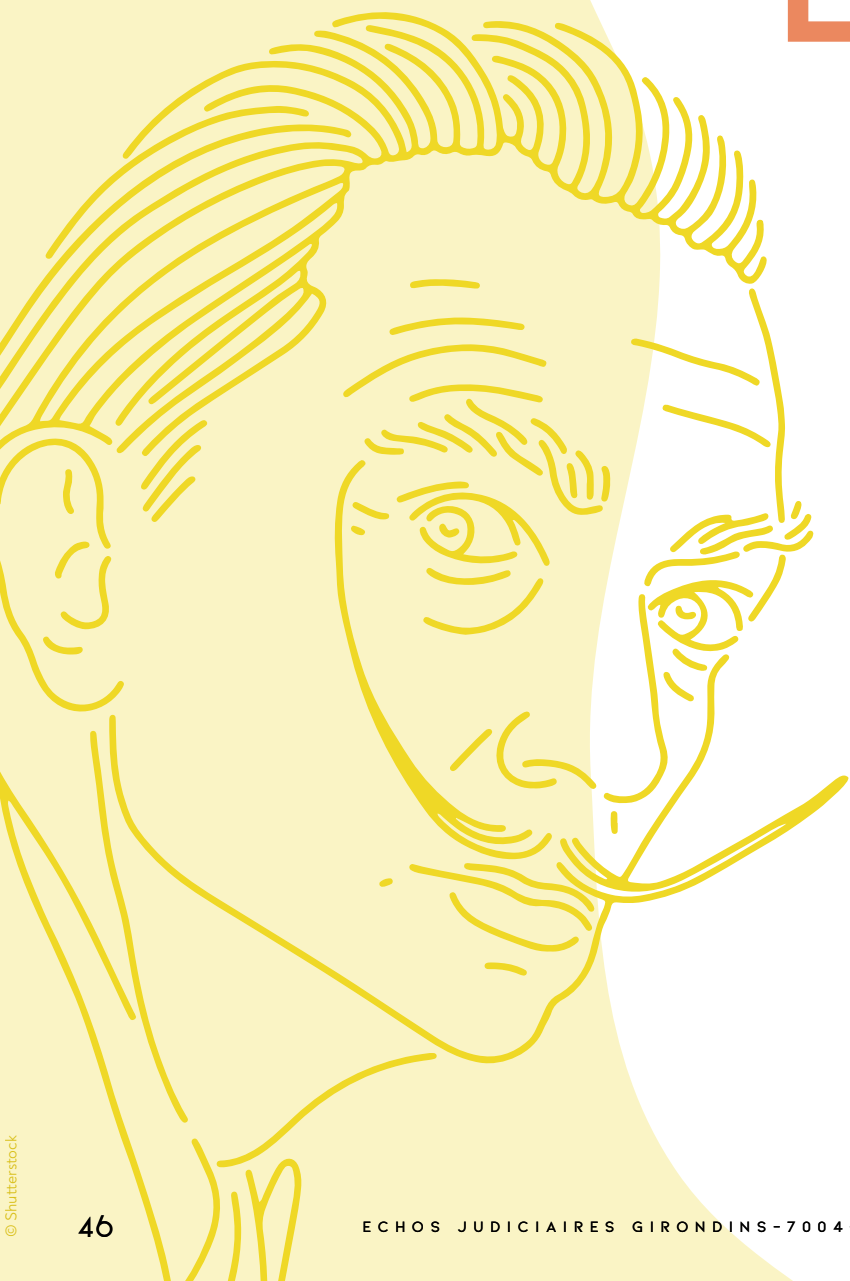
Dans *Rabia* de Mareike Engelhardt, Megan Northam (la fille de Charlotte Gainsbourg dans *Les passagers de la nuit*) se rendra dans un pays en guerre. Soudain enfermée dans une maison de femmes aux côtés d'une centaine d'autres jeunes venues de tous les coins du monde, elle devient, pour survivre, l'assistante de la directrice, Madame, jouée par Lubna Azabal (*Incendies*) qui exerce sur elle un pouvoir de fascination. Leur relation maître-esclave la pousse à aller au-delà de ses convictions, jusqu'à ce qu'elle ne supporte plus le monstre que le système a fait d'elle.

SONGE DALINIEN AUX BASSINS DES LUMIÈRES

Pour leur 4^e saison, les Bassins des Lumières mettent à l'honneur l'artiste catalan Salvador Dalí, dont l'œuvre surréaliste s'anime sur les parois de la Base sous-marine au son de Pink Floyd. L'exposition « Dalí, l'énigme sans fin » est complétée par le programme court « Gaudí, l'architecte de l'imaginaire ».

Par Jennifer WUNSCH

Rentrez, rentrez dans mon cerveau » invitait l'artiste catalan Salvador Dalí. C'est ce que propose la nouvelle exposition des Bassins des Lumières, avec « Dalí, l'énigme sans fin », « une plongée onirique de 38 minutes dans la diversité et la richesse des expressions artistiques de Dalí, sublimée par la musique hypnotique du groupe légendaire Pink Floyd », résumait Humbert Vuatrin, directeur des Bassins des Lumières, lors de la présentation de l'exposition à la presse, début février. Conçue pour faire pénétrer le public dans « les visions » de l'artiste, comme il qualifiait ses peintures, cette exposition immersive « plonge le visiteur dans le monde surréaliste de Dalí, où les objets flottent dans l'espace », expliquait lors de cette présentation Gianfranco Iannuzzi, directeur artistique de l'exposition mise en scène et montée par Cutback et produite par Culturespaces Digital.



FLOTTEMENT

Mélangeant les inspirations et thématiques chères à l'artiste : sa muse et femme Gala, la mystique, la métaphysique ou encore le théâtre, cette balade hors du temps nous emmène à Figueres et Cadaqués, seul lieu où Dalí se sentait chez lui. Présentant également les bijoux créés par Dalí ou encore l'œuvre-appartement « Visage de Mae West pouvant être utilisé comme appartement », l'exposition culmine avec les images à double sens et les œuvres surréalistes du maître, telles que « La persistance de la mémoire » avec ses « montres molles » ; ou « Une seconde avant l'éveil du rêve causé par le vol d'une abeille autour d'une pomme-grenade », où des tigres surgissent d'un poisson-fruit au-dessus du corps nu et lévitant de Gala. S'inspirant de la fascination de Dalí pour « l'atomisation », l'exposition décompose les tableaux pour faire léviter les objets, qui apparaissent puis disparaissent dans un mouvement continu. « La réflexion des images sur l'eau accentue encore le flottement de ce monde dalinien », remarque Gianfranco Iannuzzi, qui conseille d'explorer les différents recoins du lieu pour découvrir les différentes visions proposées.

POINT DE RENCONTRE SURRÉALISTE ENTRE DALÍ ET PINK FLOYD

Dalí, « qui avait bâti son personnage comme une œuvre d'art », estime Gianfranco Iannuzzi, aimait aussi se mettre en scène, comme le montre cette autre séquence reprenant ses vidéos de performances ou encore les extraits des films de cet artiste multimédia avant l'heure. Ponctué par une bande sonore composée d'extraits de chansons de Pink Floyd, qui accentuent l'ambiance sombre du décor et l'impression de déambuler dans un rêve, l'exposition livre « sa propre interprétation de l'œuvre de ces deux icônes de la peinture et de la musique », « en créant un point de rencontre surréaliste », considère Gianfranco Iannuzzi. Complétée par le programme court « Gaudí, architecte de l'imaginaire », plus rythmé et lumineux, montrant les détails organiques des œuvres de l'architecte catalan classées au patrimoine mondial, cette nouvelle programmation espère battre le record de 670 000 visiteurs atteint en 2022.

**OUVERT DU 3 FÉVRIER 2023 AU 7 JANVIER 2024,
NOCTURNE JUSQU'À 21 H LES VENDREDIS ET
SAMEDIS.**

GIANFRANCO IANNUZZI,

Directeur artistique,
lors de la présentation
de l'exposition à la
presse début février



Salvador Dalí dans l'une
de ses performances vidéo

L'ENTREPRISE ET COTISATIONS SOCIALES DU CÔTÉ DES TRIBUNAUX

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF.

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Dans ce litige, l'adresse électronique indiquée dans l'avis de contrôle ne permettait pas de consulter aisément la charte du cotisant contrôlé, avant le début des opérations de contrôle. Si l'avis précisait l'adresse du site de l'Urssaf, il était nécessaire d'effectuer quatre opérations successives, aucune ne mentionnant la possibilité d'avoir accès à la charte et de la télécharger. L'Urssaf, débitrice de l'obligation de porter à la connaissance du cotisant contrôlé le contenu de la charte, ne saurait lui reprocher de ne pas avoir sollicité la communication de celle-ci, ni se prévaloir utilement de ce que la charte est accessible sur le site service public.fr. Dès lors, c'est à juste titre, que le tribunal a dit que l'avis de contrôle était nul et de nul effet, emportant annulation des opérations de contrôle, de redressement et de recouvrement subséquentes. (Rouen, Chambre sociale, 14 décembre 2022., RG n° 20/02180)

L'article R. 243-59 du Code de la sécurité sociale n'autorise pas l'agent chargé du contrôle de solliciter d'un tiers à l'employeur, notamment d'un expert-comptable, des documents qui n'ont pas été demandés à ce dernier. (Paris. Pôle 6/ Chambre 13, 2 décembre 2022, pourvoi n° 19/07507)

Le principe de l'égalité des citoyens n'implique pas que les procédures de contrôle doivent être exactement similaires selon les différents régimes de protection sociale. (Rennes, 9ème Ch Sécurité Sociale, 14 décembre 2022, RG n° 18/07071)

L'infraction de travail dissimulé ne nécessite pas d'intention frauduleuse et une déclaration préalable à l'embauche tardive ou postérieure, même sans volonté de fraude, suffit à la caractériser. (Toulouse, 4ème Chambre Section 3, 16 décembre 2022, RG n° 20/03742)

MISE EN DEMEURE

La seule mention sur la mise en demeure de « cotisations du régime général » avec une astérisque indiquant qu'y sont incluses les contributions d'assurance chômage et les cotisations AGS, est insuffisante pour permettre à la cotisante d'avoir connaissance à la fois de la nature des cotisa-

tions dont le paiement lui est demandé, mais surtout des montants par période, pour chacune de ces cotisations. La circonstance que la cotisante a procédé à ses déclarations de salaires sur lesquels sont assises certaines cotisations du régime général est inopérante. La motivation de cette mise en demeure qui ne détaille pas, par nature de cotisations, les montants demandés est entachée d'irrégularité affectant sa validité. (Aix-en-Provence. Chambre 4-8. 9 décembre 2022. RG n° 21/08307)

Il résulte des dispositions de l'article L. 244-2 du Code de la sécurité sociale, dans sa rédaction applicable à la mise en demeure litigieuse, que toute action ou poursuite effectuée en application de l'article L. 244-1 ou des articles L. 244-6 et L. 244-11 du même code est obligatoirement précédée, d'une mise en demeure adressée à l'employeur l'invitant à régulariser sa situation dans le mois. En l'espèce, la mise en demeure ne mentionnait expressément aucun délai imparti au cotisant pour procéder au paiement. Celle-ci, irrégulière de ce fait, doit être annulée. Cette nullité prive en conséquence de fondement l'obligation au paiement des sommes qui en font l'objet. (Paris., Pôle 6 chambre 13, 9 décembre 2022. pourvoi n° 19/10114)

CONTRAINTE

Comme la mise en demeure, la contrainte doit préciser à peine de nullité, la nature des cotisations, l'étendue et la cause de l'obligation du débiteur et la période à laquelle elle se rapporte, sans que soit exigée la preuve d'un préjudice. L'inobservation de ces prescriptions n'est pas un simple vice de forme et affecte la validité de la contrainte. Le fait que les sommes globales réclamées dans la contrainte correspondent aux mises en demeure délivrées préalablement n'est pas suffisant dans la mesure où, en l'espèce, la référence de la mise en demeure mentionnée sur la contrainte est erronée, tant dans son numéro que dans sa date. Ainsi, la cotisante n'était pas en mesure de connaître la nature des cotisations, l'étendue et la cause de son obligation. En conséquence, la contrainte sera annulée. (Toulouse, 4ème Chambre, Section 3, 16 décembre 2022, RG n° 20/02903)

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat,
spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

LICENCIEMENT : FAUTE GRAVE

Ne constitue pas une faute grave rendant impossible le maintien du contrat de travail d'un directeur d'association la suppression et le transfert de messages électroniques professionnels, dès lors que l'association n'avait pas rédigé de charte informatique pour régler le fonctionnement et l'usage des outils informatiques mis à disposition des salariés, dans le cadre de leur travail, que la très grande majorité des courriels avait transité par la boîte de la secrétaire de direction qui en conservait trace. Ce que n'ignoraient ni le salarié, ni la représentante légale de l'association, et que celle-ci n'alléguait aucun préjudice. (Cass soc., 7 décembre 2022, pourvoi n° 21-11206)

Si l'irrégularité de la situation d'un travailleur étranger constitue nécessairement une cause objective justifiant la rupture de son contrat de travail exclusive de l'application des dispositions relatives aux licenciements et de l'allocation de dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, elle n'est pas constitutive en soi d'une faute grave. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-12125)

PSE : MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Une modification de contrat de travail intervenue dans le cadre d'un projet de réorganisation de l'entreprise, ayant donné lieu à l'élaboration d'un accord collectif portant plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), ne constitue pas un acte subséquent à cet accord. Les salariés ayant tacitement accepté cette modification ne sont donc pas fondés à se prévaloir du défaut de validité de l'accord collectif déterminant le contenu de ce plan pour obtenir la nullité de leur contrat de travail. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-16162)

SANTÉ AU TRAVAIL LOGEMENT DE FONCTION

Le logement attribué à titre gratuit à un salarié pour l'exercice de ses fonctions, qui est l'accessoire du contrat

de travail et dont il bénéficie dans sa vie personnelle, ne peut lui être retiré ou donner lieu au versement d'un loyer, pendant une période de suspension du contrat de travail pour maladie. Le défaut de fourniture de logement de fonction pendant l'arrêt de travail constitue donc un manquement aux obligations de l'employeur, dont la cour d'appel doit apprécier la gravité. (Cass soc., 14 décembre 2022, pourvoi n° 21-15685)

DURÉE DU TRAVAIL

Il résulte de l'article L 3121-35 al. 1 du Code du travail que le seul constat du dépassement de la durée maximale de travail ouvre droit à réparation. (Cass soc., 14 décembre 2022, pourvoi n° 21-21411)

HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Une cour d'appel peut débouter une salariée de sa demande au titre d'un harcèlement sexuel dès lors qu'elle constate que le dirigeant de la société a émis une remarque inappropriée sur son physique et a retenu que, si de tels propos n'étaient pas admissibles, ils ne faisaient pas ressortir chez leur auteur la volonté d'obtenir des faveurs de nature sexuelle. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-18726)

L'obligation de prévention du harcèlement moral est distincte de la prohibition des agissements de harcèlement moral et ne se confond pas avec elle. Une cour d'appel ne peut débouter le salarié de sa demande relative à la prévention d'actes de harcèlement moral au motif que l'existence d'un harcèlement n'est pas démontrée, alors que l'intéressé faisait valoir, dans ses conclusions, qu'il avait dénoncé auprès de son employeur des agissements de harcèlement, sans réaction de celui-ci, et avait formé devant le juge une demande de dommages-intérêts distincte pour violation de l'obligation de prévention du harcèlement. (Cass soc., 23 novembre 2022, pourvoi n° 21-18951)

LICENCIEMENT : DONNÉES GPS

Un employeur peut utiliser des données de kilométrage relevées par GPS sur le véhicule de fonction d'un délégué médical pour le licencier (CEDH, 13 décembre 2022, requête n° 26968/16)

BORDEAUX VENTES DU 16 MARS 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/67	EJG 20-01-2023	SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)	APPARTEMENT	BORDEAUX	Résidence Appart'City, Apt 106, boulevard Antoine-Gautier, 16 rue Redon, 36 rue du Général-Larminat	90 000 €
22/79	EJG 27-01-2023	Cabinet CAPORALE - MAILLOT - BLATT	APPARTEMENT	BORDEAUX	Résidence Les Provinciales, 311 cours du Maréchal-Gallieni	50 000 €

LIBOURNE VENTES DU 17 MARS 2023, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
	EJG 20-01-2023	Maître Nicolas DROUAULT	MAISON D'HABITATION	COUTRAS	1 bis rue Anne-de-Joyeuse	66 000 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 16 FÉVRIER 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
21/102	SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS	PARCELLES DE TERRAIN	CARCANS	Lieudit Couyrasseau	60 000 €	Vente non requise

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com
Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

EMAIL

TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège
CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT à LA COUR
20 avenue Gallieni - 33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.87.30 - Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

1) IMMEUBLE

A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION A RENOVER (partiellement loués)
à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 144/144Bis rue de la République
cadastré section AB n° 823 (150 m²) - RG 23/00009

MISE A PRIX : 24 600 €

2) MAISON D'HABITATION (libre)

à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 14 boulevard Larègnère
cadastrée section AC n° 317 (110 m²) - RG 23/00008

MISE A PRIX : 34 100 €

3) DEUX APPARTEMENTS de 43 m² à RENOVER

à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 10 rue de la République
Cadastre section AB n° 868 (254 m²) lot 7
situé au 1^{er} étage (100/1000^{èmes} des parties communes)
et lot n° 11 situé au 2^{ème} étage (96/1000^{èmes} des parties communes)

MISE A PRIX : 10 750 €

ADJUDICATION : LE 21 AVRIL 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL EKIP¹, mandataires judiciaires, SELARL au capital de 125 000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX CEDEX, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

VISITES : 6 avril 2023 de 10H à 12H

L23EJ07861

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT à LA COUR
20 avenue Gallieni - 33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.87.30 - Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

1) IMMEUBLE

A USAGE D'HABITATION A RENOVER (2^{ème} étage loué)
à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 5 rue des Frères Reclus
cadastré section AB n° 50 (78 m²) - RG 23/00012
VISITES : 6 avril 2023 de 14H à 16H

MISE A PRIX : 36 400 €

2) MAISON D'HABITATION (louée)

à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 39 rue des Frères Reclus
cadastrée section AC n° 1126 (87 m²) - RG 23/00013
VISITES : 6 avril 2023 de 10H à 12H

MISE A PRIX : 30 000 €

ADJUDICATION : LE 21 AVRIL 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL EKIP¹, mandataires judiciaires, SELARL au capital de 125 000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX CEDEX, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

L23EJ07868

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT à LA COUR
20 avenue Gallieni - 33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.87.30 - Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

1) IMMEUBLE

A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION A RENOVER (libre)
à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 9 rue des Frères Reclus
cadastré section AB n° 48 (31 m²) - RG 23/00014

MISE A PRIX : 15 250 €

avec possibilités de baisses de mise à prix
par tranches de 1 000 € jusqu'à 11 250 €

2) IMMEUBLE

D'HABITATION AVEC GARAGES A RENOVER (libre)
à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 7 rue des Frères Reclus
cadastrée section AB n° 49 (67 m²) - RG 23/00015

MISE A PRIX : 25 000 €

avec possibilités de baisses de mise à prix
par tranches de 1 000 € jusqu'à 20 000 €

ADJUDICATION : LE 21 AVRIL 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL EKIP¹, mandataires judiciaires, SELARL au capital de 125 000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX CEDEX, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

VISITES : 6 avril 2023 de 14H à 16H

L23EJ07875

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT à LA COUR
20 avenue Gallieni - 33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.87.30 - Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

1) MAISON D'HABITATION

à SAINTE FOY LA GRANDE (33) à rénover 4 Rue de la Vieille Tour cadastrée section
AB n°915 (38 m²) RG 23/00007

MISE A PRIX : 18 400 €

2) IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL

rez-de-chaussée (loué) et D'HABITATION deux étages avec grenier (libres à rénover), à SAINTE FOY LA GRANDE (33) 22 rue de la République cadastré section AB
n°30 (102 m²) RG 23/00006

MISE A PRIX : 40 000 €

3) IMMEUBLE A USAGE COMMERCIAL

rez-de-chaussée (libre à rénover) et D'HABITATION deux étages (occupés), à
SAINTE FOY LA GRANDE (33) 110 rue de la République cadastré section AB n°224
(128 m²) RG 23/00005

MISE A PRIX : 30 000 €

ADJUDICATION : LE 7 AVRIL 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL EKIP¹, mandataires judiciaires, SELARL au capital de 125 000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX CEDEX, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères. VISITES : 23 mars 2023 de 14H à 16H

L23EJ07503

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT A LA COUR
20 avenue Galliéni - 33500 LIBOURNE
Tél : 05.57.55.87.30 - Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

1) MAISON D'HABITATION

élevée d'un rez-de-chaussée et de deux étages, divisée en plusieurs logements à rénover, à **SAINTE FOY LA GRANDE (33) 26 rue Alsace Lorraine cadastrée section AB n° 507 (125 m²) RG 23/00004**

MISE A PRIX : 40 000 €

2) MAISON D'HABITATION

élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, louée, à **SAINTE FOY LA GRANDE (33) 40 rue des Frères Reclus cadastrée section AB n°495 (70 m²) RG 23/00003**

MISE A PRIX : 19 000 €

3) MAISON D'HABITATION

élevée d'un rez-de-chaussée et d'un étage, louée, à **SAINTE FOY LA GRANDE (33) 42 rue des Frères Reclus cadastrée section AB n°494 (62 m²) RG 23/00002**

MISE A PRIX : 20 000 €

ADJUDICATION : LE 7 AVRIL 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL EKIP¹, mandataires judiciaires, SELARL au capital de 125 000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX CEDEX, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères. VISITES : 23 mars 2023 de 10H à 12H

L23EJ07508

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON
AVOCAT A LA COUR
18 RUE JULES FERRY - 33500 LIBOURNE
Tél: 05.57.50.10.50
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION DIVERS BÂTIMENTS - GITE

«lieudit Saint Andrieux» 33710 TAURIAC

MISE A PRIX : 43 000 €

ADJUDICATION DU 07 AVRIL 2023 À 14 HEURES

CREANCIER POURSUIVANT : CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, dont le siège social est situé « 50 boulevard Sébastopol » 75155 PARIS CEDEX 03, prise en la personne de son représentant légal domicilié es qualités au dit siège, ayant pour avocat plaçant la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ

DESIGNATION : Un immeuble à usage d'habitation, sis commune de TAURIAC (33710) «lieudit Saint Andrieux» et cadastré section B n°111 - 112 et 113.

Bâtiment à usage d'habitation, logement distinct à l'arrière, hangar ouvert, gîte indépendant, vieux hangar, chai. L'habitation principale est composée au RDC : salle à manger avec coin cuisine, séjour, buanderie, salle de bains, WC, deux chambres et à l'étage : chambre, bureau.

Logement indépendant : Il est composé d'une pièce principale avec coin cuisine, une chambre et un coin sanitaire.

Gîte : Il est composé d'un RDC avec pièce à vivre et coin cuisine aménagé, pièce indépendante avec WC et cabine de douche. A l'étage : deux chambres

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE sous les références 22/00023 et de la SELARL RODRIGUEZ & CARTRON poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères pour toutes personnes solvables.

VISITE : se renseigner auprès de la SCP BOUSSARD - ADO Commissaires de Justice à BLAYE (05.57.42.63.40)

L23EJ07712

ELIGE
Avocats à la Cour
70, rue de l'Abbé de l'Épée
33000 - BORDEAUX - TEL 05 56 00 82 33

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX Palais de Justice, 30 rue des Frères Bonie CS 11403 33000 BORDEAUX CEDEX

MAISON D'HABITATION EN PIERRE À UN ÉTAGE

BORDEAUX (gironde), 12 rue Calvimont

MISE A PRIX : 100.000 €

LE JEUDI 6 AVRIL 2023 A 15 H 00

DESIGNATION

Une maison d'habitation en pierre à un étage située à BORDEAUX (gironde), 12 rue Calvimont, cadastré dite ville section BC 5 pour 01 a 02 ca comprenant : une entrée, WC, séjour double, cuisine, dégagement, chambre, palier, salon, dégagement, cuisine, salle de bain/WC, chambre pour une superficie totale de 117,75 m².

Le bien est occupé par le propriétaire.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX et au Cabinet d'Avocat poursuivant la vente.

Renseignements téléphoniques au 05 56 00 82 33 les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de : 14 h 00 à 15 h 00

Visites les : 6 et 13 mars 2023 de 9 h 00 à 11 h 00

REFERENCE DU GREFFE : 21/00133

L23EJ06133

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT A LA COUR
20 avenue Galliéni - 33500 LIBOURNE

Tél : 05.57.55.87.30 - Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

1) IMMEUBLE

COMPRENANT AU RDC UN LOCAL COMMERCIAL LIBRE ET AUX ETAGES TROIS APPARTEMENTS DONT UN EN DUPLEX LIBRES EN COURS DE RENOVATION à **SAINTE FOY LA GRANDE (33) 23 rue Jean Louis Faure cadastré section AB n° 608 (80 m²) et n°793 (72 m²) - RG 23/00010 VISITES : 6 avril 2023 de 14H à 16H**

MISE A PRIX : 48 200 €

2) IMMEUBLE

A USAGE COMMERCIAL ET D'HABITATION VETUSTE A RENOVER à **SAINTE FOY LA GRANDE (33) 9 - 11 et 13 rue Chanzy cadastré section AC n° 32 (363 m²) - RG 23/00011 VISITES : 6 avril 2023 de 14H à 16H (extérieur uniquement)**

MISE A PRIX : 30 300 €

ADJUDICATION : LE 21 AVRIL 2023 À 14 H

POURSUIVANT : La SELARL EKIP¹, mandataires judiciaires, SELARL au capital de 125 000,00 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 20709 - 33007 BORDEAUX CEDEX, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

L23EJ07851

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

SELARL RODRIGUEZ & CARTRON
Avocat à la Cour
18 rue Jules Ferry
33500 LIBOURNE
Tél. : 05.57.50.10.50
marjorie.rodriguez@avocavance.fr

VENTE AUX ENCHERES

A L'AUDIENCE PUBLIQUE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE
AU PALAIS DE JUSTICE - 22 RUE THIERS

UN IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

«24 rue de la Halle» 33350 CASTILLON LA BATAILLE
section AC n°121 pour une contenance de 01 a 52 ca

MISE A PRIX : 35 000 €

ADJUDICATION LE VENDREDI 07 AVRIL 2023 À 14 H

IMPORTANT : Le cahier des conditions de la vente fixant les clauses et conditions de cette adjudication peut être consulté au greffe des ventes du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE et au cabinet de l'avocat poursuivant. Avis rédigé par la SELARL.

RODRIGUEZ & CARTRON représentée par Maître Marjorie RODRIGUEZ poursuivant la vente laquelle comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra être chargée d'encherir pour toute personne solvable RG n°22/00041.

VISITE : se renseigner auprès de la SELARLU Maïka VINCENT-BOUCHET Commissaires de Justice à LIBOURNE (05.57.51.61.10)

L23EJ06464

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTES PUBLIQUES CONJOINTES PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ET PARCELLAIRE

OPÉRATION DE REQUALIFICATION DE LA RUE DU BLEU

BORDEAUX MÉTROPOLE COMMUNE DE EYSINES

Par arrêté en date du 13 janvier 2023, la Préfète de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire concernant l'opération de requalification de la rue du Bleu, sur le territoire de la commune de Eysines.

Ces enquêtes se déroulent du lundi 20 février au mercredi 8 mars 2023 inclus.

Monsieur Gilles FAURE, ingénieur environnement et développement durable, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées peuvent pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquêtes conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire à la mairie d'Eysines (rue de l'Église - 33320 Eysines) et consigner, s'il y a lieu, leurs observations par écrit sur les registres d'enquête.

Ces observations peuvent également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie d'Eysines.

En outre, le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public, à la mairie d'Eysines et assure des permanences aux jours et horaires suivants :

Dates de permanences Heures de permanences Lieu de permanences

Vendredi 24 février 2023 9h00 à 12h00 Mairie d'Eysines rue de l'Église - 33320 Eysines

Mercredi 1^{er} mars 2023 9h00 à 12h00 Mairie d'Eysines rue de l'Église - 33320 Eysines

Mercredi 8 mars 2023 14h00 à 17h00 Mairie d'Eysines rue de l'Église - 33320 Eysines

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique seront tenus à la disposition du public à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde - Service des Procédures Environnementales (Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX Cedex) et à la mairie de Eysines, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ils seront communiqués à toute personne qui en fera la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Notifications du dépôt du dossier d'enquête parcellaire à la mairie seront faites aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUTS DROITS A L'INDEMNITÉ.»

L23EJ01870



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Demande d'autorisation de recherche de gîtes géothermiques (département de la Gironde)

Bordeaux Métropole, dont le siège social se situe Esplanade Charles de Gaulle à BORDEAUX (33045), a déposé le 2 juin 2022 une demande d'autorisation de recherches de gîtes géothermiques pour une durée de 3 ans.

La superficie concernée (11,2 km²) par la demande de titre d'exploration de gîtes géothermiques est située dans le département de la Gironde sur les communes de Bordeaux, Le Bouscat et Bruges.

Le périmètre de la demande est défini par la surface d'un polygone dont les sommets A, B, C et D sont définis par les coordonnées géographiques dans le système de projection Lambert 93 figurant dans le tableau ci-dessous :

Sommets X (m) Y (m)
A 415707 6426243
B 418984 6426243
C 418984 6422829
D 415707 6422829

Le programme des travaux s'inscrit dans le cadre de la délégation du service public du réseau de chaleur de Grand Parc à Bordeaux. Le projet comprend la réalisation des travaux de réhabilitation d'un forage existant captant l'aquifère du Cénomani - Turonien et des travaux d'un nouveau forage à l'aquifère de l'Eocène. Ces deux ouvrages constitueront un doublet de forage géothermique :

- le forage au Cénomani - Turonien constituera l'ouvrage de production ;
- le forage à l'Eocène constituera le forage de réinjection.

En application de l'article 7-4 du décret n° 78-498 du 28 mars 1978 relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géothermie, cette demande de titre d'exploration de gîtes géothermiques est soumise à une mise en concurrence d'une durée de trente jours à compter de la date de publication dans les journaux «Sud Ouest» et «Les Echos judiciaires girondins» au format papier et sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr (rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques»).

Dans ce même délai, la demande ainsi que les documents cartographiques associés sont consultables :

- après prise de rendez-vous à l'adresse ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, à la Préfecture de la Gironde, au sein du Service des Procédures Environnementales de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM -SPE - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry, B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex) ;

- sur le site des Services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : www.gironde.gouv.fr (rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques»).

Toute demande concurrente est présentée, comme la demande initiale, dans les formes prévues aux dispositions des articles 7 à 7-3 du décret précité.

Les critères de sélection des demandes porteront sur la qualité des études préalables réalisées pour la définition du programme de recherches, sur la qualité technique des programmes de travaux présentés et sur l'effort financier minimal, tels que définis au III de l'article 7 du décret précité.

Le Préfet de la Gironde notifiera à chaque demandeur ayant répondu à l'appel à la concurrence la décision statuant sur sa demande, au plus tard dans les quinze jours qui suivent la réception du dernier rapport d'enquête publique.

L23EJ07070

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **DOUDIMMO**

FORME : Société Civile Immobilière

SIÈGE SOCIAL : 3 Chez Driou, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE.

OBJET : l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la réalisation d'emprunts immobiliers, l'acquisition et la cession de tous immeubles à titre exceptionnel

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

GERANCE : Monsieur CHORNET Marc, 3 Chez Driou, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis,

L23EJ06768



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2023, à VENDAYS MONTALIVET.

Dénomination : **GENESIS.**

Forme : EURL.

Siège social : 33 AVENUE DE L'OCEAN, 33930 Vendays Montalivet.

Objet : COMMERCE DE VÊTEMENT ET ACCESSOIRES.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : PLURIBUS SASU, sise 21 BOULEVARD DU FRONT DE MER, 33930 Vendays Montalivet

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ06790

Caplaw

116, Cours Aristide Briand
33000 BORDEAUX
05.57.29.17.07 - contact@caplaw.fr

HORIZON

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 11 avenue du Domaine de Vialle - 33270 BOULIAC

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signatures électroniques en date à BOULIAC du 15 février 2023, il a été constitué une société civile immobilière. Sa dénomination est HORIZON. Le capital social est fixé à 1000€ divisé en 100 parts de 10€ chacune. Le siège social est fixé 11 avenue du Domaine de Vialle - 33270 BOULIAC. L'objet social est l'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou location de tous immeubles, bâtis ou non bâtis qui seront acquis par la société ou édifiés par elle au cours de la vie sociale, ainsi que l'acquisition et la gestion de parts de toutes autres sociétés civiles immobilières, exceptionnellement l'aliénation ou de des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange, apport en société ou autrement, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. La durée est fixée à 99 années à compter de son im-

matriculation au RCS. Le gérant est Monsieur Armand PARROT, né le 11 août 1994 à CENON (33), de nationalité française, demeurant à BOULIAC (33270), 11 avenue du Domaine de Vialle. Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX Pour insertion, Le gérant
L23EJ06796

EZAM BATI RENOV

Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 9 rue de Condé Bureau 3
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : EZAM BATI RENOV
FORME : Entreprise Unipersonnelle A Responsabilité Limitée
SIÈGE SOCIAL : 9 rue de Condé Bureau 3 33000 BORDEAUX

OBJET : Tous travaux de second oeuvre en ceux compris la pose de placo plâtre, la peinture, la pose et la dépose de carrelage, la pose et la dépose de parquet

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 2 000 euros

GERANCE : Monsieur Ehab ELSAYED demeurant 26bis rue Monadey 33800 BORDEAUX

IMMATRICULATION RCS de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ06807

Aux termes d'un ASSP en date du 16/02/2023, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GEMINORUM**

Signe : **GMMRM**

Objet social : Activité d'agent commercial en immobilier et autres activités immobilières.

Siège social : 260 Rue Camille Godard, 33000 BORDEAUX

Capital minimum : 1 000 €

Capital initial : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur RUIZ Teobaldo, demeurant 260 Rue Camille Godard, 33000 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Teobaldo RUIZ

L23EJ06831



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Louis GIRARDOT, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «SELARL Mathieu VERGEZ-PASCAL et Louis GIRARDOT notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 30, Cours de l'Intendance, le 15 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **DJ2C.**

Le siège social est fixé à : LE BARP (33114), 25 impasse des Cerfs.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : DEUX CENT VINGT-TROIS MILLE EUROS (223 000,00 EUR), constitué d'apports en immobilier pour une valeur de 220.000,00 EUROS, et d'apports en numéraires pour une valeur de 3.000,00 EUROS.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur David DELLOZCOUR et Madame Catherine CUTXAN demeurant à LE BARP (33114) 25 impasse des Cerfs.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ06833

Aux termes d'un ASSP en date du 03/02/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LIJIANG SARL**

Objet social : Vente à distance, e-commerce et Import-export de produits électroniques, produits ménagers, produits de première nécessité, chaussures, vêtements, tous produits non réglementés

Siège social : 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 BORDEAUX

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : KUANG Lijiang, demeurant 37 cité Shantou bourg Lintou district Dianbai, 510000 Guangdong, CHINE
L23EJ06872

Aux termes d'une AGE en date du 16/02/2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : «**ZANA COIFFURE**». Durée 99 ans. Forme : SASU. Capital social : 500 euros. Siège social : Dont le siège social est au 359 Avenue THIERS - 33100 Bordeaux. Objet social : SALON DE COIFFURE. Présidente: Madame HAN ZELAL domiciliée à 1 Avenue Jean BOCCACE - 84000 Avignon née le 18/06 2000 A Martigues, de nationalité Française. Mode de cession de parts : libre. Immatriculation RCS Bordeaux
L23EJ06880

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas YAIGRE Notaire à BORDEAUX membre de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS» sarl titulaire d'offices notariaux à BORDEAUX 14 rue de Grassi le 15 février 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée

Dénomination : **PHANA**

Siège : BORDEAUX (33000) 74 rue Jean Renaud Dandicolle

Objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location à toute personne et l'administration de tout bien immobilier meublé dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tout bien immobilier ;

Éventuellement l'aliénation de ceux de ses biens devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange, ou apport en société ;

L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ;

Pour généralement, toutes opérations notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes

autres sûretés réelles sur les biens sociaux ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DE BORDEAUX

Capital : 3.000 euros.

gérance : Monsieur Patrick Michel LIDONNE, et Madame Hermine LABE, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000)74 rue Jean Renaud Dandicolle assurent la gérance pour une durée illimitée.

Pour avis

Le notaire.

L23EJ06892



JULIEN FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
Tel : 05.57.94.05.70
Fax : 05.57.94.05.71

Aux termes d'un acte authentique reçu le 16/02/2023 par Maître Julien FIASSON, Notaire à SAINT CIERS SUR GIRONDE (33820) - 1 rue René Bourda, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LLAM**

Objet social : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : 62B Avenue des Ostréiculteurs, 33260 LA TESTE DE BUCH
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Co-gérance : M. COLMENERO Michel, demeurant 6 allée des Cordiers, 33260 LA TESTE DE BUCH et Mme COLMENERO Vanessa, demeurant 6 allée des Cordiers, 33260 LA TESTE DE BUCH

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Pour avis
Le Notaire

L23EJ06973

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

Aux termes d'un ASSP en date du 08/02/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **JUANFENG SARL**

Objet social : Vente à distance, e-commerce et Import-export de produits électroniques, produits ménagers, produits de première nécessité, chaussures, vêtements, tous produits non réglementés

Siège social : 9 Rue de Condé, Bureau 3, 33000 BORDEAUX

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : HUANG Juanfeng, demeurant 14 cité Huangjia village Yitan ville Changning, 410000 Hunan, CHINE L23EJ07217

Aux termes d'un acte authentique reçu le 18/02/2023 par Maître JASON DOMINGO PALADIO, Notaire à BORDEAUX (33300) - 223 Avenue Emile Counord, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MARTETTOL**

Objet social : Achat et vente sur catalogue de tous produits non réglementés, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant les activités spécifiées.

Siège social : 223 Avenue Emile Counord, 33300 BORDEAUX

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Gérance : Monsieur PALADIO JASON DOMINGO, demeurant 778 KAGAN-DAHAN ST, GAGALANGIN TONDO, 1-21-008454 MANILA, PHILIPPINES

PALADIO JASON DOMINGO L23EJ07219

Aux termes d'un ASSP en date du 17/02/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HÉDONES**

Objet social : 12 rue Clément Ader, Z.A. du Masclat - Lot n°23, 33380 MIOS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur CARDOT Julien, demeurant 7 route des Lacs, Appt 103, 33380 BIGANOS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions de la Société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité de la moitié des associés présents ou représentés.

Julien Cardot L23EJ07220

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 20 février 2023, a été constituée la société civile dénommée «**MENLY**», siège social : BORDEAUX (33800), 37 rue Veysiere.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DE BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance.

Nommé(e) premier gérant de ladite société : - Madame ATTIOUI Meryem, Femme au foyer, demeurant à BORDEAUX (33300), 14 rue Etienne Huyard, L23EJ07258



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE :

OCCURSUS

SIEGE SOCIAL : 18, rue Jules Massein - 33560 SAINTE-EULALIE

OBJET SOCIAL :

- la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales,

- l'animation par prestations de services et de management dans les sociétés filiales, notamment la gestion administrative, juridique, commerciale et financière de toute société filiale, la gestion des investissements mobiliers et immobiliers, la gestion du personnel et de la politique de développement,

- la création, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, économiques, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire ;

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 100 euros

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout Associé a le droit de participer aux Décisions Collectives, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre de ses Actions, avec un nombre de voix égal au nombre des Actions qu'il possède.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le premier Président de la Société nommé sans limitation de durée est Madame Mélissa CHASSIN, épouse EL MHAYA, née le 17 juillet 1980 à MONTEREAU-FAULT-YONNE (77130), de nationalité Française, demeurant 18, rue Jules Massenet à SAINTE-EULALIE (33560)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence L23EJ07304

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Pessac du 17 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **PARVIS DES LUMIERES**

Siège : 20-24 Avenue de Canteranne - 33600 PESSAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet :

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété et l'exploitation de tous hôtels, restaurants, bars, de toute nature et de toute catégorie, et, plus généralement, de tous établissements se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les services annexes et en particulier un établissement dans un ensemble immobilier situé rue Pierre Nicole / Pont Daniele Casanova à CHARTRES (28000) ;

- La construction, la transformation, l'aménagement, la vente, la gestion de fonds de commerce de toute nature, l'administration et la location de tout bien et droit immobilier,

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit avec ou sans garantie hypothécaire, en vue de réaliser l'objet social et de permettre à la société d'acquiescer toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre que ce soit et pour quelque cause que ce soit,

- Et plus généralement, la réalisation de toutes les opérations commerciales financières, mobilières ou immobilières, industrielles, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société en France ou à l'étranger pour son compte ou pour le compte de tiers et pouvant favoriser les affaires de la société, notamment : la constitution de tous syndicats, groupements ou sociétés sous toutes formes, la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans toutes entreprises ou sociétés ayant un objet principal ou secondaire se rattachant directement ou indirectement à celui de la présente société ; la participation directe ou indirecte à toutes les opérations ou entreprises par voie de création, concentration de sociétés existantes, fusion ou alliance de la présente société avec toutes autres sociétés.

- alliance de la présente société avec toutes autres sociétés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus d'une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

La société FONCIERE PICHET, Société par actions simplifiée au capital de 160 100 euros, ayant son siège social 20/24 avenue de Canteranne, 33608 PESSAC, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le n° 493 269 765

Commissaire aux Comptes :

La société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, société par actions simplifiée au capital de 600 000 euros, dont le siège social est à BORDEAUX (33800), 68 Quai de Paludate, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 494 030 182.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président L23EJ07310



26 rue des Marais
33260 LA TESTE DE BUCH
Tel : 05 56 54 20 74

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 06/02/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **NELYADE**

Siège social : 51 bis, avenue Saint Exupéry - 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, meublée ou non meublée, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; l'obtention de tout financement bancaire nécessaire en vue de la réalisation de l'objet social ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Adeline GAUDIN, demeurant 51 bis, avenue Saint Exupéry - 33260 LA TESTE DE BUCH

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

- agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance L23EJ07324

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 12 janvier 2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **ASCENDANCE**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 4.000 euros

SIEGE : 33 rue Etobon Chenebier, 33100 Bordeaux

OBJET : Commercialisation d'une solution de conservation du patrimoine biologique humain ou animal.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 29, «Décisions collectives des associés» des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

PREIDENT :

Sandrine BOURGEOIS née BAUDIN, Née le 1^{er} septembre 1978 à REIMS, demeurant 33 rue Etobon Chenebier, 33100 Bordeaux.

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, L23EJ07381



SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



Société d'Expertise Comptable
Ancemos - Cenon - Langon - Mérignac -
Porteils
www.a3caudit.com

Aux termes d'un ASSP en date du 16/02/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CJSJL
Objet social : KIDS STORE vente de livres - vente de jouets - vente de jeux - papeterie - vente objet loisirs créatif - vente jouets - vente article puériculture - vente objet décoration - vente vêtements pour enfants - animation ateliers loisirs créatif pour enfants - événements extérieurs pour enfants.
Siège social : 56 Rue Franz Schrader, 33000 BORDEAUX
Capital : 8 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
Président : Mme SCHOCKMEL Clémentine, demeurant 2 D rue Bethmann, 33000 BORDEAUX

Directeur général : M. LEFLON Julien, demeurant 2 D Rue Bethmann, 33000 BORDEAUX
Admission aux assemblées et droits de votes : Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis
Clémentine SCHOCKMEL
L23EJ07391

MAJU

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Chemin de la Procession
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MAJU
FORME : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
SIEGE SOCIAL : 13 rue de la Procession 33700 MERIGNAC
OBJET : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée

DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
Présidente : Madame Marie-Julie AR-SAC, épouse PATANCHON, demeurant 11bis Route du Porge 33680 LE TEMPLE, née le 17/10/1982 à Bordeaux (33), de nationalité Française
IMMATRICULATION RCS de BORDEAUX. Pour avis,

L23EJ07435

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 Janvier 2023 à Saint Médard d'Eyrans, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **A3E**
Forme sociale : Société par actions simplifiée
Siège social : ZI du Bedat 33 650 Saint Médard d'Eyrans

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Objet social : - Etudes thermique et audits énergétiques,

Le Président de la société : Monsieur

Schoemaeker Philippe demeurant 24 Bis rue Fontanelle 33 380 Biganos, né le 05 Septembre 1962 à Le Havre (76), de nationalité française,

Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S de Bordeaux

Pour avis, le Président
L23EJ07439

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Février 2023 à Beguey, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AF Systèmes**

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 11 rue de Reynon 33410 Beguey

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Objet social : - électricité générale,

Le Président de la société : Monsieur Anthony Ferrara, demeurant 11 rue de Reynon 33 410 Beguey, né le 04/04/1986 à St Etienne (42), de nationalité française,

Immatriculation : La société sera immatriculée au R.C.S de Bordeaux

Pour avis, le Président
L23EJ07442



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à PESSAC du 20/02/23, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **LIBEAU MERCEDES 3**

Siège social : 7 avenue des Domainales, 33600 PESSAC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilité à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Christophe BOUTIN et Ana BOUTIN demeurant ensemble 7 avenue des Domainales, 33600 PESSAC

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers au moins des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L23EJ07502

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **FDJ33**

FORME : Société Civile Immobilière

SIEGE SOCIAL : 1 Allée Pierre André de Suffren, 33390 BLAYE.

OBJET : l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la réalisation d'emprunts immobiliers, l'acquisition et la cession de tous immeubles à titre exceptionnel

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1000 euros

GERANCE : Madame BEAULAVON Fabienne, 1 Allée Pierre André de Suffren, 33390 BLAYE

IMMATRICULATION : au RCS de Li-bourne (33).

Pour avis,
L23EJ07516



Société d'Expertise comptable
66 bis Avenue de VERDUN
33610 CESTAS
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LES 3 AXES**

FORME : Société Civile Immobilière

SIEGE SOCIAL : 6 CHEMIN D'AU-GUSTE - 33610 CESTAS

OBJET : - L'acquisition, l'administration, gestion et location de tout bien immobilier

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 300 euros

GERANCE : Monsieur Florent MIN-JOULET LAFITTE demeurant 18 avenue de l'Île de France 33600 PESSAC

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
L23EJ07540



Notaires Associés
20, Cours du Maréchal Foch
CS41113
33080 BORDEAUX Cedex
E-mail : etude.dumareauetassocies@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Catherine DUMAREAU , Notaire associé à BORDEAUX (Gironde), 20, Cours du Maréchal Foch, le 20 février 2023 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SARL JMCNR**

Siège social : LE BOUSCAT (33110),
6 rue Constant.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : MILLE EUROS

(1 000,00 EUR).

Objet social : L'acquisition , la gestion, la location et la vente de biens immobiliers, plus principalement sous la forme de location meublée professionnelle ou non. Et généralement, la gestion du patrimoine familial, ainsi que toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Cessions de parts : les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Le gérant est Monsieur Jean-Michel REY demeurant à LE BOUSCAT (33110) 6 rue Constant. Les fonctions de gérant sont d'une durée illimitée.

Pour avis, le notaire.
L23EJ07544

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **GAZ N'CO**

Objet social : Intermédiation dans le négoce de matières premières, sous produits, co-produits et produits finis issus des filières agricoles, agroalimentaires, alimentaires et industrielles et de gros de déchets issus de ces filières. Intermédiation dans le négoce de tous produits servant de sources d'énergies et de tous produits gazeux Le négoce de matières premières, sous produits, co-produits et produits finis issus de filières agricoles, agroalimentaires, alimentaires et industrielles et de gros de déchets issus de ces filières. Le négoce de tous produits servant de sources d'énergies et de tous produits gazeux.

Siège social : Route de Pauillac, 33990 HOURTIN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : JK CORPORATION, Société civile au capital de 110 000 €, ayant son siège social Route de Pauillac, 33990 HOURTIN, RCS de BORDEAUX sous le N° 801 755 760

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis
JIM JASTSZEBSKI
L23EJ07546

Avis de constitution

Par acte unilatéral en date du 3 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **«SUD OUEST AGENCEMENT»**

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle

CAPITAL : 1,00 Euros

SIEGE : 10 rue Queyries - 33150 CENON

OBJET : Maçonnerie, carrelage, peinture, plomberie, électricité, ainsi que tous travaux du bâtiment ; tous travaux de construction, gros œuvre, finition intérieur et extérieur

DUREE : 99 ans

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Les décisions sont prises par l'associé unique et répertoriées dans un registre coté et paraphé. Les pouvoirs qui sont dévolus à l'associé unique dans le cadre de la Société unipersonnelle sont exercés par la collectivité des associés lorsque celle-ci perd son caractère unipersonnel.

TRANSMISSIONS D' ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

PRESIDENT : Monsieur Babacar CAMARA, né le 8 janvier 1991 à LORMONT (33), de nationalité française, demeurant 10 rue Queyries - 33150 CENON

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX

L23EJ07553

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GRADIGNAN du 21 février 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : **BSJ** Siège : 56B rue de la Croix de Monjous - Apt 5, 33170 GRADIGNAN Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 7 000 euros Objet : Restauration traditionnelle, sur place ou à emporter, activité de bar, traiteur, salon de thé, organisation d'événements. L'acquisition et la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : DC Négoce, SARL au capital de 7.000 €, dont le siège social est 56B rue de la Croix de Monjous - Apt 5 33170 GRADIGNAN, immatriculée au RCS BORDEAUX 948 887 724 La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

L23EJ07573



NCH LOCATION Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros Siège social : 31 rue Caroline Aigle 33700 MERIGNAC Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 10/02/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : **NCH LOCATION** Siège social : 31 rue Caroline Aigle, 33700 MERIGNAC Objet social : - Transport routier de marchandises, - Déménagement ou location de véhicules avec conducteur, destinés au transport public routier de marchandises, - Négoce de matériels, - Négoce de matériaux. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 10 000 euros Gérance : Monsieur Christopher NARAYANIN, demeurant 282 rue Nationale B15 33240 ST ANDRE DE CUBZAC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, La Gérance

L23EJ07587



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2023, à LESPARRE MEDOC.

Dénomination : **BENSASSI . R.**

Forme : EURL.

Siège social : 30 RESIDENCE ALIZES, 33340 Lesparre Medoc.

Objet : Travaux de plâtrerie, réalisation d'enduits en intérieur et extérieur, le ravalement de façade et toutes activités connexes et annexes se rapportant à l'objet social.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur RACHID BENSASSI, demeurant 30 RESIDENCE ALIZES, 33340 Lesparre Medoc

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux. Pour avis.

L23EJ07610

CONSTITUTION

Par Assp du 15/1/2023, il a été constitué une SASU dénommée : **SIAMO NOI**. Capital : 1 000 €. Siège : 3, Bld George V à 33000 Bordeaux (Gironde). Objet : restauration rapide ou à emporter, vente de boissons non alcoolisées, pizzeria et pâtisserie. Durée : 99 ans. Président : Mr Hichem ELOUNISSI, demeurant Rés. Les Foncrastel 7, rue du Muguet à 33700 Mérignac (Gironde). Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ07625

L'ATELIER SAINT-GERMAIN

Société par actions simplifiée au capital de 4.000 euros
Siège social : 640, Route de Crain 33.750 NERIGEAN
Société en cours de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 24 Février 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **SAS ATELIER SAINT-GERMAIN**

Forme juridique : SAS

Capital : 4 000 euros en numéraire

Siège social : 640, Route de Crain 33.750 NERIGEAN

Durée : 99 ans

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Rénovation d'intérieur, second oeuvre

Président : M Andy, David MARTINEZ Demeurant 640, Route de Crain 33.750 NERIGEAN De nationalité Française Célibataire

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne

Pour avis,

La Présidence

L23EJ07644

LA ROSE DES VENTS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 63 avenue Condorcet, 33185 LE HAILLAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE HAILLAN du 20 février 2023, il a été constituée la société suivante :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : **LA ROSE DES VENTS**

Siège social : 63 avenue Condorcet, 33185 LE HAILLAN

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Delphine GONZALEZ demeurant 33 rue de la Morandière, 33185 LE HAILLAN

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant et agrément accordé par le gérant pour cession aux tiers.

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ07658



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/02/2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VerAb1**

Capital : 1 200 euros

Siège social : 114 Avenue du Général de Gaulle BP 253 - 33506 LIBOURNE

Objet :

- La création, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce de restaurant, traiteur, plats à emporter ou à livrer ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérants : M. Thomas VERGNE demeurant 233 Avenue d'Arès 33200 BORDEAUX ; M. Florent VERGNE demeurant 630 Route de Meyney 33141 VILLEGOUGE ; M. Romain VERGNE demeurant 1-3 Avenue Notre Dame des Passes Résidence le Royal Mouleau 33120 ARCACHON

Immatriculation : RCS de LIBOURNE

Pour avis

L23EJ07672



Par acte SSP du 21/02/2023, il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **ETS LAKEHAL** Objet social : Tous travaux de plomberie, chauffage Siège social : 15 RUE DE LA GRAVE 33700 Mérignac. Capital : 1500 € Durée : 99 ans Gérance : M. LAKEHAL Karim, demeurant 15 rue de la Grave 33700 Mérignac Immatriculation au RCS de Bordeaux

L23EJ07828

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 9 décembre 2022, à BORDEAUX.

Dénomination : **SLK EATING.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 284 RUE SAINTE CATHERINE, 33000 Bordeaux.

Objet : ACTIVITES DE RESTAURATION RAPIDE AUTRES QUE LA RESTAURATION TRADITIONNELLE.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros

Gérant : Monsieur Lionel CHEVALIER, demeurant 21 BIS AU TAPY, 33410 Rions

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

LIONEL CHEVALIER

L23EJ07832

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constituée une société par acte sous seing privé, en date du 15 février 2023, à CAPIAN.

Dénomination : **LE MOULIN DE CANTELOUP.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 9 ROUTE DE LANGOIRAN, 33550 Capian.

Objet : - L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevé, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que tous les biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute transmission et cession d'actions même au profit d'un associé, du conjoint d'un associé, du partenaire PACSE d'un associé est soumise à l'agrément préalable des associés décidé à la majorité des associés présents ou représentés.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur ANTHONY FRANCASTEL 19 Ter allée de la pépinière 33450 St Sulpice et Cameyrac.

Directeur général : Monsieur David FAVROUL 9 route de Langoiran 33550 Capian.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ07834

POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com



BACHERE & FILS COMPAGNIE

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 10, rue Ariane
33185 LE HAILLAN

Par acte sous seing privé en date à LE HAILLAN du 15/02/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : BACHERE & FILS COMPAGNIE

Siège social : 10, rue Ariane 33185 LE HAILLAN

Objet social : acquisition de biens immobiliers en vue de la location par bail location ou autrement, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet, la prise de participation dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, la gestion de toute participation ou intérêt indirect qu'elle puisse posséder dans toute société ou entreprise, la fourniture de toutes prestations de services de toutes natures à ses filiales sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 10 000 €

Gérance : Mr Jean-Robert BACHERE, demeurant 27 rue de la Paix (33680) LACANAU

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ07897

MODIFICATIONS



Par AGM du 30/09/22, les associés de la société **GFV PICAU SICARD**, GFA au capital de 685 000 euros, sise 17 rue Boudet 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°819 732 439, ont décidé de transférer le siège social au 9 cours de Gourgue 33000 BORDEAUX, à compter du 21/11/22, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. Le Gérant.

L22EJ12860

KERCIA, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, Siège social : 83 Cours d'Albret 33000 BORDEAUX, 881 355 465 RCS BORDEAUX. D'une décision de l'associé unique du 5 janvier 2023, il résulte que le siège social a été transféré au 77 rue Nicot 33000 BORDEAUX à compter du 5 janvier 2023. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX L23EJ04066

START STOP

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 68 T AVENUE DE LA COTE D'ARGENT
33470 GUJAN MESTRAS
RCS de BORDEAUX n°812 380 764

En date du 31/01/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 5 Rue Jean Marie, 33380 MIOS à compter du 31/01/2023.

Pour avis
Yannick GARROUSTE

L23EJ05066

SOLIDANIM SAS au capital de 18 716,74 € 8 Cours de Luze 33300 BORDEAUX R.C.S. Bordeaux 494 389 331 Aux termes du PV d'AGO en date du 01/02/2023 les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au 75 rue de l'Epineuil 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente à compter de ce jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS de Bordeaux et immatriculée au RCS de Angoulême.

L23EJ05142

PRIVILEGE PRIVE VTC
Société par actions simplifiée
au capital de 1 euro
Siège social : 8 B CHEMIN DE LA HOUDINE SUD
33980 AUDENGE
825 093 990 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Janvier 2023, il résulte :

Il a été décidé de modifier la dénomination sociale et de transformer la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :
Ancienne mention : Société par actions simplifiée

Nouvelle mention : SARL
Dénomination sociale :
Ancienne mention : PRIVILEGE PRIVE VTC

Nouvelle Mention : JC TAXI
Mandats : Organes de direction de la Société :

Anciennes mentions : Mr CASAUX Julien Président de la SAS
Nouvelles mentions : Mr CASAUX Julien, gérant de la SARL demeurant 8 B CHEMIN DE LA HOUDINE SUD, 33980 AUDENGE

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

L23EJ05308



M & PACEREL 1

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 17 Rue Boudet
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°848 709 978

L'AGE du 07/12/2022 a décidé le transfert du siège social au 7 Allées de Chartres, 33000 BORDEAUX à compter du 07/12/2022.

Pour avis
Le Président

L23EJ05385



Groupes CF
Sociétés d'Expertise Comptable et
Commissionnaires aux Comptes
www.compartie-fiduciaire.com
contact@groupescf.com

ELODIE COIFFURE MIXTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 rue Edmond Faulat
Les Arcades
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE
753 797 893 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE du 02/02/2023, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités de soins du corps, soins du visage, épilations, soins des mains, onglerie et extensions de cils, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, et de remplacer la dénomination sociale

« ELODIE COIFFURE MIXTE » par « ELODIE TILLARD COIFFURE BEAUTE » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ06189



Par AGE du 05/12/22, les associés de la société VITI PATRIMOINE, SAS au capital de 2 000 €, sise 17 rue Boudet 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 801 457 896 ont décidé de transférer le siège social au 7 allées de Chartres 33000 BORDEAUX à compter du 05/12/22 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. Le Président.

L23EJ06255

E.C.R.A.
SASU au capital de 10.000 €
Siège : IMMEUBLE AGORA 8 CHEMIN DE LESCAN 33150 CENON
819555400 RCS de BORDEAUX

E.C.R.A. SASU au capital de 10.000 €
sise IMMEUBLE AGORA 8 CHEMIN DE LESCAN 33150 CENON 819555400 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 30/08/2022, il a été décidé de :

- nommer Président M. ALAGOZ Sedat 8 rue henri matisse 33150 CENON en remplacement de M. ALAGOZ Vedat démissionnaire.

Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ06475

GIRONDE PROPLETE

SARL au capital de 14 000 €
Siège social : 29 RUE ESPRIT DES LOIS
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 520 004 177

L'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2023 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/01/2023 et de modifier l'article Article 4 - Siège social des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 29 RUE ESPRIT DES LOIS, 33000 BORDEAUX.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 9 RUE SICARD, 33000 BORDEAUX.

L'inscription modificative sera portée au RCS BORDEAUX tenue par le greffe du tribunal.

PTITO ZACHARY

L23EJ06556



COGEP AVOCATS
23 rue du Bon Pasteur
72000 LE MANS

ELONAT

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 3 RUE DE L'INDUSTRIE
33500 LIBOURNE
848 827 705 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, les associés de la société ELONAT ont décidé de transférer le siège social du 3 RUE DE L'INDUSTRIE, 33500 LIBOURNE au 13 ROUTE DE SAINTES, 17600 SAUJON à compter du 01/01/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

L23EJ06666

Par Assemblée Générale du 30/06/2022, les associés de la société **SAS INBAT**, SAS au capital de 200.000 €, siège social : 53, avenue de la Forêt - 33320 EYSINES, 421 589 276 RCS BORDEAUX, ont décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement la société KPMG SA et la société KPMG AUDIT SUD OUEST, et de ne pas pourvoir à leur remplacement.

L23EJ06677

CLN CONSULT
Société d'Avocats
46, rue Louis Plana
31500 TOULOUSE

COANDA ENERGIES

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 283 rue des Marguerites
33140 CADAUJAC
792 434 797 RCS BORDEAUX

Par décisions de l'associée unique du 15.02.2023, la société MLA DEVELOPPEMENT (901 050 559 RCS TOULOUSE), dont le siège social est fixé Zone artisanale des Landes - 31850 MONDOUZIL a été nommée en qualité de présidente de la Société pour une durée illimitée à compter de ce jour, en remplacement de la société MANOA (881 490 270 RCS MONT DE MARSAN), démissionnaire. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ06681

AGEO CONSEILS

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A
RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL
DE 325.267.30 €
SIEGE SOCIAL : 156, AVENUE JEAN
JAURES 33600 PESSAC
390 926 467 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2023 a décidé de transférer le siège social du 156, Avenue Jean Jaures 33600 PESSAC au 19, rue Jean Perrin 33600 PESSAC et ce, à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ06690

SARL CODOR

au capital de 7.500 €
84 rue de Saint Emillon,
33500 LIBOURNE
480 294 651 RCS de LIBOURNE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23/12/2022, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveaux gérants, à compter du 23/12/2022 : Mr Guillaume DUNESME, né le 24 avril 1987 à LIBOURNE (33), demeurant 56 rue Pasteur, 33500 LIBOURNE et Mr Jean-Dominique ARTAUD, né le 15 avril 1975 à LILLE (59), demeurant 598 route de Châteauneuf, 84100 ORANGE.

En remplacement de Mr Jean-Marie COLOMB, pour cause de démission.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

L23EJ06742

ML.MAHEO

E.U.R.L. au capital de 15 000,00 Euros
Siège social : 149 RUE NATIONALE
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
R.C.S : LIBOURNE 753164441

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 février 2023, l'associé unique décide d'étendre l'objet social à l'activité de fabrication d'ouvrages en métaux précieux. L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis.

L23EJ06765

VILEX
 Société par actions simplifiée à capital variable
 Siège social : 4 rue de la Dauge, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
 790 068 795 RCS LIBOURNE

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE en date du 31/01/2023, les associés ont décidé :

- De nommer la Société APEX, Société à responsabilité limitée au capital de 515 000 euros, dont le siège social est situé 3B rue Pierre Devaux 69360 SEREZIN-DU-RHONE, immatriculée sous le numéro 424 870 343 RCS LYON, représentée par son gérant Monsieur Didier JUILLIART, en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Michel VI-LATTE, démissionnaire, et de modifier en conséquence l'article 15 des statuts.

- De supprimer la clause de variabilité du capital et de passer d'un capital variable à un capital fixe de 10 000 € et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts

POUR AVIS
Le Président

L23EJ06776

FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
BP 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le 10/11/2022, les associés de la **SCI DE LA CHENERAIE**, société civile immobilière au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé Résidence La Chèneraie, 64-68 avenue du Président Kennedy 33110 LE BOUSCAT, RCS BORDEAUX n° 841 673 056, ont constaté la démission de Mme Alice DUCROT de ses fonctions de gérante à compter du 20/10/22.

L23EJ06779

Aux termes d'une assemblée générale en date du 2 avril 2022, les associés de la société «**SCI MURTAZA-COCCINELLE**», dont le siège est à LE VERDON-SUR-MER (33123), 10 Boulevard Lahens immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro SIREN 803 291 160, ont pris acte de la démission de Monsieur Florian Mihail MURTAZA de ses fonctions de gérant, à compter du 3 janvier 2022, suite à son décès.

Formalité au RCS BORDEAUX.

Pour insertion - la gérante

L23EJ06788



L'IMPRIMERIE SAS au capital de 1.000 €
sise à Bordeaux (33100) 65 rue Promis
- RCS Bordeaux 797.700.705

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision du 24 novembre 2022 l'associé unique de la Société GRAPHICO, Société absorbante, société par actions simplifiée société au capital de 300.000 euros, ayant son siège social 65 quai de Brazza à Bordeaux (33100), immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 433.164.522, ont approuvé le projet de fusion établi le 24 novembre 2022 avec L'IMPRIMERIE, Société absorbée, et les apports effectués.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en 29 novembre 2022 et il n'a été formulé aucune opposi-

tion à cette fusion dans les délais légaux qui a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2022.

La Société GRAPHICO, absorbante, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la Société L'IMPRIMERIE, absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux la Société L'IMPRIMERIE, absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

L23EJ06824

MOVEBIKE

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 9 Rue Rivals,
31000 TOULOUSE
799 233 572 RCS TOULOUSE

Suivant délibérations du 05/12/2022, l'AGE des associés de la SAS MOVEBIKE a décidé de transférer le siège social du 9 Rue Rivals, 31000 TOULOUSE au 82, Cours d'Alsace Lorraine 33000 BORDEAUX à compter du 31/12/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 799 233 572 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BORDEAUX. Président : M. Stéphane BONNE, demeurant 14, Allée Jean-Dominique Cassini, 33270 BOULIAC

POUR AVIS Le Président

L23EJ06836

SCI L&AN

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social à Pessac (33600)
10 rue Claude Chappe
904 043 346 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29 octobre 2022, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAINT GENES DE LOMBAUD (33670), 802 impasse de Los

Formalités exécutées au RCS BORDEAUX

L23EJ06868

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

AU CEDRE VAYRES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
10 place du Canton
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
901 203 562 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13/02/2023, il a été décidé, à compter du 13/02/2023 :

- de transférer le siège social au 16 rue de la Pompe 33870 VAYRES,
- de modifier l'objet social qui deviendra : restaurant - traiteur, réalisation de toutes prestations de services en matière d'organisation d'événementiel et de réceptions.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Radiation au RCS de BORDEAUX et réimmatriculation au RCS de LIBOURNE

Pour avis

L23EJ06873



PVBVOCATS

Société d'Avocats
215, rue Samuel Morse, le Triade 3
34000 MONTPELLIER

GRUPE RH PARTNERS SA au capital de 74 870 € Siège social : Immeuble Pelus Plaza 16 avenue Pythagore 33700 Mérignac 417 494 168 RCS de Bordeaux Le Conseil d'Administration du 14/02/2023 a nommé Fabrice MICHEL demeurant 1 Entre 2 Villes 57070 Vany en qualité de Directeur général à compter rétroactivement de sa nomination de Président du Conseil d'Administration en date du 13.04.2022. Fabrice MICHEL est ainsi nommé Président-Directeur Général au 13.04.2022. Mention au RCS de Bordeaux

L23EJ06882

RIVE-DROITE IMMOBILIER

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue du lieutenant ROUCH
33550 LE TOURNE
RCS de BORDEAUX n°838 693 869

L'AGO du 13/01/2023 a décidé le transfert du siège social au Lieu-dit «LE PIED DU CHATEAU», 2 bis rue du MOULIN à EAU, 33550 LANGOIRAN à compter du 20/02/2023.

L23EJ06885

LEXCO

SOCIÉTÉ D'AVOCATS
81 rue hoche 33200 BORDEAUX

ALG HOLDING
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 511 666 euros
Siège social : 39 rue Jules Ferry
33200 BORDEAUX
889 546 354 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 16/02/2023, la collectivité des associés de la société ALG HOLDING a décidé de transférer le siège social du 39 rue Jules Ferry - 33200 BORDEAUX au 26 Cruçuny - 56340 CARNAC à compter du 16/02/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ06893



AVIS DE FUSION

La Société GRAPHICO, Société par actions simplifiée au capital de 300.000 € sise 65 Quai de Brazza - 33100 BORDEAUX et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 433 164 522 (So-

ciété absorbante) a établi en date du 24 novembre 2022 un projet de fusion par acte sous signature privée avec la Société L'IMPRIMERIE, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 € sise 65 rue Promis - 33100 BORDEAUX (et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 797 700 705 (Société absorbée)). Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication auprès du BODACC le 29 novembre 2022 et il n'a été formulée aucune opposition à cette fusion qui a été définitivement réalisée le 30 décembre 2022 avec un effet fiscal et comptable rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

La Société GRAPHICO, étant propriétaire de la totalité des actions émises par la Société L'IMPRIMERIE (Société absorbée) depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, la Société L'IMPRIMERIE (Société absorbée) a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Il a été constaté un mali de fusion d'un montant de 147.880 €.

Pour avis

L23EJ06896



MAITRES UGHETTO & COPERCINI
NOTAIRES
412 Place du
Commandant Bulle
73700 BOURG-ST-MAURICE

SCI DU 12 PLACE ERNEST BARRAUD

Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 12 Place Ernest Barraud
33230 COUSTRAS
753 696 269 RCS LIBOURNE

DEMISSION ET NOMINATION CO-GERANT

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Laetitia VIGNES CYREN-DECOLY, notaire à LIBOURNE, le 23 janvier 2022, il a été constaté la démission de Madame Catherine DORDOIGNE de ses fonctions de gérante et la nomination de :

Monsieur Aurélien CAUDROIT demeurant 1930 Chemin du Passage de Monac à 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, Monsieur Didier HIREL demeurant 43 lieudit Les Mougneaux 33230 COUSTRAS, en qualité de co-gérants à compter du 23/01/2023.

L'article 14 des statuts sera modifié en conséquence.

L23EJ06909

TESSI TECHNOLOGIES

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 300 000 euros
Siège social : Immeuble Cassiopée
1-3 avenue des Satellites
33185 LE HAILLAN
382 105 823 RCS BORDEAUX

Aux termes des délibérations du PV du 06/02/2023, faisant suite à la fusion absorption de la société TESSI LAB sis à LYON (69007) 12, rue du Professeur Jean Bernard 802 920 983 RCS LYON par la société TESSI TECHNOLOGIES sis LE HAILLAN (33185) Immeuble Cassiopée - 1-3 Avenue des Satellites 382 105 823 RCS BORDEAUX au 31/12/2022, l'actionnaire unique a décidé à compter du 01/01/2023 de modifier l'objet social aux activités suivantes : La distribution de matériel informatique, la gestion de projets, l'édition, l'intégration et l'exploitation de tout système, le conseil ou l'ingénierie informatique, la recherche et le développement, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets utiles, le développement et la gestion, le traitement, en particulier pour le compte d'établissements financiers, de tous moyens de paiement et des activités annexes.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.
L23EJ06995

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

3CMP

Société civile
en cours de transformation en SAS
Au capital de 10 500 euros
Siège social : 570 Route Royale
33240 LA LANDE DE FRONSAC
851 836 742 RCS LIBOURNE

Suivant délibération en date du 16/01/2023 l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Capital : Ancienne mention : 10 500 €, divisé en 1 050 parts sociales de 10 € chacune. Nouvelle mention : 10 500 €, divisé en 1 050 actions de 10 € chacune.

Dirigeants : Ancienne mention : Gérard, M. Christophe PETIT 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC. Nouvelles mentions : Président : M. Christophe PETIT, demeurant à 570 route Royale 33240 LA LANDE DE FRONSAC.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la collectivité des associés. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE. Pour avis. La Gérance.

L23EJ07063

BALLANDE FRANCE ET ASSOCIE - BFA SAS au capital de 20.000.000 € Sis : 55 Bd Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges 353 892 797 RCS Bordeaux Par DAU du 05/12/2022, M. MARTELIN Thibaut, demeurant 19 rue du Ralliement 98800 Noumea, a été nommé président en remplacement de Mme CASTEJA Catherine Mention au RCS Bordeaux

L23EJ07067

CHATEAU PRIEURE LICHINE SAS au capital de 7.100.000 € Sis: Chateau Priere Lichine 33460 Margaux-CANTE-NAC 459 201 612 RCS Bordeaux Par DAU du 05/12/2022, M. MARTELIN Thibaut, demeurant 19 rue du Ralliement 98800 Noumea, a été nommé président en remplacement de M. BALLANDE Louis Mention au RCS Bordeaux

L23EJ07069

M.ASSOCIEES

Société civile immobilière
au capital de 400 euros
Siège social : 67 Ter Avenue Fernand
Granet - 33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS BORDEAUX 901 247 320

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 6 février 2023, les Gérants ont décidé de transférer le siège social du 67 Ter Avenue Fernand Granet - 33140 VILLENAVE D'ORNON au 21, rue Bouffard 33000 BORDEAUX et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts à compter de cette date.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ07081

F-L HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 690.210 euros
(réduit à 560.960 euros)
Siège social :
Zone technobruges
2 rue de l'Hermite
33520 BRUGES
428 630 628 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 18 octobre 2022 et des déci-

sions du Président du 10 novembre 2022, le capital a été réduit d'un montant nominal de 129.250 euros par voie de rachat et d'annulation par la Société de 129.250 actions de 77,50 euros de nominal chacune.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

CAPITAL SOCIAL :

Ancienne mention : 690.210 euros

Nouvelle mention : 560.960 euros

Pour avis

Le Président

L23EJ07104

JUNON I

Société par actions simplifiée
au capital de 10.400 euros
(réduit à 8.000 euros)
Siège social :
11 rue Lagrange
33000 BORDEAUX
808 048 540 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 10 novembre 2022 et des décisions du Président du 27 décembre 2022, le capital a été réduit d'un montant nominal de 2.400 euros par voie de rachat et d'annulation par la Société de 120 actions de 20 euros de nominal chacune.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

CAPITAL SOCIAL :

Ancienne mention : 10.400 euros

Nouvelle mention : 8.000 euros

Pour avis

Le Président

L23EJ07106

BIARRITZ OCEAN Société en nom collectif au capital de 5.000 € Siège social : 52, quai de Paludate - 33800 Bordeaux 505 284 216 R.C.S. BORDEAUX L'Assemblée générale extraordinaire des associés du 30 décembre 2022, prenant acte de la démission de VCF Management Nouvelle Aquitaine de son mandat de Gérant, décide de nommer la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE PARTICIPATIONS POUR LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS - SOFIPA (société par actions simplifiée au capital de 770.400 € ; siège social : l'Archipel - 1973, boulevard de la Défense - 92000 NANTERRE ; 333.941.508 R.C.S. NANTERRE) en qualité de Gérant, à cette même date. Pour avis.

L23EJ07110

HUMAN BUILDINGS

SAS EN TRANSFERT
SAS à capital variable
Et au capital actuel de 500 €
Siège social : 12 chemin de Peyrarcy
33370 YVRAC
RCS de BORDEAUX n°889 507 554

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 10/02/2023 a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 10 février 2023, au 123 avenue du Colonel Fabien, 93230 ROMAINVILLE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY, et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis

La présidente

L23EJ07113

fe FIDUCIAIRE EXPERTS
CONSEIL EN ENTREPRISE - EXPERTISE COMPTABLE

P.O.M.

EURL au capital de 568 645 €
Siège social : Florimont Ouest
33390 BERSON
RCS de LIBOURNE n°751 429 069

En date du 17/02/2023, l'associé unique a décidé de transformer la société

en Société par Actions Simplifiée à associée unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 17/02/2023 et a nommé en qualité de président M. PERROY Nicolas, demeurant 6 lieudit le Garoussat, 33390 CARS.

Il a également été nommé en qualité de :

- directeur général : Mme PERROY Julie, demeurant 6 lieudit le Garoussat, 33390 CARS

Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions d'actions entre associés ou au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé sont libres. Les actions ne peuvent être cédées au profit de tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément des associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Mention : RCS de LIBOURNE.

Pour avis

Le Président

L23EJ07124

fe FIDUCIAIRE EXPERTS
CONSEIL EN ENTREPRISE - EXPERTISE COMPTABLE

SOCOBLA

EURL au capital de 135 000 €
Siège social : Florimont Ouest
33390 BERSON
RCS de LIBOURNE n°348 673 872

En date du 17/02/2023, l'associé unique a décidé à compter du 17/02/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme PERROY Julie, demeurant 6 lieudit le Garoussat, 33390 CARS

Modification au RCS de LIBOURNE

Pour avis

la gérance

L23EJ07129

JPA
WANLIN/GRELIER

JPW EXPERT

EURL au capital de 390 000 €
Siège social : 180 rue Bernard Adour
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°790 121 248

En date du 01/01/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 8 rue Louis Sabourin, 33200 BORDEAUX à compter du 01/01/2023.

Pour avis

Le Gérant

L23EJ07130

JPA
WANLIN/GRELIER

CHIRURGIE ESTHETIQUE DOCTEUR SORIN

SELARLU au capital de 1 000 €
Siège social : 28 Cours du Maréchal Foch
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°844 729 012

En date du 13/02/2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 8 rue Thiac, 33000 BORDEAUX à compter du 13/02/2023.

Pour avis

La Gérance

L23EJ07178

SCI LE MANEGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 100 €
SIEGE SOCIAL : 132, RUE D'ORNANO
33000 BORDEAUX
900 676 669 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2023 a décidé de transférer le siège social du 132, rue d'Ornano 33000 BORDEAUX au 12, rue Colonel Grandier-Vazeille 33000 BORDEAUX et ce, à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ07201

JAZZ DIFFUSION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 €
SIEGE SOCIAL : 132, RUE D'ORNANO
33000 BORDEAUX
830 278 891 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2023 a décidé de transférer le siège social du 132, rue d'Ornano 33000 BORDEAUX au 12, rue Colonel Grandier-Vazeille 33000 BORDEAUX et ce, à compter de ce jour, et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ07207

MAZARES BORDEAUX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 187 988 €
SIEGE SOCIAL : 61 QUAI DE PALUDATE
-IMMEUBLE OPUS 33-
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 403 332 703

Par décisions en date du 19.12.22, l'AGM ayant constaté que la société n'étant plus assujettie à l'obligation légale de désigner ces commissaires aux comptes, a décidé de ne pas renouveler le mandat arrivé à expiration du cabinet GESTION EXPERTISE ET REVISION COMPTABLE (RCS PARIS 712 024 140), commissaire aux comptes titulaire ni de le remplacer.

Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ07224

RELAIS DE MARGAUX

SAS au capital de 12.790.762 €
Siège social : 5 route de l'Île Vincent,
33460 Margaux-Cantenac
810 102 053 RCS BORDEAUX

Suite à la démission de Madame Nelly GACHE née BEYRIS de sa fonction de Responsable technique qui prend effet le 2 février 2023, l'Associé Unique décide le 13/02/2023 de modifier l'extrait Kbis de la Société en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

L23EJ07227

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

AP RENO

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 5 la Prévôté
33240 PERISSAC
900 770 587 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 25 janvier 2023, il résulte que :

le capital a été augmenté de 27000 euros, pour être porté à 30000 euros, par incorporation de report à nouveau à hauteur de 13000 € et de compte courant d'associé à hauteur de 14000 €. L'article 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Il a été décidé une adjonction d'activité en intégrant les activités d'isolation - traitement de charpente et toiture - solaire - couverture

Ventilation simple et double flux - climatisation - pompe à chaleur - ballon thermodynamique - adoucisseur d'eau... et toute activité se rapportant aux installations ayant effet d'économiser l'énergie. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Il a été décidé de modifier le nom commercial en Rajoutant de noms commerciaux à celui actuellement utilisé : **RESSOURCE SOLAIRE** et **PASSION RENOVATION** et modification statutaire article 3.

Pour avis,

La présidence

L23EJ07247

SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

**AUGMENTATION
DU CAPITAL ET
CHANGEMENT DE
DATE DE CLÔTURE**

JRM 2022-Société par Actions Simplifiée-Au capital de 500 euros-Siège social 29 B Route Brannens 33124 AUROS 914 966 254. Suivant décisions de l'associé unique en date du 17 janvier 2023 :
- La date de clôture de l'exercice social a été modifiée pour la fixer au 31 mars de chaque année.-Le capital social a été augmenté de DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLE euros (268 000 euros) pour être porté de CINQ CENTS euros (500 euros) à DEUX CENT SOIXANTE HUIT MILLE CINQ CENTS euros (268 500 euros), par voie d'apport en nature. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS : BORDEAUX. Pour avis, Le Président.

L23EJ07264

SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

HANNAH-Société Par Actions Simplifiée-Au capital de 5 000,00 euros-Siège social : 245 Avenue de la Libération-33110 LE BOUSCAT-750 858 821 RCS BORDEAUX - D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 février 2023, il résulte que :- Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 245 Avenue de la Libération, 33110 LE BOUSCAT (Gironde) à 1 Place du Marché Mareuil sur Belle, 24 340 MAREUIL EN PERIGORD (Dordogne).En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié. Dépôt légal au R.C.S. de BORDEAUX. La société sera immatriculée au RCS de PERIGUEUX. Pour avis, le représentant légal.

L23EJ07265

LCB LOGISTIQUE SARL au capital de 400000 € Sis : 55 Bd Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges 400 862 876 RCS Bordeaux Par DAU du 17/02/2023, M. MARTELIN Thibaut, demeurant 19 rue du Ralliement 98800 Noumea, a été nommé gérant en remplacement de Mme CASTEJA Catherine Mention au RCS Bordeaux

L23EJ07268

NK LIVRAISON

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 3 800 euros
Siège Social : 7 Bis Chemin de Salleboeuf
33750 CAMARSAC
905 231 403 RCS BORDEAUX

Aux termes de la décision de Monsieur KACEL Naim, associé unique, en date, à Camarsac, du 3/02/23, il résulte que le capital a été porté à 17000 par incorporation de réserves à hauteur de 13200 € et que l'objet social a fait l'objet d'une adjonction d'activité en y intégrant l'activité de service de déménagement.

Les articles 2-6-7-8 des statuts ont été modifiés en conséquence

Pour avis.

L23EJ07272

**SOCIETE
REEDUCATION MAC
CARTHY**

SCM au capital de 9 120 euros
Siège social : 133 rue Mac Carthy
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 822 997 060

AVIS DE PUBLICITE

Par décision unanime des associés du 6 février 2023, a été nommé en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée, à compter de cette date :

Pablo LOPEZ, né le 21 août 1997 à SAINT JEAN DE LUZ (64), demeurant 85 cours Marc Nouaux, 33000 BORDEAUX,

En remplacement de Axelle GOUDET, démissionnaire

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
L23EJ07277

DOMAINES CPL SCI au capital de 5472152 € Sis : 34 Av de la Vème République Cantezac 33460 Margaux-Cantezac 399 441 542 RCS Bordeaux Par DAU du 17/02/2023, M. MARTELIN Thibaut, demeurant 19 rue du Ralliement 98800 Noumea, a été nommé gérant en remplacement de M. BALLANDE LOUIS Mention au RCS Bordeaux

L23EJ07278

DOCK DU VIN SARL au capital de 1000000 € Sis : 55 Bd Jacques Chaban Delmas 33520 Bruges 814 590 030 RCS Bordeaux Par DAU du 17/02/2023, M. MARTELIN Thibaut, demeurant 19 rue du Ralliement 98800 Noumea, a été nommé gérant en remplacement de Mme CASTEJA Catherine Mention au RCS Bordeaux

L23EJ07280

AK WINE

Société par actions simplifiée au capital de 10 527 euros
49 Cours Pasteur - 33000 BORDEAUX
838 972 776 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 17/02/2023, M. Bertrand

Gaillard, demeurant 13 rue du Clos les Brunes LIMOGES (87100) a été nommé en qualité de directeur

général de la société, à compter du 02/01/2023, pour une durée indéterminée. M. Arnaud

KRZYZANIAK, demeurant 19 Cours Pasteur Bordeaux (33000) a été nommé en qualité de président en

remplacement de M. Emeric AMOUROUX, demeurant 12 rue Bertrand de Goth Bordeaux (33800),

démissionnaire.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L23EJ07289

**BORDEAUX EASY
DRIVER**

Société par actions simplifiée au capital de 5.263 euros
49 Cours Pasteur - 33000 BORDEAUX
838 945 095 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 17/02/2023, M. Bertrand Gaillard, demeurant 13 rue du Clos les Brunes LIMOGES (87100) a été nommé en qualité de directeur général de la société, avec effet au 02/01/2023, pour une durée indéterminée.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

L23EJ07295

**BLACKFIN BACALAN
HOLDING**

Société par actions simplifiée
au capital de 8.930.444,90 euros
Siège social :
137 rue Achar, 33300 BORDEAUX
910 616 481 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous seing privé des décisions de l'associée unique du 27 janvier 2023, l'associée unique a décidé de nommer la société AUDIAL EXPERITISE ET CONSEIL, dont le siège social est situé 21 avenue Ariane, 33700 MERIGNAC, RCS BORDEAUX 458 201 738, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

La durée de la fonction qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 29 février 2028.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L23EJ07332

ASOBO HOLDING

SAS au capital de 637.399,88 euros
Siège social : 6 rue de la Seiglière,
33800 Bordeaux
892 958 059 RCS Bordeaux

Aux termes des décisions du président et du directeur général du 22/07/2022 prises sur délégation de compétence consentie aux termes des décisions collectives unanimes des associés du 28/01/2021, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 290,65 euros pour être porté à 637.690,53 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.

L23EJ07434

**SOMARZO**

SARL au capital de 908 048 €
Siège social : 18, rue Jules Mabit
33200 BORDEAUX
415.370.097 RCS BORDEAUX

Par AGEX du 20/02/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Sophie TOUTON, demeurant à BORDEAUX (33000), 18 rue Jules Mabit, pour une durée indéterminée à compter du 20/02/2023.

L23EJ07483

SHOW YOUR TALENT

SAS au capital de 17 000 €
Siège social : 47, Avenue de Strasbourg
33200 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°903 693 380

L'AGE du 27/01/2023 a décidé à compter du 27/01/2023 de nommer en qualité de président M. CAZAUX ADRIEN, demeurant 3 Rue de Mulhouse 33000 BORDEAUX en remplacement de M. PERCHERON AUGUSTIN, pour cause de démission.

L'AGE du 27/01/2023 a décidé le transfert du siège social au 3 Rue de Mulhouse, 33000 BORDEAUX à compter du 27/01/2023.

Modification au RCS de BORDEAUX

Pour avis

Adrien CAZAUX

L23EJ07493

**SELARL DU DOCTEUR
THOMAS BOYER**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique de médecin
Au capital de 1.000 euros
78 Cours Victor Hugo
33000 BORDEAUX
920 464 328 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16 février 2023, le siège social a été transféré à 7, Bourdieu Panet - 33126 FRONSAC, à compter du 16 février 2023.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 920 464 328 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le siège de la société est fixé : 78 Cours Victor Hugo - 33000 BORDEAUX.

Nouvelle mention : Le siège de la société est fixé : 7 Bourdieu Panet - 33126 FRONSAC.

Mention sera faite aux RCS BORDEAUX et LIBOURNE.

Pour avis,

L23EJ07496

**ALOUETTE
IMMOBILIER**

Société civile
Au capital de 762,25 Euros
18 rue Furtado 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 321 236 978

**CHANGEMENT DE
GERANT**

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 13 janvier 2023 et par suite du décès de M. Jean-Claude Joseph Marcel Maurice LABARRE, survenu le 22 novembre 2015, il a été décidé de nommer en qualité de gérante sans limitation de durée Madame Jeannine Monique Raymonde DELETTE veuve LABARRE, demeurant à BORDEAUX (33200), 56, rue Jude

Pour avis

Le notaire

L23EJ07569

ANGIE

SCI au capital de 2 503 000 €
Siège social : 4 Allée des Mouettes
33120 ARCACHON
RCS de BORDEAUX n°819 367 236

L'AGO du 02/02/2023 a décidé à compter du 02/02/2023 de nommer en qualité de gérante Mme CASTEL Romy, demeurant Chemin du Trappeur 40, 1255 VEYRIER (SUISSE) en remplacement de Mme MERCIER Séverine, pour cause de démission.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
La gérance
L23EJ07603

LUCIEN BERNARD & CIE

S.A. au capital de 13 385 000 euros
87, Quai de Paludate
33 000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 331 241 612

Suivant délibération du 20 janvier 2023, le Conseil d'Administration, après avoir décidé de dissocier les fonctions de Présidence et de Direction Générale de la société, a pris acte de la démission de Monsieur Jean BERNARD de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour et de son maintien en tant que Président, et a nommé en tant que nouveau Directeur Général Monsieur Jean-Baptiste MAUGARS pour une durée indéterminée.

Pour avis
Le Conseil d'administration
L23EJ07648

SAS HOLDING JAHPS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 224 092 euros
Siège social : 2 Zone Industrielle de Gystève
33430 BAZAS
RCS BORDEAUX 799 498 027

Au terme de l'assemblée générale du 30/09/2022, les associés ont décidé de ne pas renouveler les mandats des commissaires aux comptes, le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, titulaire et Monsieur LARROUQUIS Michel, suppléant, leurs mandats étant arrivés à expiration.

Les associés ont décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement selon la possibilité offerte par la loi PACTE et le décret n°2019-514 du 24 mai 2019.

La gérance
L23EJ07652



DAMIEN BARRE

Avocat
353 Boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX

OCMA

Société civile au capital de 1.000 euros
Siège social anciennement : 88 Crs de Verdun - 33000 BORDEAUX
Siège social à présent : 22 Avenue Carnot - 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 813 096 484

Suivant décisions des associés en date du 20 janvier 2023 il a été décidé :

- à compter du 20 janvier 2023, le transfert du siège social qui était 88 Cours de Verdun - 33000 BORDEAUX au 22 Avenue Carnot - 33200 BORDEAUX.

L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.

La Gérance
L23EJ07655

AEQUITAS 97 SAS

Ancienne dénomination : **SMART AND MAKE UP SAS**
S.A.S. au capital de 300,00 Euros
Ancien Siège social : 2 LA NERE
33730 BALIZAC
Nouveau Siège Social : 7 rue des Pénitents 40100 DAX
R.C.S 821 987 575 BORDEAUX

Aux termes de la décision de l'associée unique du 16 Février 2023, il résulte que :

L'objet social de la société a été modifié par adjonction de l'activité de Commerce spécialisé dans la vente diverse de cigarettes électroniques, de produits associés, d'accessoires, de e-liquides.

L'article «Objet» des statuts a été modifié en conséquence.

La dénomination sociale a été modifiée : SMART AND MAKE UP SAS devenant AEQUITAS 97 SAS.

L'article «Dénomination» des statuts a été modifié en conséquence.

Le siège social a été transféré de 2 La Nère 33730 BALIZAC à 7 rue des Pénitents 40100 DAX.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX et de DAX.

Pour avis,
L23EJ07662

SCM AL SANTE

SCM au capital de 300 Euros
Siège social : 20 ROUTE DU CHEMIN ROUGE
33750 BEYCHAC ET CAILLEAU
R.C.S. BORDEAUX 841 863 335

Suivant décisions de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2023 qui décide d'augmenter le capital social qui s'élève actuellement à 200 euros divisé en 20 parts sociales de 10 € chacune pour le porter à 300 € par création de parts nouvelles à souscrire et à libérer intégralement en numéraire par Madame Cécilia BACQUERIN

Cette même assemblée décide nommer comme co-gérante Madame Cécilia BACQUERIN née le 15 F2VRIER 1993 à Bordeaux demeurant à FLOIRAC (33270) 65, rue des Vignes .

Pour avis
LA GERANCE
L23EJ07699

SCM AMADE SANTÉ

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS
AU CAPITAL DE 10,00 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 16, Galerie Marchande
33370 TRESSÈS
824 655 096 RCS BORDEAUX

Par décision en date du 01/09/21, la collectivité des associés a décidé de nommer Monsieur Alexandre MOZZICONACCI DIT MOZZI, demeurant 2 avenue du Maréchal Leclerc - Bâtiment E2 33140 VILLENAVE D'ORNON, en qualité de nouveau co-Gérant de la société pour une durée indéterminée à compter du 09/10/21, en remplacement de Madame Marion QUINET, demeurant 2348 route de Mézin 47170 LANNES, ancien gérant démissionnaire. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
L23EJ07726

01 AUDIT
Expertise Comptable
Société d'Expertise comptable
66 bis Avenue de VERDUN
33610 CESTAS
05 57 10 48 24 - www.01audit.com

BURGER TIME'S

Société à responsabilité limitée
au capital de 2000 euros
Siège social : 9 CHEMIN JUDIEUX
33610 CESTAS
Siret 915 369 425 RCS Bordeaux

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 30 Décembre 2022 :

- Il a été pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérante de Mademoiselle PAULINE DUPONT, 9 Chemin de JUDIEUX 33610 CESTAS. Seul Monsieur Quentin ADAM reste gérant.

- Le siège social sera transféré à 5 rue Henri SELLIER - 33170 GRADIGNAN, à compter du 1^{er} janvier 2023. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.
Pour avis,
L23EJ07826



Arnaud BRUN

Notaire
43, Avenue de la Côte
d'Argent 33470 LE TEICH
Téléphone : 05 57 15 59 55
Télécopie : 05 57 15 55 59
Email brun.arnaud@notaires.fr

TRANSFERT DE SIEGE

La Société dénommée **PAUCHARD ASSOCIES**, Société par actions simplifiée au capital de 150 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 5 allées de Tourny, identifiée au SIREN numéro 900632712 et immatriculée au RCS de BORDEAUX, a décidé dans son assemblée générale du 20 février 2023 à compter du même jour de transférer le siège social du 5 allée Tourny 33000 BORDEAUX au 262 Place Charles de Gaulle, 40600 BISCARROSSE. Modification au RCS de BORDEAUX. Nouvelle immatriculation au RCS de MONT DE MARSAN.

Pour avis
Le notaire.
L23EJ07854

EXINDE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX
292 A avenue
Aristide Briand
33700 MÉRIGNAC

PHKING NETTOYAGE

SAS au capital de 7 622,45 €
Siège social : 116 Avenue de la Libération
33700 MÉRIGNAC
RCS de BORDEAUX n°408 212 538

En date du 01/02/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 6 Allée James Watt, 33700 MÉRIGNAC à compter du 01/02/2023.

Par une décision en date du 1^{er} février 2023, Monsieur Philippe KING a démissionné de ses fonctions de Directeur Général. Cette résolution a été prise dans la même décision de l'associé unique constatant le transfert de siège
L23EJ07865

EXINDE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX
292 A avenue
Aristide Briand
33700 MÉRIGNAC

MKING NETTOYAGE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 116 Avenue de la Libération
33700 MÉRIGNAC
RCS de BORDEAUX n°821 054 020

En date du 01/02/2023, le président a décidé le transfert du siège social au 6 Allée James Watt, 33700 MÉRIGNAC à compter du 01/02/2023.
L23EJ07867

CF
Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CATELS

SARL
au capital de 3 000 euros
Siège social : 68 rue de Mahéla
33000 BORDEAUX
877 900 910 RCS BORDEAUX

Par AGE du 08/02/23, les associés ont nommé en qualité de cogérante Madame Sylvaine CATELAND, demeurant 68 rue de Mahéla, 33000 BORDEAUX, pour une durée illimitée à compter du 01/03/23.
L23EJ07872

EXINDE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX
292 A avenue
Aristide Briand
33700 MÉRIGNAC

MKS

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 116 Avenue de la libération
33700 MÉRIGNAC
RCS de BORDEAUX n°833 911 365

En date du 01/02/2023, le gérant a décidé le transfert du siège social au 6 Allée James Watt, 33700 MÉRIGNAC à compter du 01/02/2023.
L23EJ07862

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

ECHOS
JUDICIAIRES - GIROINDINS

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

CHATEAU LE BERNAT

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : 1 Champ des Boys,
33570 PUISSEGUIN
819 435 124 RCS LIBOURNE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 juin 2022, il résulte que :

- les mandats de la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Yves BEAUPIGNY, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ07888

SARL DESIGN DU SUD

S.A.R.L. au capital de 7 700 Euros
Siège Social : 55 Avenue de Bissérie
33260 LA TESTE DE BUCH
R.C.S. Bordeaux B 448 390 583

AVIS DE DISSOLUTION

Par acte en date du 16 février 2023, Madame Suzanne, Jacqueline LAGARDE, agissant es-qualités de représentante de la société **TRANSACTION DU SUD**, SARL au capital de 10 000 euros, siège social 55 avenue de Bissérie 33260 La Teste-de-Buch, RCS Bordeaux 751 379 363, associée unique, entre les mains de laquelle sont réunies toutes les parts sociales, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 février 2023.

Les pièces relatives à cette dissolution seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Les oppositions doivent être notifiées à Madame Suzanne, Jacqueline LAGARDE, agissant es-qualités de représentante de la société TRANSACTION DU SUD, associée sus nommée, en sa qualité de mandataire désigné représentant la société dissoute à son domicile précité.

Pour avis,

L'associé unique

L23EJ07905

DISSOLUTIONS



EURL ENTREPRISE JOSE DE MELO
SARL en liquidation au capital de 15 702 euros
Siège social et siège de liquidation : 39 avenue du Colonel Pierre BOURGOIN
33127 MARTIGNAS SUR JALLES
419.533.112 RCS BORDEAUX

Le 31 janvier 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur José BRAN-DO FERREIRA DE MELO, demeurant 39 avenue du Colonel Pierre BOURGOIN 33127 MARTIGNAS SUR JALLE, exerce les fonctions de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 39 avenue du Colonel Pierre BOURGOIN 33127 MARTIGNAS SUR JALLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ05600

RDG INVESTMENTS
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 700 euros
Siège social : 2 rue Jacques Cartier,
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 1 rue Gasteau
33290 LUDON MEDOC
453 317 091 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2023, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Régis DI GIULIO, demeurant 1 rue Gasteau 33290 LUDON MEDOC, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 rue Gasteau 33290 LUDON MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ06100



AUTOMATISME SERVICES FERMETURE

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 13 Lotissement Communal,
33210 ROAILLAN
Siège de liquidation : 13 Lotissement
Communal, 33210 ROAILLAN
821 030 178 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Serge CARREAU, demeurant 13 Lotissement Communal 33210 ROAILLAN, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13 Lotissement Communal 33210 ROAILLAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,

Le liquidateur

L23EJ06649



SCI MMPJ Société civile en liquidation
Au capital de 1 524,49 euros Siège social : Centre Commercial Cap de Bos
33600 PESSAC Siège de liquidation : 52 rue des Pélicans, 33600 PESSAC 411 855

976 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10/02/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel MÈREUZE, demeurant 52 rue des Pélicans, 33600 PESSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 52 rue des Pélicans, 33600 PESSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ06673

Aux termes de l'AGE en date du 01/02/2023 les associés de la SASU

ISTANBUL BARBER, au capital de 200 euros siège social : 359 AV THIERS - 33100 BORDEAUX RCS 921389433, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/02/2023. TAS ADILE demeurant 13 RUE GEORGES

J DURET 33310 LORMONT a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 13 RUE GEORGES J DURET 33310 LORMONT c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

L23EJ06739



BURDIGALA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 795, rue Montaigne
33290 LE-PIAN-MÉDOC
RCS BORDEAUX 849 996 996

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des délibérations en date du 16/02/2023, l'Assemblée Générale des associés a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de Commerce.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Christian FORASTE, né le 28/05/1949 à NÉRAC (47), de nationalité Française, demeurant au 795, rue Montaigne à LE-PIAN-MÉDOC (33290), et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, sis 795, rue Montaigne - 33290 LE-PIAN-MÉDOC.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ06902

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31.12.2022 de la SARL **CHLOTIPH** au capital de 5 000 €, sise 4 rue de la République 33220 SAINTE FOY LA GRANDE, inscrite au RCS LIBOURNE 479 500 118 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions pré-

vues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Laurent VIDOTTO demeurant 44 Route des Eygadoux 24680 LAMONZI SAINT MARTIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Elle met fin aux fonctions des co-gérants Florence VIDOTTO née LAROQUE et Laurent VIDOTTO

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de la République 33220 SAINTE FOY LA GRANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ07007

AQUITAINE CREDITS MARION

EURL au capital de 500 €
Siège Social : 53 Rue Lafaurie de
Monbadon 33000 BORDEAUX
491 160 743 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 31 décembre 2022, Mme SKAWINSKI Marion, gérante associée unique, demeurant 12 Rue André (33200) BORDEAUX a décidé la dissolution anticipée de la société.

Elle a décidé d'exercer les fonctions de Liquidateur pour la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 53 Rue Lafaurie de Monbadon (33000) BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

L23EJ07034



JPBC GRAINETERIE DE MIOS Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros Siège social et siège de liquidation : 31 avenue de la Libération, 33380 MIOS 800 216 780 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/02/2023, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Béatrice THOUVENIN, demeurant 18 rue du Gémmeur 33114 LE BARP, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 31 avenue de la Libération 33380 MIOS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ07252

ABONNEZ-VOUS !



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2022, l'associé unique de la société DRONEMENCIEL, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 Euros, dont le siège social est 24 le Bourg 33580 COUTURES, immatriculée 848 264 321 RCS BORDEAUX a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Maxime BOUDIER demeurant 24 le Bourg 33580 COUTURES, gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 24 le Bourg 33580 COUTURES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

L23EJ07256

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA MALOUINE

Société Civile
Au capital de 500,00 €
Siège social BORDEAUX (33000)
66 rue Bouffard et 7 rue Montbazou
RCS BORDEAUX 482 990 082

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 janvier 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 5 janvier 2023 et sa mise en liquidation. Nommé en qualité de liquidateur Monsieur Laurent FOURCHAUD demeurant 12 Allée de Lestonnac 33360 CARRIGNAN DE BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance est fixé au siège social de la société.

Le dépôt des documents s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour Avis

Le Liquidateur

L23EJ07692

CLÔTURES

SCI MDC ATLANTIQUE

SOCIETE CIVILE EN LIQUIDATION
AU CAPITAL DE 9.146,94 €
SIEGE DE LIQUIDATION : 58, BOULE-
VARD GODARD 33300 BORDEAUX
424 858 405 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 30 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jutta STANGE demeurant 24, rue Marcellin Jourdan 33200 BORDEAUX et Monsieur Manuel DA SILVA demeurant 53, rue Frantz Malvezin 33200 BORDEAUX, de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Les Liquidateurs

L23EJ06687



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

RDG INVESTMENTS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 7 700 euros
Siège social : 2 rue Jacques Cartier,
33290 BLANQUEFORT
Siège de liquidation : 1 rue Gasteau
33290 LUDON MEDOC
453 317 091 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/01/2023 au 1 rue Gasteau 33290 LUDON MEDOC, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Régis DI GIULIO, demeurant 1 rue Gasteau 33290 LUDON MEDOC de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ06804



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 DECEMBRE 2022, l'associé unique de la société ALEX AUTOMOBILES société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 44 rue de Châteauneuf 33850 LEOGNAN, immatriculée 911 436 970 RCS BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alexandre FARA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ07205

CLOTURE DE LIQUIDATION SCI GRANDON

Par assemblée du 22 décembre 2022 les associés de la société « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GRANDON », SCI en liquidation au capital de 120 €, siège de la liquidation : CEZAC (33620), 10 Lieu-dit Le Bousquet, 522 894 617 R.C.S. LI-BOURNE, ont approuvé les comptes de liquidation de M. Marcel GRANDON, demeurant à CEZAC (33620), 10 Lieu-dit Le Bousquet, lui ont donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LIBOURNE.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

L23EJ07226

SOGECA BORDEAUX

68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BATTUALIA-Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 829,39 euros-Siège social : 13 Avenue du Bois du Moulin-33360 CENAC- (Gironde)-319 659 405 RCS BORDEAUX

- L'Assemblée générale des associés du 31 décembre 2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société;

- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis,

Le liquidateur.

L23EJ07346

RESONANCE PHARMA

S.A.S. au capital de 6 000 €
Siège social : Parc Scientifique Unitec 1,
2 Allée du Doyen Georges Brus
33600 PESSAC
821 350 436 RCS BORDEAUX

Suivant décision du 30.11.2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Dépôt : RCS BORDEAUX.

L23EJ07557

SCI DES BASTIDES

Société civile immobilière en cours de liquidation
au capital de 1 500,00 euros
Siège social : SAINTE-FOY-LA-GRANDE
(33220) 31 rue de la République
RCS LIBOURNE 798838553

Aux termes d'une délibération des associés en date du 27 janvier 2023, les associés de la société dénommée, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Madame Alexia BOUCHER, demeurant 125 rue Marcel Pagnol 24700 MONTPON-MENESTEROL, pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 27 janvier 2023.

Radiation au RCS de LIBOURNE.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ07568



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date à ILLATS du 31 DECEMBRE 2022, l'actionnaire unique de la société EB 33, société par actions simplifiée unipersonnelle en liquidation au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 6 Lieu-Dit Maingeon 33720 ILLATS, immatriculée 807 751 938 RCS BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Anthony BLANCHARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ07600



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

HOLDING FINANCIERE CONDEMEINE
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 10 rue Serge Dejean,
33520 BRUGES

Siège de liquidation : 10 rue Serge Dejean,
33520 BRUGES
911 915 106 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 10 février 2023 au 10 rue Serge Dejean 33520 BRUGES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Rémi CONDE-MINE, demeurant 48 rue Passe Demoiselle 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ07605

SCI C.I.A.E

Société civile immobilière
au capital de 10000 euros
Siège social : 43 Rue Pierre Bouyé
33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE
444 053 029 RCS LIBOURNE

Aux termes des décisions des associés en date du 30 Novembre 2022, il résulte que :

Par décision du 30 Novembre 2022, les associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur ont,

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Monsieur BILLIERES Eric, demeurant 43 Rue Pierre Bouyé, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE et l'ont déchargé de son mandat ;

- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Libourne.

Mention sera faite au RCS : LIBOURNE

Pour avis,

L23EJ07638

FANNY AIME,

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
au capital de 1 000 euros,
17 B Rue du Prieuré
33450 Saint-Loubès,
903 928 588 RCS BORDEAUX.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 30 octobre 2022, l'associée unique, statuant au vu du rapport de la liquidatrice, a approuvé les comptes de la liquidation au 30 octobre 2022, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 octobre 2022.

Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ07906

LOCATIONS GERANCES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/12/2022,

La société **PICOTY AUTOROUTES SAS**, Sas au capital de 110.670 €, immatriculée au RCS de GUERET sous le n° 433 704 889 dont le siège est à LA SOUTERRAINE (23300), rue André et Guy Picoty,

a confié à la société **SIGESS**, Sas au capital de 38.500 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 433 682 143 dont le siège est à BRON (69500) 3 rue du Colonel Chambonnet,

l'exploitation à titre de location-gérance d'un fonds de commerce de station service sis et exploité à SAUGON (33920), Aire de Saugon-Ouest - A10

pour une durée de 12 mois et 4 jours du 28/12/2022 au 31/12/2023.

L23EJ06887



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 6 février 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 15 février 2023, dossier 2023 00005543, réf. 3304P61 2023 A 01110,

La Société SPORT MEDIC, SARL au capital de 5 000,00 €, dont le siège social est sis 13 bis rue Louis et Auguste Lumière, 33670 CREON, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 901 298 307, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJÉT, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation Judiciaire de la SARL SPORT MEDIC dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 16 novembre 2022,

A CEDE A

La Société TS, SARL au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 2 Impasse les Jardins de Thomas, 33880 CAMBES, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 922 324 140, représentée par son gérant Monsieur Théo SACARRERE,

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE d'exploitation de salle de sport, sis 13 bis rue Louis et Auguste Lumière, 33670 CREON, moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS (20 000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 1 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 19 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 17 janvier 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJÉT, 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ07244

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre BRUN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « François LAMAIGNERE et Pierre BRUN », titulaire d'un Office Notarial à SALLES (Gironde), le 3 février 2023, enregistré à BORDEAUX, le 13 février 2023, référence 3304P61 2023 N 00775, :

La Société dénommée **ZAMORA RESTAURATION**, dont le siège est à BELIN-BELIET (33830) 67 route de Bordeaux, identifiée au SIREN sous le numéro 493 476 147 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

A vendu à la Société dénommée **LA TOSC**, dont le siège est à BELIN-BELIET (33830) 67 route de Bordeaux, identifiée au SIREN sous le numéro 922 702 089 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : **fonds de commerce de restaurant, pizzeria, plats et pizzas à emporter, sis à BELIN-BELIET (33830) 67 route de Bordeaux, connu sous le nom commercial LA TOSCANA.**

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR), s'appliquant :

ABONNEZ-VOUS !

- aux éléments incorporels pour CINQUANTE-TROIS MILLE QUATRE CENT CINQ EUROS ET VINGT CENTIMES (53 405,20 EUR),

- au matériel pour SOIXANTE-SEIZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE EUROS ET QUATRE-VINGTS CENTIMES (76 594,80 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Pierre BRUN.

L23EJ07424

Suivant acte sous seing privé fait à BORDEAUX en date du 9 février 2023, enregistré au Service de l'enregistrement de Bordeaux le 16 février 2023 sous les références dossier 2023 00005876 référence 3304P61 2023 A 01175,

La société **AUBERTSPHERE**, société à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros, dont le siège social est situé 4 rue du Hâ - 33000 Bordeaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 840 404 594 et représentée par Monsieur AUBERT Charly,

A CÉDÉ A

La société **MINARESTAURANT**, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est 9 rue Capdeville, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 948 095 302, représentée par Monsieur Marc-Antoine Chabaut,

UN FONDS DE COMMERCE DE bar, brasserie, restaurant, sis et exploité au 4 rue du Hâ - 33000 Bordeaux connu sous l'enseigne «Angel's Smokehouse», pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le numéro 840 404 594, moyennant le prix de 205.000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 9 février 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance chez Maître Victoria Baudouin chez Tax Team et Conseils, 61 rue de Professeur Lannelongue - BP 10062 - 33028 Bordeaux, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L23EJ07561



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 23/01/2023, enregistré au SDE BORDEAUX, le 02/02/2023, dossier : 2023 00006056, bordereau : 3304P61 2023 A 01282,

M. BARBE Florian et Mme. BARBE Sandra, demeurant tous deux 2 Rue Fort Bayard, 33420 BRANNE

ont cédé à

Le 1010, SNC au capital de 4.000 euros, dont le siège est sis 4 Rue Gambetta, 33500 LIBOURNE, immatriculé au RCS de LIBOURNE n°922477468,

un fonds de commerce de bar, tabac, articles de fumeurs & vente de confiseries, exploité 4 Rue Gambetta, 33500 LIBOURNE,

moyennant le prix de 50.000 euros, réparti comme suit : éléments incorporels : 49.000 € ; éléments corporels : 1.000 €.

Le transfert de propriété et la date d'entrée en jouissance ont été fixés au 23/01/2023.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les formes légales et dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : SELAS Citizen (séquestre conventionnel), 8 Cours de Tournon, 33000 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis.

L23EJ07596



Florence DASSONVILLE - Henri ARAN
AVOCATS
215 Av d'Eysines - 33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 56 08 83 95

AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en date du 15 février 2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 17 février 2023, dossier 2023 00005828, référence 3304P61 2023 A 01169,

LA SARL SAAD Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 euros, dont le siège est à BORDEAUX (33300) - 18 rue Louis Gendreau, Centre commercial Europe, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 501 667 604,

A vendu à :

La SAS MADANI, Société par actions simplifiée, au capital social de 2 000,00 €, dont le siège social est situé au à Bordeaux 33300- avenue de Laroque, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 922 603 741.

Le fonds de commerce de vente d'articles de boucherie - charcuterie - traiteur connu sous l'enseigne «LUXORIENT» situé à BORDEAUX (33 300) - 18 rue Louis Gendreau, Centre commercial Europe, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le numéro 501 667 604.

Moyennant le prix de 80.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 79.999,00 € et aux éléments corporels pour 1,00 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 15 février 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Henri ARAN, Avocat, 215 avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

L23EJ07731

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 15 février 2023, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 17 février 2023, dossier 2023 00005925 référence 3304P61 2023A01269, la **SAS MAJECO** au capital de 10.000€ ayant son siège social 9 Allée Pierre Ortal 33680 LACANAU, RCS BORDEAUX 814318002 a cédé à la **SAS LES DEUX FRERES** au capital de 5.000 €, ayant son siège social Boulevard du BAB, 20 rue Jean Hausseguy 64600 ANGLET, RCS BAYONNE 530178037, un fonds de commerce de vente de prêt à porter, chaussures et accessoires en tous genre, import export, vente au détail gros et demi gros de soldes en tout genres exploité à LACANAU, 9 allée Pierre Ortal, connu sous l'enseigne «Jackers company» et pour l'exploitation duquel le Cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814318002, moyennant le prix de 350.000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 15 février 2023.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse du fonds cédé pour validité et au cabinet de Maître Valérie VAIS-SIERE, avocat, 35 boulevard Lascrosses 31000 TOULOUSE pour notification.

L23EJ07837



NOTAIRES DU JEU DE PAUME

Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE, Notaire à BORDEAUX, le 8 décembre 2022 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle contenant clause d'attribution intégrale de la pleine propriété au survivant.

Entre Monsieur Gérard Pierre **CARON** et Madame Dominique Jeanne **LAGIER**, demeurant ensemble à CARBON-BLANC (33560) 6 rue du Président Herriot, nés Monsieur à BORDEAUX (33000) le 6 octobre 1946, Madame à BORDEAUX (33000) le 12 février 1952 mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 18 juin 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur mariage.

Les oppositions des créanciers à ce changement régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil.

Pour avis.

Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE

L23EJ06835

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien ARTAUD, Notaire associé de la SOCIETE TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue

du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN : 33015, le 16 février 2023, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

ENTRE:

Monsieur Jean Pierre Etienne TEYSSENDE DE LA SERVE, retraité, demeurant à BORDEAUX (33000) 23 rue de Colmar, et **Madame Anne Joséphe Marie CREUZE**, retraitée, demeurant à BORDEAUX (33200) 23 rue de Colmar.

Monsieur est né à BREST (29200) le 10 novembre 1947, Madame est née à NANTES (44000) le 19 décembre 1949.

Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 21 juillet 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

L23EJ06918

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique SARRAZIN-MATOUS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Raoul ORSONI, Véronique SARRAZIN-MATOUS, Nicolas MAMONTOFF, Stéphanie ABBADIE-BONNET, Céline LAGARDE, Anne PUIGCERCOS, Pascale BUGEAUD, notaires associés », titulaire d'un office notarial dont le siège est à TALENCE (33 400), 230 rue Peydavant, CRPCEN 33035, le 3 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Gilles LECOURT, gardien de la Paix, et **Mme Sandrine MEYNARD**, agent technique, demeurant ensemble à FARGUES (33210)333 route du Stade.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ06993



PERSPECTIVES
NOTAIRES



SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40800 AIRE SUR L'ADOUR

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François AUDHUY, Notaire associé à AIRE SUR L'ADOUR (Landes), CRPCEN 40045, le 16 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre : Monsieur Amaury de BELLEVILLE, et Madame Anne-Marie Marguerite Claire SE-JOURNE, retraitée, demeurant ensemble à BORDEAUX (33200) 311 avenue d'Arès. Monsieur est né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 18 mars 1949. Madame est née à DENAIN (59220) le 25 février 1946. Mariés à la mairie de PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) le 10 juillet 1976 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jérôme PLOCQUE, notaire à PARIS 1ER ARRONDISSEMENT (75001), le 2 juillet 1976. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

L23EJ07158

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2^{ème} arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, CRPCEN, le 21 février 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec apport de biens propres à la communauté contenant :

- Ajout d'un avantage entre époux consistant en une clause de préciput sur la résidence principale ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un des époux.

Monsieur Gil Jean **BROCAS**, retraité, et Madame Viviane Georgette **CHAU-MARIN**, retraitée, demeurant ensemble à MERIGNAC (33700) 11 rue Charles Gou-nod.

Monsieur est né à BORDEAUX (33200) le 8 septembre 1959,

Madame est née à MERIGNAC (33700) le 18 avril 1952.

Mariés à la mairie de MERIGNAC (33700) le 18 juin 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers pou-

vant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Antoine MAGENDIE

L23EJ07645

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte de Me Louis RÉVELEAU, notaire à BORDEAUX (33000), 67 rue Le-cocq, CRPCEN 33007, le 8 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Don-Clément Jean-Benoît Pierre LANFRANCHI, né à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 23 janvier 1982, sans emploi, et **Mme Capucine Marie VIDEAU**, née à LEVALLOIS-PERRET (92300) le 2 mars 1985 chef de produit marketing, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000) 24 rue de Patay.

Mariés à la mairie de VITRAC (24200) le 27 mai 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ07665

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Grégory DANDIEU, Notaire Associé d'une société titulaire d'Offices Notariaux à BORDEAUX (Gironde), 20, rue Ferrère, et à BIARRITZ (Pyrénées-Atlantiques), 85, avenue du Président J.F. Kennedy, CRPCEN 33016, le 20 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté conventionnelle réduite aux acquêts entre :

Monsieur Bernard **BASSET**, retraité, et Madame Anne Jeanne Yvonne **DOURTHE**, professeur de mathématiques, demeurant ensemble à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 4 allée François Villon.

Monsieur est né à LIBOURNE (33500) le 5 février 1948,

Madame est née à TALENCE (33400) le 24 février 1952.

Mariés à la mairie de LAGORCE (33230) le 2 février 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Aux termes de ce changement, le bien sis à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 4 allée François Villon, cadastré section BA numéro 84, appartenant en propre à Madame DOURTHE a été apporté à la communauté.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ07890



Maître Romain VIGNAU,
Notaire
à VILLENAVE D'ORNON
(33140),
9 route de Léognan

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain VIGNAU, notaire associé à VILLENAVE D'ORNON (33140), 9 Route de Léognan,

CRPCEN 33191, le 17 février 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial entre Monsieur Joseph **BARTHOLINI**, retraité, et Madame Najat **KASMI**, assistante maternelle, demeurant ensemble à VILLENAVE-D'ORNON (33140) 2 impasse des Goélands, mariés à la mairie de VILLENAVE-D'ORNON (33140) le 26 octobre 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Joseph BARTHOLINI déclare apporter à la communauté un bien propre situé à VILLENAVE D'ORNON (33140), 2 Impasse des Goélands.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ07911

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L22EJ10890 du 10-02-2023, concernant la société

MAISON BOYER, il fallait lire, immatriculation au RCS de Libourne et non Bordeaux.

L23EJ06775



SARL CY VTC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 82 bis rue Lagrange
33000 BORDEAUX

Gérance : Monsieur Christophe LAFON demeurant 82 bis rue Lagrange 33000 BORDEAUX

L23EJ06970



CHALAND
GIOVANNONI
AVOCATS ASSOCIES
7, square Stalingrad
13001 MARSEILLE

Rectificatif à l'annonce publiée dans Les Echos Judiciaires Girondins du 17/02/2023 concernant **SPFPL DANGLADE**. Il fallait lire : Dépôt légal au RCS de LIBOURNE.

L23EJ07206

Rectificatif à l'annonce publiée dans Les Echos Judiciaires Girondins du 17/02/2023 concernant **SPFPL DANGLADE**. Il fallait lire : Dépôt légal au RCS de LIBOURNE.

L23EJ07248

Rectificatif à l'annonce N° L23EJ04824 du 10/02/2023, concernant la **SARL**

SOIGMAPE, Il fallait lire : «Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 10/02/2023» en lieu et place de «Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 01/02/2023».

L23EJ07513

ERRATUM à l'additif parue dans le présent journal le 23/12/2022 concernant la société **COMAX FRANCE** : il convenait de lire que M. Charles DUPONT était nommé Président du conseil de surveillance (au lieu de M. Xavier EMBROISE).

L23EJ07674

CHANGEMENT DE PATRYNOME

M. ARTHUR ANTOINE MARWANN BOUYER 290 ROUTE DE LESTAGE, 33550 TABANAC, né le 12/06/1989 à SAINT-CLOUD (92) dépose une requête auprès du garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **MARSAN**.

L23EJ07221

Monsieur VIEIRA DE JESUS Patrice né le 29/10/1968 à 70100 GRAY demeurant 1 Av Pierre Proudhon, 33140 VILLENAVE D ORNON agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **VIEIRA**.

L23EJ07242

AUTRES ANNONCES

Suivant testament olographe en date du 2 juin 2020, **Monsieur Michel DESPIERRE**, en son vivant retraité, demeurant à LUDON MEDOC (33290), 11, impasse Coutrille. Né à BORDEAUX (33000), le 15 août 1948. Célibataire. Non soumis à un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à LUDON MEDOC (33290), le 7 janvier 2023.

A consenti un legs universel à Monsieur Patrice Jean LAPIERRE et Madame Martine Mauricette Emma SAINT-ESPES épouse LAPIERRE.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine CRAIGHERO, Notaire à PAREMPUYRE, 35, avenue Durand Dassier, le 10 février 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de la saisine.

L'opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine CRAIGHERO, notaire à PAREMPUYRE (33290), référence CRPCEN : 33192, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie du testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis le notaire

L23EJ05897

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 mars 2021, **Monsieur Jean Michel BOSC**, époux de Madame Miroline Suzanne Michelle LE BARZIC, demeurant à LANTON (33138) 1 rue des Plancots, né à CASTETS-EN-DORTHE (33210), le 19 décembre 1947, marié à la mairie de LANTON (33138) le 17 juillet 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, décédé à LA TESTE-DE-BUCH (33115), le 29 avril 2022, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Kevin GALINDO, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRES COEUR DU BASSIN, Maîtres Thomas de RICAUD, Bertrand FAYE, Fabien ROUCHOUT et ASSOCIES », société multi-offices titulaire des études de LANTON (33138), 29 avenue de la République, d'AUDENGE (33980), 3 avenue de Certes et d'ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 22 avenue d'Arès, et exerçant en qualité de notaire à ANDERNOS-LES BAINS, le 15 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Kevin GALINDO, notaire à ANDERNOS-LES BAINS 22 avenue d'Arès, référence CRPCEN : 33168, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis, le notaire.

L23EJ06705

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 15 décembre 2022, **Monsieur Jean dit René BOIT**, en son vivant retraité, demeurant à LEGE-CAP-FERRET (33950) 2 impasse des Pluviers Les Jacquets, veuf de Madame Pierrette TERRIEN et non remarié.

Né à LEGE-CAP-FERRET (33950), le 26 mars 1933.

Est décédé à LEGE-CAP-FERRET (33950) le 13 octobre 2022.

A consenti un legs universel, à Madame Maïa BOYER. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale BURGAUD, Notaire à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 15 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, compte tenu du caractère universel de son legs et de l'absence d'héritier réservataire. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Pascale BURGAUD, notaire à ANDERNOS LES BAINS (33510), référence CRPCEN : 33028, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ06770



AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 03 mai 2022, **Madame Jacqueline Louise MARQUE**, veuve de Monsieur Pierre Lucien Jean ROBINEAU, née à BORDEAUX (33000), le 14 avril 1932, décédée à BORDEAUX (33000) le 03 décembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Thibault SUDRE, notaire à BORDEAUX, suivant procès-verbal en date du 15 février 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude dudit Maître SUDRE, notaire à BORDEAUX, 12 place des Quinconces, chargé du règlement de la succession.

Pour avis

L23EJ07211



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament en date du 9 Juillet 2007, **Madame Jeanne Sylvette Annie BOUDES**, née à LA BREDE (33650), le 18 septembre 1933, Veuve de Monsieur Roger Jean LABARRERE et non remariée, demeurant à BORDEAUX (33000) 30 rue de Pavillon., décédée à PESSAC (33600) (FRANCE), le 24 janvier 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des mi-

nutes de Maître Catherine DUMAREAU Notaire associé à BORDEAUX, suivant procès-verbal en date 9 février 2023, dont une copie authentique a été reçue par le TJ de BORDEAUX le 13 février 2023. Les oppositions sont à former auprès de Maître Catherine DUMAREAU, Notaire à BORDEAUX, 20 Cours du Maréchal Foch, chargée du règlement de la succession. Pour avis, le notaire.

L23EJ07249

AVIS DE NOTIFICATION DE VENTE DE PARCELLES FORESTIERES

Conformément aux dispositions de l'article L. 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux parcelles ci-après désignées, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

DESIGNATION DU BIEN

A SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES (33230)

Parcelles de taillis, cadastrées :

Section Numéro Lieudit Surface

ZS 104 LES MECHANTS PRES 00 ha 84 a 29 ca

ZT 74 BARRAIL DE LA TREILLE 00 ha 16 a 09 ca

ZT 93 BARRAIL DE LA TREILLE 00 ha 73 a 64 ca

A SAINT-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND (33660)

Parcelle de futaie, cadastrée :

Section Numéro Lieudit Surface

AC 322 LE BOIS DE L'ETANG 00 ha 36 a 82 ca

A PETIT-PALAIS-ET-CORNEMPS (33570)

Parcelles de taillis, cadastrées :

Section Numéro Lieudit Surface

AR 177 LES CAILLONS 00 ha 07 a 75 ca

AR 228 LE PAS PIQUAUD OUEST 00 ha 04 a 24 ca

AR 241 LE PAS PIQUAUD OUEST 00 ha 03 a 37 ca

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de CINQ MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (5.750,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, et de de 1.700 euros de provision sur frais d'acte, sauf à parfaire ou à diminuer.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie soit le 30 janvier 2023 pour faire connaître à Maître Gaëtane GUILHOT, notaire associé à COUTRAS, mandataire du VENDEUR, qu'il exerce son droit de préférence aux prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

L23EJ07491



AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 20 mars 2003, **Madame Marie Thérèse Henriette Jeanne ALEZINE**, veuve de Monsieur Claude Arthur René COURBE, née à MACAU (33460), le 1^{er} avril 1935 et décédée à BORDEAUX (33000), le 19 décembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Thibault SUDRE, notaire à BORDEAUX, suivant procès verbal en date du 20 février 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude dudit Maître SUDRE, notaire à BORDEAUX, 12 place des Quinconces, chargé du règlement de la succession.

Pour avis

L23EJ07498

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 avril 2018,

Monsieur Francis Gilbert Aimé

LEVEQUE, en son vivant retraité, veuf, non remarié, de Madame Anne Marie Simone BIGELMANN, demeurant à SAINT AUBIN DE MEDOC (Gironde) 11 allée des Acacias.

Né à TALENCE (Gironde), le 13 mars 1946.

Décédé à BORDEAUX (Gironde), 19 rue Jude, où il se trouvait momentanément, le 10 août 2022.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Henri MELLAC, notaire à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 5 Place de l'Hôtel de Ville, le 21 février 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marilyne JAVIERZAC-CAZAILLET, notaire à BLANQUEFORT (Gironde), 24 avenue du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33142, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion,

Le notaire.

L23EJ07892

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 février 2023)

SARL MONET, 46, Abbaye de Bonlieu, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 402 924 104. Travaux du bâtiment tous corps d'état. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114362

SARL IN & OUT, 14 Rue Cantelaudette, Immeuble Pont d'Aquitaine, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 479 240 012. Peinture, tapisserie, décoration, vitrerie, revêtement de sols et de murs, faïence murale, plâtrerie, Plaquiste, carrelage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 janvier 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114370

SARL MAEKO BOIS, 8 Rue Galilée, 33185 Le Haillan, RCS BORDEAUX 509 795 654. Vente et promotion de maisons en bois massif empilé et montage en sous Traitance construction de maisons ossature bois et travaux liés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le

portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114378

SARL LATRESNE AUTOMOBILES, Zone Industrielle Lartigot, 33360 Latresne, RCS BORDEAUX 790 332 118. Négoce de véhicules de transport (neufs et/ou d'occasion) et accessoires périphériques, location de véhicules de transport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2021, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114384

SAS STARS ON STAGE, 335 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 811 027 457. Organisation de concerts, spectacles, conseils en Événementiels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114398

SAS INTELLIGENCE CULINAIRE, 87 Quai de Queyries, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 834 595 175. Collecte de Biodéchets et Coproduits comestibles issus de l'agriculture biologique ou de leur Transformation, distribution, conception et production de recettes conçues à partir de Coproduits ; création et développement de projets de territoire liés aux Biodéchets ; création et animation d'événements liés à l'objet social de la société ; prestation de conseil aux entreprises ou collectivités portant sur la valorisation culinaire des Biodéchets. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 3 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le

portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114412

SAS NUANCES 3D DESIGN, 11 Rue des Sternes, 33980 Audenge, RCS BORDEAUX 809 611 403. Activités spécialisées de design, aménagements intérieurs, conseils et petits travaux, vente de mobilier et objets de décoration, organisation et réalisation d'ateliers, création design. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114415

SAS BORDEAUX SECOND OEUVRE (BSO), 10b Place de la Mairie, 33360 Latresne, RCS BORDEAUX 841 176 019. Participation par tous moyens directs ou indirects à toutes opérations et toutes activités liées à la rénovation ou la construction et plus spécialement dans le second oeuvre ; plâtrerie traditionnelle ou pose de plaques, peinture, revêtements de sols et murs, carrelage, pose de Menuiseries et huisseries, isolation par l'extérieur, plomberie, électricité, petite maçonnerie par montage de briques et parpaings. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114424

SARL EMY.B, 168 Cours de l'Argonne, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 844 585 133. Salon de coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 27 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114427

SARL ESCOBAR, 24 Rue du Fleuve, 33410 Rions, RCS BORDEAUX 848 901 112. Café, bar, brasserie, bar à bière, bar à vin. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 février 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114433

SARL GO FAST FOOD, 19 Rue Camille Maumeu, 33112 Saint-Laurent-Médoc, RCS BORDEAUX 894 667 468. Création, acquisition et exploitation de tout fonds de commerce de restauration, vente sur place et à emporter, livraison à domicile. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 octobre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114447

SAS BOURDIN TRANSPORT, 8 Avenue Pierre et Marcelle Gira, 33127 Martignas-Sur-Jalle, RCS BORDEAUX 897 729 174. Transports routiers de marchandises, de déménagement ou de loueur de véhicules avec conducteur au moyen de véhicules de tous tonnages. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114450

SAS CXIXD, 3 Allée des Acacias, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 909 876 575. Vente sur place ou à emporter de restauration (sans vente de boissons alcoolisées). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114456

SAS RENOV AQUITAINE, 9 Rue Montgolfier, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 910 791 946. Soutien aux entreprises du bâtiment second oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114459

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 15 février 2023)

SAS FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE (fib), 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 410 312 110. Holding, conseil, marchand de biens, agence immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2023 désignant administrateur La SCP CBF & ASSOCIES 58 rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASSOCIES, 90 Bd Flandrin, 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire La SELARL FIRMA 53 cours Georges CLEMENCEAU 33000 BORDEAUX et la SELARL EKIP 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114365

SARL MABBAM, 114 Cours d'Alsace et Lorraine, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 803 705 409. Prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114462

SAS CAPITAL MILLESIME SAS, 1 Bis Rue Émile Zola, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 445 148 059. Commerce de gros de boissons alcoolisées ou non. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 novembre 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114381

SARL NAD'HOTEL, 65 Rue des Pelourdes, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 800 280 596. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 5 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114387

SARL EKO SUN POWER, 7 Rue Pascal Zone Industrielle d, 33370 Tresses, RCS BORDEAUX 825 108 269. Vente d'équipements d'énergie renouvelable et toutes prestations afférentes vente d'équipement de climatisation, pompes à chaleur, installation de chauffage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 novembre 2021 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114406

SAS FILLGOOD (FG), 1 Rue du Pont Duffour, 33140 Cadujac, RCS BORDEAUX 828 698 845. Achat vente de carburants. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114409

SARL MT PEINTURE, 114 Rue Nicolas Copernic, 33127 Saint-Jean-D'Illac, RCS BORDEAUX 838 710 754. Travaux de peinture intérieur et extérieur et revêtements de sols. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114418

SNC HERMIONE REAL ESTATE, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 840 050 975. Acquisition, prise à bail et exploitation de tous biens immobiliers. location, construction, cession d'immeubles. marchand de biens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2023 désignant administrateur La SCP CBF & ASSOCIES 58 rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASSOCIES, 90 Bd Flandrin, 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire La SELARL FIRMA 53 cours Georges CLEMENCEAU 33000 BORDEAUX et la SELARL EKIP 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114421

SNC GAMBETTA REVIVAL, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 815 291 620. La société a pour objet directement ou indirectement, notamment par l'intermédiaire ou filiales ou participations, en France et, quand il y aura lieu à l'étranger, le financement, la propriété par voie d'acquisition, d'apport ou autrement, l'administration, l'exploitation et/ou la mise à disposition sous Forme de bail ou autrement, de tous types d'immeubles et/ou d'ensembles immobiliers à usage commercial, de bureau, d'habitation ou autre, la participation directe ou indirecte à toutes opérations financières (en ce compris l'octroi de toute sûreté), commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tout autre objet connexe ou complémentaire, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, Juridique, financières, économiques, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2023 désignant administrateur La SCP Cbf Associés 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASSOCIES 90 Bd Flandrin 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire La SELARL FIRMA 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux et la SELARL EKIP 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114430

SAS FONCIERE ACTION VIVALDI, 12 Route de Bordeaux, 33210 Toulence, RCS BORDEAUX 814 965 851. Marchand de biens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114436

SAS OXIUUM DEVELOPPEMENT PARTICIPATION, 1 Avenue du Périgord, 33370 Pompiac, RCS BORDEAUX 879 660 405. Acquisition, administration, profession de marchand de biens, promotion immobilière. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mai 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302536114439



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SNC HERMIONE STORES, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 899 008 593. Acquisition, prise à bail, exploitation, cession de tous biens immobiliers et fonds de commerce ; location, édification de construction nouvelle, acquisition de tous immeubles pouvant servir, directement ou indirectement, à tous objets de nature à favoriser le commerce de la société ; participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer ; Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 février 2023 désignant administrateur La SCP CBF & ASSOCIES 58 rue Saint Genès 33000 BORDEAUX, prise en la personne de Maître Christian CAVIGLIOLI et la SELARL AJASSOCIES, 90 Bd Flan-drin, 75116 Paris prise en la personne de Maître Franck MICHEL avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire La SELARL FIRMA 53 cours Georges CLEMENCEAU 33000 BORDEAUX et la SELARL EKIP 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302536114453

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 février 2023)

SARL LES HAUTS DE LUZ, 109 Quai Wilson, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 501 624 035. Réalisation d'opération de promotion immobilière, en particulier dans le domaine de l'immobilier de loisir et du tourisme et réalisation de résidence de tourisme. Jugement prononçant la

résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur Ekip 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 13302536114375

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 15 février 2023)

SARL LE BON, 2 Avenue Roger Chamet, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 801 839 226. Restauration sur place et à emporter, débit de boisson, salon de thé et vente de produits alimentaires et de vin. Jugement modifiant le plan de redressement. 13302536114392

SARL THEOBALD CONSULTING, 32 Avenue du Général de Gaulle, 33190 Gironde-sur-Dropt, RCS BORDEAUX 535 200 737. Activités de conseils pour les affaires et la gestion, gestion immobilière locative, l'administration de toutes sociétés telles que définies ci-dessus, la prise de participation dans, et l'administration de toutes sociétés et ce directement ou indirectement. Jugement modifiant le plan de redressement. 13302536114402

MULON Mathias, 125 Rue Fondau-dege, Cour Rdc Gauche - Ara, 33000 Bordeaux. Non Communiqué. Jugement modifiant le plan de redressement. 13302536114442

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 février 2023)

SAS EXOTIC MARKET, 138 Rue Raymond Lavigne, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 888 656 832. Alimentation générale, épicerie fine, produits exotiques, comestibles, naturels ou cuisinés, vente d'alcool, cosmétiques, import export de Ces produits. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. 13302536114444

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 10 février 2023)

SARL SIN PERDREAU INSTALLATION DEPANNAGE (SPID SARL), 28 Rue des Genêts, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 348 376 864. Tous travaux d'électricité et de plomberie, l'installation, l'entretien de stations de lavage. Par jugement du 08/02/2023, le Tribunal a fixé la date de cessation des paiements au 31/01/2023 et non au 10/12/2023. 13302535690811

SAS EPSILON WIND, 5 Route de Hourtin, 33340 Gaillan-En-Médoc, RCS BORDEAUX 897 536 843. Exploitation, valorisation et disposition d'un portefeuille de droits de propriété intellectuelle, conception, étude et fabrication de composants, de pièces d'équipements et de solutions techniques dans le secteur industriel de l'énergie, import et export. Par jugement du 08/02/2023, le Tribunal a fixé la date de cessation des paiements au 01/01/2023 et non au 12/01/2023. 13302535691158

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, arrête le plan de cession de l'association :

ASSO DE SERVICES AUX PARTICULIERS Activité : Aide à domicile 199 cours du général de Gaulle 33170 GRADIGNAN SIRET : 412 465 650 00015

au profit de :

SAAVEC 105 Bis rue de Tolbiac 75013 PARIS RCS de PARIS : 417 707 791

Fixe la date d'entrée en jouissance rétroactivement au 1^{er} février 2023 à zéro heure. Mandataire judiciaire : Me SILVESTRI SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

Administrateur judiciaire : Me Aurélien MOREL SELARL ASCAGNE AJ SO 46 rue des 3 Conils 33000 BORDEAUX L23EJ06983

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Association COMITE ASS DEFENSE DES MALADES INVALIDES (AMI) 42 rue Paul Louis Lande 33000 BORDEAUX Activité : Action sociale sans hébergement immatriculé sous le n° SIRET: 390 043 032 00023

Fixe provisoirement au 21 Novembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la S.E.L.A.R.L. FIRMA, demeurant 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LAURENT MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel la S.E.L.A.R.L. FIRMA devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. FIRMA dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement

d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com> L23EJ06986

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. ED INVEST Activités : Réalisation d'opérations immobilières d'aménagement, de construction, de rénovation, d'achat et de vente de terrains à bâtir, d'acquisition et de location immobilière ainsi que toutes activités permettant la réalisation de l'objet social en France ou à l'étranger. 15 allée Euromédoc 33160 SAINT AUBIN DE MÉDOC RCS BORDEAUX : 822 345 575 SIRET : 822 345 575 00028

Fixe provisoirement au 23 décembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la S.C.P. SILVESTRI BAUJET, 23 rue Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel Me BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com> L23EJ06989

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Monsieur Fabian Tewodros

VETTORATO 1 Le Tronc 33690 SENDETS Profession : Reproduction de plantes entrepreneur individuel SIRET : 810 154 401 00030

Fixe provisoirement au 22 Décembre 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme Maître Jacques DE LATUDE, 14 rue Boudet - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire. Fixe à douze mois le délai dans lequel Maître Jacques DE LATUDE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Maître Jacques DE LATUDE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com> L23EJ06994

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, modifie le plan de sauvegarde de :

SCEA LANCEREAU BURTHEY Activité : viticole Château Bellevue Gazin 33390 PLASSAC RCS de Libourne : 449 564 657 adopté le 24 juin 2011

Selon les modalités suivantes :

- le paiement de l'échéance due au titre de l'année 2022, arrivée à terme le 24 septembre, est réduite à 2000 €, somme déjà détenue par le commissaire à l'exécution du plan, avec le solde de 10 219,50 euros, qui sera réparti par parts égales sur chacune des trois échéances à venir, au titre des années 2023 à 2025, dont la prochaine échéance payable au plus tard le 24 septembre 2023.

Maintient les autres modalités du plan de sauvegarde.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX L23EJ06997

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT LA PARUTION DE VOTRE PUBLICITE DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES VENDREDIS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Marcel RENOM Activité : viticulteur 173, Lieu dit «Les Bouchonnet» 33340 LESPARRE MÉDOC

adopté le 19 janvier 2018, selon les modalités suivantes :

- le passif résiduel est ramené à la somme de 9578,79 euros, suite au règlement exceptionnel d'une somme de 7532,16 euros au mandataire de justice sur le passif résiduel de 17 110 95 €, avec pour effet d'autoriser le règlement du solde en trois pactes, soit la somme annuelle de 3192,93 euros, payable en 3 annuités, pour la première annuité au plus tard le 19 avril 2023 et la dernière le 19 avril 2025, nouveau terme du plan initialement arrêté,

Maintient les autres modalités du plan de redressement.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MANDON SELARL EKIP' BP 20709 2 rue de Caudéran 33007 BORDEAUX CEDEX

L23EJ07000

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Serge LACOMBE Profession : Chirurgien dentiste 17, Avenue Charles de Gaulle 33260 LA TESTE DE BUCH,

adopté le 14 septembre 2018, selon les modalités suivantes :

- l'échéance due au titre de l'année 2022, payable au plus tard le 14 décembre, est réduite à 5 %, l'échéance au titre de l'année 2023 est fixée à 12 %, celle au titre des années 2024 à 2027 est fixée à 13 %, et la dernière échéance payable au plus tard le 14 décembre 2028 est fixée à 12 %, avec pour conséquence d'allonger le plan initialement prévu sur 9 ans d'une année supplémentaire, soit 10 ans.

Maintient les autres modalités du plan de redressement.

Commissaire à l'exécution du plan : Me MAYON SELARL FIRMA 54 cours georges Clemenceau 33000 BORDEAUX L23EJ07002

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Julie THYRIOT Profession : Infirmière libérale 93, Rue Nationale 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC immatriculée sous le n° SIRET : 807 938 592 00019.

Liquidateur : Me SILVESTRI SCP

SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX L23EJ07006

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association PROXISANTE Activité : prévention et promotion pour la santé 19 avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC SIRET : 502 654 007 00033

Liquidateur : Me LUCAS-DABADIE

SELARL PHILAE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX L23EJ07008

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Julie Gisèle Jackie VERWAERDE Profession : Infirmière 49 rue Edmond Faulat 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE immatriculée sous le n° SIRET : 492 515 812 00047.

Liquidateur : Me BAUJET - SCP

SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX L23EJ07009

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association AFUL 130 COURS

VICTOR HUGO 33 allée de Chartres CS 41022 33074 BORDEAUX CEDEX

Liquidateur : Me MAYON SELARL

FIRMA 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX L23EJ07012

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. RENOVAL Activité : acquisition, mise en valeur, administration, exploitation d'immeubles bâtis ou non bâtis Rue du Courant 33310 LORMONT RCS de Bordeaux : 421 458 472

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL PHILAE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com>

L23EJ07017

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. SANMAR Activité : acquisition, construction, propriété, mise en valeur, gestion et vente de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel 1 ruelle du Lavoir 33730 NOAILLAN RCS de BORDEAUX : 878 274 620 SIRET : 878 274 620 00011

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SCP SILVESTRI-

BAUJET, 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com>

L23EJ07020

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE VILLA MAGNAN Chez TOURNY GESTION ORI 5 Rue Vauban 33000 BORDEAUX

qui met fin à la période d'observation.

Nomme la SELARL EKIP', BP 20709 - 2 rue de Caudéran - 33007 BORDEAUX

CEDEX, en qualité de liquidateur et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me MANDON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com>

L23EJ07024

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Monsieur Patrick CAPEYRON Profession : Agent immobilier 109 Quai du Président Wilson 33130 BEGLES SIRET : 404 576 084 00028

Liquidateur : Me BAUJET SCP SILVESTRI-BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX L23EJ07031

Par jugement en date du 17 Février 2023 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Association TOOBORDO Activité : autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire 18 rue Général de Lanninat Appt 501 33000 BORDEAUX SIRET : 752 067 306 00031

Fixe provisoirement au 30 Janvier 2023 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-

DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse

<http://www.creditors-services.com>

L23EJ07090

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX

À VENDRE SARL MOONDA
Création de site internet sur mesure

Éléments incorporels subsistants :

Logiciels d'usines à sites

Logos et marques commerciales SITEBUNCH et TIXDY utilisés depuis 2020 pour commercialiser les services de création de sites.

URL des sites et blogs que la société exploite en propre

Noms de domaines

CA 2022 : 202.349 €

Offres à adresser à la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65
Email : contact@philaemj.fr - Réf : 7913

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL FIRMA
MANDATAIRE JUDICIAIRE
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX

A VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE
PEINTURE, DROGUERIE, ARTS DE LA TABLE, DECORATION
ET QUINCAILLERIE

A : **TALENCE (33)** 69 cours Gambetta

Local 68 m² + 40 m² de chais

Loyer mensuel : 645 € TTC - CA exercice 2021 : 100.975 €

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : lauralafon@firma-aquitaine.com
Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au **vendredi 10/03/2023 à 12h**

Descriptif sur le site : <https://www.mj-so.com>



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

**SELARL PHILAE
MANDATAIRES JUDICIAIRES**
123 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
d'activité sportive, air soft
indoor avec espace détente, bar
et tapas sur 1.000 m²**

LICENCE 4
à PESSAC (33600)
6 avenue Gustave Eiffel
Loyer mensuel : 6.800 € HT

Offres à adresser SELARL PHILAE **avant le 15-03-2023**, 123 avenue Thiers à Bordeaux (33100) Fax : 05 56 79 09 65 - contact@philaemj.fr Réf : 7919

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX

**À VENDRE
MARQUE VERBALE
« PETIT POTE »**

Dossier N° 13628 sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET,
Mandataires Judiciaires
23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux
Fax. 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR <http://www.mj-so.com>

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE BOULANGERIE PATISserie**

Situé 3 avenue Maucaillou
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC

Dossier n° **13631** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET,** Mandataires Judiciaires, 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
D'ELECTRICITE PLOMBERIE INSTALLATION
ET ENTRETIEN DE STATION DE LAVAGE**

Situé 28 rue des Genêts
33450 SANT LOUBES

Dossier n° **13627** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET,** Mandataires Judiciaires, 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>

RÉDUCTION DE LA DURÉE D'INDEMNISATION DU CHÔMAGE

La durée d'indemnisation du chômage est réduite de 25 % à compter du 1^{er} février 2023, avec une durée minimale maintenue à six mois.

Les règles actuelles de l'assurance chômage sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2023 mais la durée d'indemnisation des demandeurs d'emploi est réduite de 25 % à compter du 1^{er} février 2023.

Les modalités de calcul de la durée d'indemnisation ne sont pas modifiées mais le résultat obtenu est réduit de 25 % au nom de l'amélioration de la situation de l'emploi. La période de référence d'affiliation reste fixée aux 24 mois précédant la fin du contrat (ou 36 mois à partir de l'âge de 53 ans).

La durée d'indemnisation correspond au nombre de jours travaillés depuis le premier emploi au cours de cette période. Les périodes d'inactivité ne sont pas prises en compte : arrêts maladie de plus de quinze jours, congés de maternité, périodes de formation...

La durée d'indemnisation maximale de 730 jours (24 mois) est ainsi réduite de 182 jours et passe à 548 jours (18 mois).

Pour les salariés d'au moins 53 ans, la durée d'indemnisation maximale de 913 jours (30 mois) est réduite de 228 jours à 685 jours (un an et 10 mois et demi).

À partir de 55 ans, la durée maximale d'indemnisation est réduite de 273 jours à 822 jours (deux ans et trois mois).

La durée minimale d'indemnisation reste fixée à 182 jours (six mois).

PROLONGATION EN CAS DE FORMATION

La durée d'indemnisation peut être prolongée par un complément de fin de formation. Les demandeurs d'emploi qui suivent une formation à la fin de leur indemnisation peuvent bénéficier d'une prolongation de l'indemnisation jusqu'à la fin de la formation (sans pouvoir dépasser la durée d'indemnisation avant réduction de 25 %). La formation doit durer au moins six mois,

s'inscrire dans le cadre d'un projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) et être reconnue comme qualifiante.

COMPLÈMENT EN CAS DE DÉGRADATION DE LA CONJONCTURE

En cas de dégradation de la conjoncture (taux de chômage dépassant 9 % ou augmentant d'au moins 0,8 point sur un trimestre), les demandeurs d'emploi pourront bénéficier d'un complément de fin de droits permettant de porter leur durée d'indemnisation à son niveau avant application de la réduction de 25 %.

PROLONGATION JUSQU'À LA RETRAITE POUR LES SENIORS

Les demandeurs d'emploi de 62 ans peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'une indemnisation jusqu'à la liquidation de leur retraite à taux plein.

Ils doivent être indemnisés depuis au moins un an, être affilié depuis au moins douze ans à l'assurance chômage, dont une année continue ou deux années discontinues au cours des cinq dernières années et disposer d'au moins 100 trimestres validés par l'assurance vieillesse.

ENTRÉE EN VIGUEUR

Ce nouveau régime s'applique uniquement aux salariés dont la fin du contrat de travail (ou la date d'engagement de la procédure de licenciement) intervient à compter du 1^{er} février 2023. La date d'engagement de la procédure de licenciement est celle de l'entretien préalable, ou celle de la lettre de convocation du CSE en cas de licenciement collectif pour motif économique d'au moins 10 personnes sur une même période de 30 jours.

Référence
Décret 2023-33 du 26 janvier 2023

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 308,65	4,5%	12,9%	7,7%	7 366,16	6 594,57	France
SBF 120	5 595,69	4,3%	12,5%	6,6%	5 637,12	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 250,40	3,2%	12,0%	6,6%	4 297,24	3 856,09	Europe
S&P 500	4 011,94	1,0%	4,5%	-7,7%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 121,13	4,3%	10,8%	-13,5%	12 803,14	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 977,75	2,7%	7,1%	6,6%	8 014,31	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 397,62	2,4%	10,6%	4,5%	15 533,64	14 069,26	Allemagne
SMI	11 282,16	-0,1%	5,2%	-5,1%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	27 473,10	3,5%	5,3%	2,1%	27 696,44	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 306,52	1,3%	7,0%	-5,3%	3 306,52	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	14,26	3,5%	5,3%	18,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-34,4%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,10	-4,7%	-9,7%	81,8%	4,58	4,10	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,30	70,0%	101,7%	55,1%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,50	10,8%	13,7%	-1,6%	66,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	0,4%	0,0%	10,4%	482,00	458,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	83,00	0,0%	0,6%	-10,1%	83,00	78,00	7,7%
EUROPLASMA	1,78	368,4%	154,4%	-99,7%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,51	0,2%	-0,7%	-41,9%	1,66	1,50	-
GASCOGNE	4,22	-4,1%	-5,6%	31,9%	4,48	4,22	-
GPE BERKEM	6,37	12,0%	31,6%	-31,6%	6,69	4,95	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	2,15	9,1%	0,5%	-8,1%	2,21	1,91	-
HYDROGENE DE FRANCE	21,75	7,4%	4,1%	-18,8%	22,70	19,74	-
HUNYVERS	14,80	8,0%	24,9%	N/A	14,85	11,90	-
I.CERAM	10,10	-14,8%	-1,0%	-24,3%	11,85	9,60	-
I2S	6,15	-1,6%	0,8%	15,1%	6,30	5,85	2,3%
IMMERSION	3,90	-13,3%	52,3%	-16,7%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,19	3,8%	14,2%	-43,5%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,72	2,1%	11,9%	-4,2%	1,88	1,47	-
LECTRA	35,65	-9,9%	1,3%	-12,2%	40,70	34,45	1,3%
LEGRAND	87,88	8,5%	17,5%	7,6%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	-20,5%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	1,46	-26,3%	20,7%	-29,8%	1,99	1,20	-
OENEO	14,45	1,4%	3,2%	3,7%	14,95	13,90	2,1%
POUJOLAT	29,80	-8,6%	7,2%	72,2%	32,60	27,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,5%	0,0%	5,4%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,79	0,9%	14,7%	-25,0%	3,90	3,40	-
VALBIOTIS	3,86	-9,4%	7,2%	-34,6%	4,44	3,59	-

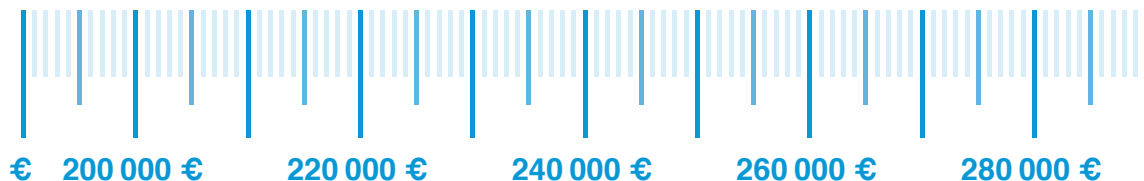


GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPOr

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



COMMENT MESURE-T-ON L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ IMMOBILIER EN GIRONDE ?

AVEC NOS MAÎTRES.

Les notaires girondins vous partagent l'intégralité
des chiffres immobiliers de l'année 2023.

Plus d'infos sur
chambre-gironde.notaires.fr



Chambre des notaires
de la Gironde